



États financiers



TABLE DES MATIERES

Définitions	122	30. Litiges	185
I. Principaux états financiers consolidés	123	31. Parties liées	185
Compte de résultats consolidé	123	32. Honoraires du commissaire	187
Etat consolidé du résultat global	123	33. Evènement important survenu après la date de clôture	187
Etat consolidé de la situation financière	124	34. Entreprises appartenant au groupe CFE	187
Tableau consolidé des flux de trésorerie	125	III. Rapprochement des indicateurs alternatifs de performance	190
Etat consolidé des variations des capitaux propres	126	IV. Déclaration portant sur l'image fidèle donnée par les états financiers et sur l'exposé fidèle contenu dans le rapport de gestion	192
Capital et réserves	126	V. Renseignements généraux sur la société	193
II. Notes aux états financiers consolidés	127	VI. Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Compagnie d'Entreprises CFE SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 - comptes consolidés	194
1. Principes généraux	131	VII. Etats financiers statutaires	199
2. Principes comptables significatifs	132		
3. Méthodes de consolidation	147		
4. Information sectorielle	148		
5. Acquisitions et cessions de filiales	153		
6. Produits des activités annexes et autres charges opérationnelles	156		
7. Rémunérations et charges sociales	156		
8. Résultat financier	157		
9. Participations ne donnant pas le contrôle	157		
10. Résultat par action	157		
11. Impôts sur le résultat par action	158		
12. Immobilisations incorporelles autres que goodwill	160		
13. Goodwill	161		
14. Immobilisations corporelles	162		
15. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	165		
16. Autres actifs financiers non courants	168		
17. Contrats de construction	169		
18. Stocks	170		
19. Evolution des créances, dettes commerciales et autres créances et dettes d'exploitation	170		
20. Trésorerie et équivalents de trésorerie	170		
21. Subsidés	171		
22. Informations relatives au plan d'options sur actions propres	171		
23. Avantages du personnel	172		
24. Provisions autres qu'engagements de retraites et avantages du personnel non courants	176		
25. Actifs et passifs éventuels	176		
26. Informations relatives à l'endettement financier net	177		
27. Informations relatives à la gestion des risques financiers	179		
28. Autres engagements donnés	184		
29. Autres engagements reçus	184		



DÉFINITIONS

Besoin en fonds de roulement	Stocks + créances commerciales et autres créances d'exploitation + autres actifs courants d'exploitation/non opérationnels – dettes commerciales et autres dettes d'exploitation – passifs d'impôt exigible – autres passifs courants d'exploitation/non opérationnels
Encours immobilier	Fonds propres segment promotion immobilière + Endettement financier net segment promotion immobilière
Endettement financier net (EFN)	Emprunts obligataires non courants et courants + dettes financières non courantes et courantes – trésorerie et équivalents de trésorerie
Excédent financier net	Trésorerie et équivalents de trésorerie – emprunts obligataires non courants et courants – dettes financières non courantes et courantes
Résultat opérationnel sur activité	Chiffre d'affaires + produits des activités annexes + achats + rémunérations et charges sociales + autres charges opérationnelles + dotations aux amortissements
Résultat opérationnel (EBIT)	Résultat opérationnel sur activité + part dans le résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence
EBITDA	Résultat opérationnel sur activité + dotations aux amortissements
Rendement des capitaux propres (ROE)	Résultat net part du groupe / capitaux propres part du groupe (ouverture)
Carnet de commandes	Le chiffre d'affaires à réaliser pour les chantiers dont le contrat est signé, entré en vigueur (notamment après l'obtention des ordres de service ou la levée des conditions suspensives) et pour lesquels le financement du projet est mis en place



PRINCIPAUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	4	1.167.221	1.125.346
Produits des activités annexes	6	54.572	50.749
Achats		(806.729)	(793.536)
Rémunérations et charges sociales	7	(201.376)	(202.665)
Autres charges opérationnelles	6	(150.558)	(111.356)
Dotations aux amortissements	12-14	(20.870)	(20.217)
Résultat opérationnel sur l'activité		42.260	48.321
Part dans le résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	15	8.754	9.655
Résultat opérationnel		51.014	57.976
Charges associées aux activités de financement	8	73	(3.448)
Autres charges et produits financiers	8	(3.727)	(2.591)
Résultat financier		(3.654)	(6.039)
Résultat avant impôts		47.360	51.937
Impôts sur le résultat	11	(8.962)	(12.431)
Résultat de l'exercice des activités poursuivies		38.398	39.506
Résultat de l'exercice des activités abandonnées	5	193.270	113.260
Résultat de l'exercice		231.668	152.766
Participations ne donnant pas le contrôle - activités poursuivies	9	36	0
Participations ne donnant pas le contrôle - activités abandonnées	5	(2.297)	(2.758)
Résultat - part du groupe		229.407	150.008
Résultat des activités poursuivies - part du groupe		38.434	39.506
Résultat des activités abandonnées - part du groupe	5	190.973	110.502
Résultat net part du groupe par action (EUR) (base et dilué)	10	9,15	5,93
Résultat net part du groupe par action des activités poursuivies (EUR) (base et dilué)	10	1,53	1,56
Résultat net part du groupe par action des activités abandonnées (EUR) (base et dilué)	10	7,62	4,37

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	Notes	2022	2021
Résultat - part du groupe		229.407	150.008
Résultat de l'exercice		231.668	152.766
Variation de juste valeur liées aux instruments financiers		93.999	21.373
Ecart de change résultant de la conversion		(2.688)	6.393
Impôts différés	11	(13.658)	(3.000)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net		77.653	24.766
Réévaluation du passif net au titre des prestations et contributions définies	23	2.184	(248)
Impôts différés	11	(301)	98
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net		1.883	(150)
Total des autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres		79.536	24.616
Résultat global :		311.204	177.382
- Part du groupe		308.883	174.536
- Part des participations ne donnant pas le contrôle		2.321	2.846
Résultat global part du groupe par action (EUR) (base et dilué)	10	12,32	6,89



ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	Notes	2022	2021
Immobilisations incorporelles	12	2.347	1.943
Goodwill	13	23.723	23.763
Immobilisations corporelles	14	77.709	82.283
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	15	110.865	103.418
Autres actifs financiers non courants	16	138.294	79.313
Instruments financiers dérivés non courants	27	422	0
Autres actifs non courants		11.659	13.861
Actifs d'impôts différés	11	7.123	8.257
Actifs non courants		372.142	312.838
Stocks	18	168.467	160.381
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	19	284.608	281.256
Autres actifs courants d'exploitation	19	100.714	85.555
Autres actifs courants non opérationnels	19	4.487	2.416
Instruments financiers dérivés courants	27	206	874
Actifs financiers courants		306	15.691
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	127.149	143.587
Actifs courants		685.937	689.760
Actifs détenus en vue de la vente	5	0	4.297.401
Total de l'actif		1.058.079	5.299.999
Capital		8.136	41.330
Prime d'émission		116.662	800.008
Résultats non distribués		105.696	1.184.100
Actions propres	22	(3.735)	0
Plans de pension à prestations et contributions définies		(10.050)	(41.976)
Réserves liées aux instruments financiers		9.687	(31.160)
Écarts de change résultant de la conversion		(1.743)	(15.967)
Capitaux propres – part du groupe		224.653	1.936.335
Participations ne donnant pas le contrôle		(127)	19.691
Capitaux propres		224.526	1.956.026
Engagements de retraites et avantages du personnel	23	8.526	11.916
Provisions non courantes	24	18.283	12.279
Autres passifs non courants		26.203	38.267
Dettes financières non courantes	26	154.048	77.599
Passifs d'impôts différés	11	2.671	2.129
Passifs non courants		209.731	142.190
Provisions courantes	24	41.755	40.744
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	19	309.204	277.009
Passifs d'impôt exigible		6.816	8.300
Emprunts obligataires courants	26	0	29.899
Dettes financières courantes	26	21.994	149.084
Instruments financiers dérivés courants	27	124	1.442
Autres passifs courants d'exploitation	19	180.546	141.723
Autres passifs courants non opérationnels	19	63.383	78.376
Passifs courants		623.822	726.577
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	5	0	2.475.206
Total des capitaux propres et passifs		1.058.079	5.299.999



TABEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	Notes	2022	2021
Activités opérationnelles			
Résultat opérationnel sur l'activité		42.260	48.321
Amortissements sur immobilisations (in)corporelles et immeubles de placement	12-14	20.870	20.217
Dotations nettes aux provisions		617	(5.118)
Réduction de valeur sur actifs et autres éléments non-cash		(2.037)	8.098
Perte/(bénéfice) relatifs à la cession des immobilisations corporelles et		(2.916)	(2.099)
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	15	13.641	7.937
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités opérationnelles avant variations du fonds de roulement		72.435	77.356
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances courantes et non courantes		(40.902)	(22.873)
Diminution/(augmentation) des stocks		(8.563)	(12.989)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et des autres dettes courantes et non courantes		56.582	5.816
Impôts sur le résultat payé/reçu		(9.658)	(13.220)
Flux de trésorerie nets provenant (utilisés dans) des activités opérationnelles		69.894	34.090
Activités d'investissement			
Produits résultant de la vente d'immobilisations (in)corporelles		2.905	3.371
Achat d'immobilisations (in)corporelles		(18.572)	(14.557)
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		0	(2.240)
Variation du pourcentage d'intérêts sous déduction de la trésorerie acquise/cédée	5	8.203	0
Diminution/(augmentation) de capital des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	15	0	(5.750)
Remboursement (octroi) de prêts accordés aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	16	(15.661)	1.366
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités d'investissement		(23.125)	(17.810)
Activités de financement			
Intérêts payés		(6.081)	(6.765)
Intérêts perçus		6.154	3.317
Autres charges et produits financiers		(1.994)	(1.885)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	26	15.011	33.483
Remboursements d'emprunts	26	(104.817)	(33.511)
Acquisition d'actions propres	22	(11.686)	0
Dividendes reçus/(payés)	5	40.843	(4.893)
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités de financement		(62.570)	(10.254)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie		(15.801)	6.026
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		143.587	137.756
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		(637)	(195)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	20	127.149	143.587

Les acquisitions et cessions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise n'incluent pas les entités qui ne constituent pas un regroupement d'entreprises (segment promotion immobilière); celles-ci ne sont donc pas considérées comme des opérations d'investissement et sont directement reprises dans les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.



ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Résultats non distribués	Actions propres	Plans de pension à prestations et contributions définies	Réserves liées aux instruments financiers	Ecart de change résultant de la conversion	Capitaux propres – part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Décembre 2021	41.330	800.008	1.184.100	0	(41.976)	(31.160)	(15.967)	1.936.335	19.691	1.956.026
Résultat global de la période			229.407		1.883	80.247	(2.654)	308.883	2.321	311.204
Dividendes payés aux actionnaires										
Dividendes des participations ne donnant pas le contrôle									(629)	(629)
Effet de la scission partielle de DEME	(33.194)	(683.346)	(1.305.842)		30.043	(38.914)	16.878	(2.014.375)	(21.419)	(2.035.794)
Mouvements liés aux actions propres			705	(3.735)				(3.030)		(3.030)
Modification de périmètre et autres mouvements			(2.674)			(486)		(3.160)	(91)	(3.251)
Décembre 2022	8.136	116.662	105.696	(3.735)	(10.050)	9.687	(1.743)	224.653	(127)	224.526

Les variations de juste valeur des plans de pensions à prestations ou contributions définies ainsi que celles relatives aux instruments dérivés sont expliquées respectivement dans les notes 23 « Avantages du personnel » et 15 « Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence » tandis que l'effet de la scission partielle de DEME et les mouvements liés aux actions propres sont expliqués respectivement dans les notes 5 « Acquisitions et cessions de filiales » sous 'Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés au 31 décembre 2022' et 22 « Informations relatives au plan d'options sur actions ».

(milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Résultats non distribués	Plans de pension à prestations et contributions définies	Réserves liées aux instruments financiers	Ecart de change résultant de la conversion	Capitaux propres – part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Décembre 2020	41.330	800.008	1.059.406	(41.783)	(49.715)	(22.133)	1.787.113	17.835	1.804.948
Résultat global de la période			150.008	(193)	18.555	6.166	174.536	2.846	177.382
Dividendes payés aux actionnaires			(25.314)				(25.314)		(25.314)
Dividendes des participations ne donnant pas le contrôle								(1.008)	(1.008)
Modification de périmètre et autres mouvements								18	18
Décembre 2021	41.330	800.008	1.184.100	(41.976)	(31.160)	(15.967)	1.936.335	19.691	1.956.026

CAPITAL ET RÉSERVES

Le capital au 31 décembre 2022 est constitué de 25.314.482 actions ordinaires. Il s'agit d'actions sans désignation de valeur nominale. Les propriétaires d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes et ont le droit à une voix par action aux assemblées générales des actionnaires de la société.

Un dividende de 9.969 milliers d'euros, correspondant à 0,40 EUR brut par action (déduction faites des actions propres détenues au 31 décembre 2022), a été proposé par le conseil d'administration et sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale. L'affectation du résultat n'a pas été comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2022.

Dans le contexte de la scission partielle du 29 juin 2022 qui a entraîné un transfert d'une part substantielle des fonds propres et des réserves distribuables de CFE à DEME Group, l'assemblée générale ordinaire avait décidé le 5 mai 2022, sur proposition du conseil d'administration, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2021.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

PRÉAMBULE

La Compagnie d'Entreprises CFE SA (ci-après dénommée 'la société' ou 'CFE') est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé en Belgique. Les états financiers consolidés pour la période clôturée au 31 décembre 2022 comprennent les états financiers de la société, de ses filiales et les intérêts dans les sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ('le groupe CFE'). CFE est contrôlée à concurrence de 62,12 % par le groupe d'investissement belge Ackermans & van Haaren (XBRU BE0003764785) dont l'actionnaire de contrôle ultime est Stichting Administratiekantoor « Het Torentje ». CFE et Ackermans & van Haaren sont des sociétés cotées en bourse sur Euronext Bruxelles.

Le conseil d'administration a donné son autorisation pour la publication des états financiers consolidés du groupe CFE le 24 mars 2023.

Les états financiers consolidés du groupe CFE doivent être lus en parallèle avec le rapport de gestion du conseil d'administration.

PRINCIPALES TRANSACTIONS EN 2022 ET 2021 AVEC EFFET SUR LE PÉRIMÈTRE DU GROUPE CFE

TRANSACTIONS SUR L'EXERCICE 2022

1. Segment Promotion Immobilière

Au cours de l'année 2022, les principaux mouvements de périmètre au sein du segment Promotion Immobilière du groupe CFE sont les suivants :

- La société BPI Real Estate Luxembourg SA, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a acquis 100% des titres de la société nouvellement créée Immo Kirchberg S.à r.l. Cette société a été consolidée selon la méthode globale ;
- La société BPI Real Estate Luxembourg SA, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a acquis 50% des titres de la société nouvellement créée Emely S.à r.l.. Cette société a été intégrée selon la méthode de la mise en équivalence ;
- La société BPI Real Estate Luxembourg SA, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a vendu la totalité de ses titres (50%) détenus dans la société Wooden SA. Cette société était intégrée selon la méthode de la mise en équivalence ;
- La société BPI Real Estate Belgium SA, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a liquidé la totalité de ses titres (100%) détenus dans la société Développements d'Habitations Bruxelloises SA. Cette société était intégrée selon la méthode globale ;
- La société BPI Real Estate Belgium SA, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a vendu la totalité de ses titres (50%) détenus dans la société Wood Shapers SA à CFE Contracting SA, filiale à 100% du groupe CFE, qui en détenait déjà 50%. Cette société reste consolidée selon la méthode globale ;
- La société BPI Real Estate Poland Sp. z o.o., filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a vendu 20% de ses titres détenus dans la société BPI Jaracza Sp. z o.o. pour porter sa participation de 100% à 80%. Cette société reste consolidée selon la méthode globale ;
- La société BPI Real Estate Poland Sp. z o.o., filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a liquidé la totalité de ses titres (47%) détenus dans la société Immomax Sp. z o.o.. Cette société était intégrée selon la méthode de la mise en équivalence ;
- La société BPI Real Estate Poland Sp. z o.o., filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a liquidé la totalité de ses titres (100%) détenus dans la société BPI Sadowa Sp. z o.o.. Cette société était consolidée selon la méthode de l'intégration globale ;
- La société BPI Real Estate Belgium SA, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a vendu la totalité de ses titres (24,97%) détenus dans la société Grand Poste SA. Cette société était intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.



2. Segment Multitechnique

Au cours de l'année 2022, les principaux mouvements de périmètre au sein du segment Multitechnique du groupe CFE sont les suivants :

- Les sociétés VMA West NV et VMA Food & Pharma NV, filiales à 100% du groupe CFE et consolidées selon la méthode globale, ont été absorbées, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022, par la société VMA NV, elle-même filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale ;
- Les sociétés Rolling Robotics Sp. z o.o., Rolling Robotics Sp. komandytowa, Power Automation Sp. z o.o. et Power Automation Sp. komandytowa et VMA R. Robotics Sp. z o.o., filiales à 100% du groupe CFE et consolidées selon la méthode globale, ont été fusionnées avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 par absorption par la société VMA Polska Sp. z o.o., elle-même filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale ;
- La société VMA NV, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a liquidé la totalité de ses titres (100%) détenus dans la société VMA Slovakia SRO. Cette société était consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

3. Segment Construction & Rénovation

Au cours de l'année 2022, les principaux mouvements de périmètre au sein du segment Construction & Rénovation du groupe CFE sont les suivants :

- La société Bâtiments et Ponts Construction SA (BPC SA), filiale à 100% du groupe CFE, a apporté, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022, sa branche d'activité « Construction » à la société BPC Wallonie SA, elle-même filiale à 100% du groupe CFE. Suite à cette scission par absorption et sans dissolution de la société scindée, la dénomination légale de la société BPC Wallonie SA a été modifiée en BPC Group SA. Ces sociétés restent consolidées selon la méthode globale ;
- La société Van Laere NV, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a vendu 65% de ses titres détenus dans la société Hofkouter NV pour porter sa participation de 100% à 35%. Cette société qui était consolidée selon la méthode globale est désormais intégrée par mise en équivalence ;

4. Segment Investissements & Holding

Au cours de l'année 2022, les principaux mouvements de périmètre au sein du segment Investissements & Holding du groupe CFE sont les suivants :

- La société CFE Contracting SA a acquis 50% des titres détenus par BPI Real Estate Belgium SA dans Wood Shapers SA pour porter sa participation de 50% à 100%. Cette société reste consolidée selon la méthode globale. Par conséquent, alors que jusqu'à fin 2021 Wood Shapers SA et les sociétés qu'elle détient constituaient un partenariat entre les segments Promotion Immobilière et Construction & Rénovation, ces sociétés font désormais partie du segment Construction & Rénovation à 100% ;
- La société Contractors Overseas Ltd, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale, a été fusionnée par absorption par la société Société Financière d'Entreprises SFE SA, elle-même filiale à 100% du groupe CFE et consolidée selon la méthode globale ;
- Le groupe Rent-A-Port NV, détenu à 50% par CFE SA et intégré par mise en équivalence, a acquis 32,59% des participations ne donnant pas le contrôle d'Infra Asia Investment Hong Kong Ltd augmentant sa participation à 94,00%. Sur base des normes IFRS, le rachat de participations ne donnant pas le contrôle ne peut donner lieu à une allocation de goodwill. L'excédent versé par rapport à l'actif net acquis est donc directement déduit des capitaux propres. Cette transaction a un impact négatif de 3,2 millions d'euros sur les capitaux propres du groupe CFE tels que présenté dans l'état consolidé de la variation des capitaux propres (sur la ligne « modification de périmètre et autres mouvements »).

5. Scission du groupe CFE

Le 29 juin 2022, CFE SA a été scindée en deux sociétés cotées distinctes : CFE et DEME Group – voir note 5 « Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés au 31 décembre 2022 ». Cette opération diminue les capitaux propres du groupe CFE de 2.036 millions d'euros tel que présenté dans l'état consolidé de la variation des capitaux propres.



TRANSACTIONS SUR L'EXERCICE 2021

1. Segment Promotion Immobilière

Au cours de l'année 2021, les principaux mouvements de périmètre au sein du segment Promotion Immobilière du groupe CFE sont les suivants :

- La société BPI Real Estate Poland Sp. z o.o. a acquis :
 - o 100% de la société nouvellement créée BPI Project VIII Sp. z o.o.;
 - o 100% de la société nouvellement créée BPI Project IX Sp. z o.o..

Les entités acquises citées ci-dessus ont été consolidées selon la méthode globale ;

- La société BPI Real Estate Luxembourg SA a acquis :
 - o 50% de la société nouvellement créée The Roots Real Estate S.à r.l.;
 - o 50% de la société nouvellement créée The Roots Office S.à r.l..

Les entités acquises citées ci-dessus ont été intégrées par mise en équivalence ;

- La société BPI Real Estate Poland Sp. z o.o. a liquidé la totalité de ses titres (100%) dans la société Immo Wola Sp. z o.o. Cette société était consolidée selon la méthode globale ;
- La société BPI Real Estate Poland Sp. z o.o. a réduit sa participation dans la société BPI Project V Sp. z o.o. passant de 100% à 50%, laquelle a été renommée BPI-Revive Matejki Sp. z o.o.. Cette société qui était consolidée selon la méthode globale est désormais intégrée par mise en équivalence ;
- La dénomination sociale des sociétés BPI Project III Sp. z o.o., BPI Project VI Sp. z o.o. et BPI Project VII Sp. z o.o. a été modifiée en BPI Obrzezna Sp. z o.o., BPI Jaracza Sp. z o.o. et BPI Chmielna Sp. z o.o., respectivement ;
- La société BPI Real Estate Luxembourg SA a acquis 100% des titres de la société Livingstone Retail S.à r.l. préalablement détenus par la société MI SA, filiale à 33,33% du groupe CFE. A la suite de ce transfert, la dénomination sociale de cette société a été modifiée en Mimosas Real Estate S.à r.l.. Cette société qui était intégrée par mise en équivalence est désormais consolidée selon la méthode de l'intégration globale ;
- La société BPI Real Estate Belgium SA a acquis 37,5% de la société nouvellement constituée Tervuren Square SA. Cette société a été intégrée par mise en équivalence ;
- La société BPI Real Estate Belgium SA a réduit sa participation dans la société Samaya Development SA passant de 100% à 50%. Cette société qui était consolidée selon la méthode globale est désormais intégrée par mise en équivalence ;
- La société BPI Real Estate Belgium SA a cédé la totalité de ses titres (50%) dans la société Ernest II SA. Cette société était intégrée par mise en équivalence.

2. Segment Multitechnique

Au cours de l'année 2021, les principaux mouvements de périmètre au sein du segment Multitechnique du groupe CFE sont les suivants :

- La société Mobix Coghe NV, filiale à 100% et consolidée selon la méthode globale, a été absorbée par la société Mobix Remacom NV, elle-même filiale à 100% et consolidée selon la méthode globale, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 ;
- La société Procool SA, filiale à 100% et consolidée selon la méthode globale, a été absorbée par la société VMA Druart SA, elle-même filiale à 100% et consolidée selon la méthode globale, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 ;
- La société VMA NV, filiale à 100% du groupe CFE, a augmenté sa participation dans la société VMA R. Robotics Sp. z o.o. passant de 51% à 100%. Cette société qui était intégrée par mise en équivalence est désormais consolidée selon la méthode globale ;
- La société VMA NV, filiale à 100% du groupe CFE, a acquis 100% des titres des sociétés Rolling Robotics Sp. z o.o., Rolling Robotics Sp. komandytowa, Power Automation Sp. z o.o. et Power Automation Sp.komandytowa. Ces sociétés ont été consolidées selon la méthode globale.

3. Segment Construction & Rénovation

Au cours de l'année 2021, les principaux mouvements de périmètre au sein du segment Construction & Rénovation du groupe CFE sont les suivants :

- La société CFE Bau GmbH, filiale à 100% du groupe CFE, a été constituée. Cette société a été consolidée selon la méthode globale ;



- La société Anmecco NV, filiale à 100% du groupe CFE, a été liquidée. Cette société était consolidée selon la méthode globale ;
- La société CFE Sénégal SASU, filiale à 100% du groupe CFE, a été liquidée. Cette société était consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

4. Wood Shapers – partenariat entre le segment Promotion Immobilière et le segment Construction & Rénovation

Au cours de l'année 2021, la société Wood Shapers SA a acquis 50% des titres de la société nouvellement créée Wood Gardens SA. Cette société a été intégrée par mise en équivalence.

5. Segment Investissements & Holding

Au cours de l'année 2021, les principaux mouvements de périmètre qui affectent le segment Investissements & Holding du groupe CFE sont les suivants :

- La société CFE Tchad SA, filiale à 100% du groupe CFE, a été vendue. Cette société était consolidée selon la méthode globale ;
- La société Franco-Belge de Constructions Internationales SAS, filiale à 100% du groupe CFE, a été liquidée. Cette société était consolidée selon la méthode globale.



1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

IFRS TELS QU'ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des états financiers consolidés de CFE au 31 décembre 2022 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2022.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, à l'exception des normes et/ou amendements de normes décrits ci-après, adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1er janvier 2022.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES POUR LA PÉRIODE ANNUELLE OUVERTE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2022

- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - coût d'exécution du contrat
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel
- Améliorations annuelles 2018-2020 des IFRS

L'application de ces normes et interprétations n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés de CFE.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS ÉMISES MAIS PAS ENCORE APPLICABLES POUR LA PÉRIODE ANNUELLE OUVERTE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2022

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2022.

- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IFRS 17 Contrats d'assurance : Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements 2020 et 2022 à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2024, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition du terme « significatif » (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IFRS 16 Contrats de location : Passif locatif dans une transaction de cession-bail (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2024, mais non encore adoptés au niveau européen)



2. PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX IMPLICATIONS DU CONFLIT ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE ET AUX CONSÉQUENCES DE L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les activités opérationnelles de CFE sont essentiellement localisées en Belgique, au Luxembourg et en Pologne et dans une moindre mesure au Vietnam. CFE n'étant pas présent sur les marchés russe ou ukrainien, les impacts directs du conflit russo-ukrainien et les sanctions internationales imposées contre la Russie n'ont pas d'impact direct significatif sur les opérations et résultats financiers du groupe CFE.

Les impacts indirects du conflit et de l'environnement macroéconomique dans lequel le groupe CFE évolue sont principalement observables au niveau :

- de l'augmentation sensible des coûts des matériaux de construction, de la sous-traitance et des coûts salariaux (nous référons à la note 7 « Rémunérations et charges sociales ») alloués aux chantiers. Les activités de CFE n'étant pas dépendante d'usines de production ou autres infrastructures industrielles lourdes, l'augmentation des coûts de l'énergie a également une incidence directe contenue. Sur la base des conditions contractuelles définies contrat par contrat, les éventuelles compensations octroyées ou à contrario les pénalités pour retard d'exécution, ont été également intégrées au résultat estimé à fin de projet en accord avec les règles d'évaluation du groupe CFE ;
- des coûts des services et biens divers et autres charges opérationnelles qui augmentent sensiblement en raison de l'inflation des prix constatée (nous référons à la note 6 « Produits des activités annexes et autres charges opérationnelles ») ;
- des perturbations ponctuelles des chaînes d'approvisionnement des matériaux de construction ;
- du coût de financement consécutif à l'augmentation des taux d'intérêt tant dans la zone Euro qu'en Pologne (nous référons à la note 8 « Résultat financier »).

Ces impacts ont également pour conséquence l'adaptation de certains paramètres qui sous-tendent la valorisation des engagements à provisionner au bilan au titre des régimes à prestations définies et prépension, tels que le taux d'actualisation et le taux d'inflation à long terme et le rendement moyen réel des actifs de couverture de ces régimes (nous référons à la note 23 « Avantages du personnel »). La hausse des taux d'intérêt se reflète également dans le taux d'actualisation utilisé pour les tests de dépréciation des goodwill (nous référons à la note 13 « Goodwill »).

ADAPTATION DE L'INFORMATION SECTORIELLE

Le 29 juin 2022, CFE a été scindé en deux sociétés distinctes : CFE et DEME Group. Dès lors, nous ne présentons plus de segment des activités abandonnées « DEME » vu que celles-ci ont été transférées à DEME Group.

Les activités de CFE se déclinent en quatre segments : promotion immobilière, multitechnique, construction & rénovation, et investissements et holding. Dès lors, l'information sectorielle présentée dans les comptes consolidés de CFE jusqu'au 31 décembre 2021 a dû être adaptée en conséquence. Les principales modifications par rapport à 2021 sont :

- la création des segments « Construction & Rénovation » et « Multitechnique » (présentés jusqu' à fin décembre 2021 sous le segment « Contracting ») ;
- l'agrégation de CFE Contracting SA et de la succursale « Holding » de CFE SA sous le segment « Investissements & Holding ».

Nous référons à la note 4 pour la nouvelle présentation de l'information sectorielle (y inclus les comparatifs alignés à la nouvelle structure).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

(A) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS – International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées dans l'Union européenne.

(B) BASE DE LA PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.



Les instruments ou dérivés de capitaux propres sont valorisés au coût historique si ces instruments de capitaux propres n'ont pas de cotation publiée sur un marché actif et si d'autres méthodes d'estimation raisonnables pour déterminer la juste valeur sont clairement inappropriées et/ou inapplicables.

Les principes comptables sont appliqués de façon cohérente.

Les états financiers sont présentés avant affectation du résultat de la société mère proposée à l'assemblée générale des actionnaires.

(C) PRINCIPAUX JUGEMENTS ET HYPOTHESES

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations, de porter des jugements et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- l'évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur ;
- l'appréciation du pouvoir de contrôle ;
- la qualification, lors de l'acquisition d'une société, du caractère de l'opération en regroupement d'entreprises ou acquisition d'actifs ; et
- les hypothèses adoptées pour la détermination du passif financier conformément à la norme IFRS 16.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

(D) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers du groupe CFE et les états financiers des entités qu'elle contrôle et ses filiales. Le groupe CFE détient le contrôle lorsqu'il :

- détient le pouvoir sur l'entité émettrice ;
- est exposé, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Si le groupe CFE ne détient pas la majorité des droits de vote dans une entité émettrice, il a des droits qui sont suffisants pour lui conférer le pouvoir lorsqu'il a la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entité émettrice. Le groupe CFE prend en considération tous les faits et circonstances lorsqu'il évalue si les droits de vote qu'il détient dans l'entité émettrice sont suffisants pour lui conférer le pouvoir, y compris les suivants :

- le nombre de droits de vote que le groupe CFE détient par rapport au nombre de droits détenus respectivement par les autres détenteurs de droits de vote et à leur dispersion ;
- les droits de vote potentiels détenus par le groupe CFE, les autres détenteurs de droits de vote ou d'autres parties ;
- les droits découlant d'autres accords contractuels ;
- les autres faits et circonstances, le cas échéant, qui indiquent que le groupe CFE a, ou n'a pas, la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes au moment où les décisions doivent être prises, y compris les tendances du vote lors des précédentes assemblées des actionnaires.

Le groupe CFE consolide la filiale à compter de la date à laquelle il en obtient le contrôle et cesse de la consolider lorsqu'il perd le contrôle de celle-ci. Précisément, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global à compter de la date où le groupe CFE acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec les méthodes comptables du groupe CFE. Tous les actifs et les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie intragroupe qui ont trait à des transactions entre entités du groupe sont éliminés complètement lors de la consolidation.



Les changements dans les participations du groupe dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations du groupe et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements des participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Lorsque le groupe CFE accorde une option de vente aux participations ne donnant pas le contrôle d'une filiale (« put » sur les participations ne donnant pas le contrôle), le passif financier y relatif est comptabilisé initialement en déduction des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres.

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe CFE a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente; dans ce cas, celle-ci est comptabilisée selon IFRS 5. Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état consolidé de la situation financière, puis est ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entreprise associée ou d'une coentreprise est supérieure à sa participation dans celles-ci, le groupe CFE cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir et le cas échéant, comptabilise une provision. Les pertes additionnelles sont comptabilisées seulement dans la mesure où le groupe CFE a contracté une obligations légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée ou de la coentreprise.

Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'entité émettrice devient une entreprise associée ou une coentreprise. Lors de l'acquisition de la participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout excédent du coût de la participation sur la quote-part revenant au groupe de la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de l'entité émettrice est comptabilisé à titre de goodwill, qui est inclus dans la valeur comptable de la participation. Tout excédent de la quote-part revenant au groupe de la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables sur le coût de la participation, après réévaluation, est immédiatement comptabilisé en résultat net dans la période d'acquisition de la participation.

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Lorsqu'une entité du groupe CFE entreprend ses activités dans le cadre d'une entreprise commune, le groupe CFE, à titre de coparticipant, doit comptabiliser les éléments suivants relativement à ses intérêts dans l'entreprise commune :

- ses actifs, y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement;
- ses passifs, y compris sa quote-part des passifs assumés conjointement, le cas échéant ;
- les produits qu'il a tirés de la vente de sa quote-part de la production générée par l'entreprise commune ;
- sa quote-part des produits tirés de la vente de la production générée par l'entreprise commune ;
- les charges qu'il a engagées, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement, le cas échéant.

(E) MONNAIES ÉTRANGÈRES

(1) TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les gains et les pertes qui résultent de ces transactions ainsi que la conversion des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.



(2) ÉTATS FINANCIERS DES ENTITÉS ÉTRANGÈRES

Les actifs et passifs de sociétés du groupe CFE utilisant des devises fonctionnelles autres que l'euro sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des filiales étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une hyper-inflation, sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice (proche du taux en vigueur à la date de la transaction).

Les éléments constituant les capitaux propres sont convertis au taux de change historique.

Les écarts de conversion générés, à l'occasion de cette conversion, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et font l'objet d'une réserve séparée des capitaux propres, en l'occurrence les 'écarts de conversion'. Ces écarts sont enregistrés dans le compte de résultats au cours de l'exercice durant lequel l'entité est cédée ou liquidée.

(3) TAUX DE CONVERSION

Devises	Taux clôture 2022	Taux moyen 2022	Taux clôture 2021	Taux moyen 2021
Zloty polonais	4,68	4,69	4,60	4,56
Dollar US	1,07	1,05	1,13	1,18
Dinar tunisien	3,32	3,25	3,25	3,29
Forint Hongrois	400,87	391,84	369,19	358,48
Leu Roumain	4,95	4,93	4,95	4,92
Livre anglaise	0,89	0,85	0,84	0,86

1 euro = X Devise

(F) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(1) FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir une compréhension des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de procédés nouveaux ou améliorés tels que des outils informatiques, sont comptabilisés en tant qu'actif si le procédé est réalisable techniquement et commercialement, si la société a suffisamment de ressources pour réaliser le développement, si les dépenses attribuables peuvent être identifiées de manière fiable, si le groupe CFE a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle y relative et de la mettre en service, et si cette immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs au travers son utilisation en interne.

Les frais activés comprennent tous les coûts directement attribuables à cet actif, qui sont nécessaires à sa création, sa production et à sa préparation en vue de son utilisation projetée. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement comptabilisés en tant qu'actif sont repris au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations.

(2) COMPTABILISATION ET ÉVALUATION DES LICENCES

Toutes les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs iront à l'entité et si son coût peut être évalué de façon fiable. Ces critères sont applicables lors de la comptabilisation initiale et pour des dépenses ultérieures.

Toutes les immobilisations incorporelles sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des dépréciations.

Le coût historique inclut le prix d'achat des licences ainsi que les coûts encourus pendant la période d'implémentation des logiciels. Les coûts d'implémentation incluent les frais des fournisseurs ou consultants actifs sur le projet ainsi que le coût salarial direct des membres du personnel dont l'activité principale est la mise en œuvre de l'outil.

(3) DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés parmi les charges lorsqu'ils sont encourus.



(4) AMORTISSEMENTS

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée. Au niveau du groupe CFE, celles-ci sont essentiellement constituées de licences pour logiciels dont la durée d'utilité estimée s'étend sur une période allant de 3 à 5 ans.

(G) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les acquisitions de filiales et d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur ; les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Lorsqu'une contrepartie transférée par le groupe dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui constituent des ajustements de période d'évaluation (voir ci-dessous) sont comptabilisées rétrospectivement ; les autres variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées au compte de résultats.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c.-à-d. la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle) et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition à l'exception :

- des actifs ou passifs d'impôt différé et des passifs ou actifs liés aux dispositions visant les avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, et à IAS 19, Avantages du personnel, respectivement;
- des passifs ou des instruments de capitaux propres liés à des accords de paiement fondés sur des actions de l'entreprise acquise ou à des accords de paiement fondé sur des actions du groupe conclus pour remplacer des accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise, qui sont évalués conformément à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, à la date d'acquisition;
- des actifs (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente selon IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, qui sont évalués conformément à cette norme.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, le groupe doit présenter les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation (voir ci-dessous), ou les actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés pour tenir compte d'informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

Les ajustements de période d'évaluation découlent d'informations additionnelles à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition obtenues pendant la « période d'évaluation » (maximum d'un an à partir de la date d'acquisition).

(1) GOODWILL POSITIF

Le goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif à la date d'obtention du contrôle (la date d'acquisition). Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le groupe dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées initialement soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation s'effectue transaction par transaction.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation réalisé annuellement ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie auquel il est alloué (généralement, une filiale) pourrait avoir subi une perte de valeur. Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale à laquelle il se rapporte. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de tout goodwill affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris



dans l'unité. Le goodwill est comptabilisé au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des dépréciations. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures. À la sortie d'une filiale, le goodwill qui en découle ainsi que le montant cumulé des autres éléments du résultat global relatif à cette filiale sont pris en compte dans la détermination du résultat net de la sortie.

Pour les sociétés mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de cette participation.

(2) GOODWILL NÉGATIF

Si le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le groupe dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu), l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

(H) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(1) COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Toutes les immobilisations corporelles sont portées à l'actif uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs iront à l'entité et si son coût peut être évalué de façon fiable. Ces critères sont applicables lors de la comptabilisation initiale et pour des dépenses ultérieures.

Toutes les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des dépréciations.

Le coût historique inclut le prix d'achat d'origine, les coûts d'emprunts encourus pendant la période de construction et les coûts accessoires directs (par exemple les taxes non recouvrables ou le transport). Le coût des actifs produits par l'entreprise comprend les coûts des matériaux, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des coûts généraux.

(2) DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif auquel ils ont trait, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

(3) AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et sur base de la durée de vie économique utile estimée de ces actifs soit :

camions :	5 ans
véhicules :	3 à 5 ans
autre matériel :	5 ans
matériel informatique :	3 ans
matériel de bureau :	5 ans
meublement de bureau :	10 ans
rénovation de bâtiment/constructions neuves :	20-33 ans
grues :	8-12 ans avec/ou sans valeur résiduelle de 1%
excavateurs :	7 ans sans valeur résiduelle
tracklayers :	10 ans avec valeur résiduelle de 5%
containers et installations de chantier :	5 ans
matériel de chantier divers :	5 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'un amortissement étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée.

Les coûts d'emprunts qui sont directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif nécessitant une longue période de préparation sont inclus dans le coût de cet actif.



(I) CONTRATS DE LOCATION

Le groupe CFE agit essentiellement en tant que preneur de contrats de location. Les contrats de location sont comptabilisés au bilan en tant que droits d'utilisation et obligations inhérents à la location à la valeur actualisées des paiements futurs au titre des contrats de location, à un taux d'actualisation déterminé préalablement.

Le groupe CFE utilise un taux d'emprunt marginal qui diffère en fonction de la nature de l'actif sous-jacent au contrat. Au cours de l'exercice 2022, le taux d'actualisation a été révisé pour chaque catégorie d'actifs suite à la hausse sensible des taux d'intérêts de référence. Le taux d'actualisation révisé a été appliqué aux loyers restants dans l'une ou l'autre des situations suivantes afin de réévaluer le passif locatif :

- à chaque contrat pour lesquels un changement substantiel dans la durée du contrat est survenue mais n'a pas entraîné la comptabilisation d'un contrat de location distinct ;
- aux nouveaux contrats comptabilisés à partir de la date de révision de ce taux.

Les droits d'utilisation constitués sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat de location si celui-ci ne prévoit pas le transfert de propriété à son terme tandis que les obligations correspondantes sont comptabilisées en dettes financières.

Les paiements au titre de la location associés aux contrats de location d'une durée de maximum 12 mois et les contrats de locations dans le cadre desquels la valeur de l'actif sous-jacent est faible sont prises en charge pendant la période au cours de laquelle l'actif est utilisé.

Tous les loyers minimaux sont repris partiellement comme frais de financement et partiellement comme amortissements de l'obligation en cours de manière à ce que cela résulte en un intérêt périodique constant sur le solde restant de l'obligation. Les charges financières sont directement imputées à charge du résultat.

Lorsqu'il est mis fin à un contrat de location avant qu'il ne soit arrivé à échéance, toute indemnité payée au bailleur est prise en charge pendant la période au cours de laquelle il est mis fin au contrat.

(J) ACTIFS FINANCIERS

Chaque catégorie de placements est comptabilisée à sa juste valeur lors de la reconnaissance initiale de l'actif. La méthode de valorisation évoluera en fonction des catégories citées ci-dessous :

(1) TITRES D'EMPRUNT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements dans les titres d'emprunt sont présentés comme étant des actifs financiers et sont évalués à leur coût amorti, déterminé sur base du 'effective interest rate method' lorsque les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- le critère « Solely Payment of Principal and Interests » tel que défini par l'IFRS 9 est respecté ;
- les actifs sont détenus en vue d'être collectés.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période considérée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Le bénéfice ou la perte est enregistré dans le compte de résultats. Les dépréciations sont comptabilisées en compte de résultats.

(2) CRÉANCES COMMERCIALES

Nous référons au paragraphe (L).

(3) ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTATS

Les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultats à moins qu'ils ne fassent l'objet d'une documentation de couverture (paragraphe X).



(K) STOCKS

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure.

Le coût des produits finis et des en-cours de fabrication reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs, les coûts d'emprunts encourus dans la mesure où le bien nécessite une longue période de construction et une affectation des frais généraux de production fixes et variables basés sur la capacité normale des installations de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité après déduction des coûts d'achèvement estimés et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

(L) CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances commerciales courantes sont valorisées au coût amorti, en général identique à leur valeur nominale diminuée des réductions de valeur. L'évaluation des actifs financiers est réalisée sur base du modèle des pertes estimées qui requiert de prendre en considération la valeur actualisée des pertes estimées si le débiteur s'avère défaillant. Les pertes estimées sont calculées à partir de la moyenne pondérée des pertes à encourir lors de plusieurs scénarios de survenance. Cette analyse est réalisée au cas par cas, au niveau de chaque chantier.

(M) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les caisses et les dépôts à terme ayant une échéance à l'origine de moins de trois mois.

(N) DÉPRÉCIATION (IMPAIRMENT) DES ACTIFS NON FINANCIERS

La valeur comptable des actifs non courants (à l'exception des actifs financiers entrant dans le champ d'application de l'IFRS 9, des impôts différés et des actifs non courants détenus en vue de la vente) est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication qu'un actif ait perdu de sa valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable est alors estimée. Pour ce qui est des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie et des goodwill, la valeur recouvrable est estimée à chaque clôture. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de cet actif ou de son unité génératrice de trésorerie dépasse sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont enregistrées au compte de résultats.

(1) ESTIMATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

La valeur recouvrable des actifs non financiers est le montant le plus élevé entre la juste valeur moins les coûts de vente de l'actif et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux futurs estimés de trésorerie.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs estimés de trésorerie sont actualisés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'intérêt du marché actuel et les risques spécifiques liés à l'actif.

Pour les actifs qui ne génèrent pas eux-mêmes de flux de trésorerie, le montant recouvrable est déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ces actifs appartiennent.

(2) REPRISE DE LA DÉPRÉCIATION

À l'exception du goodwill pour lequel les pertes de valeur ne sont jamais reprises, les dépréciations sur les actifs non financiers ne sont reprises que lorsqu'un changement dans les estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable survient.

Une dépréciation d'actif ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif, augmentée après reprise d'une perte de valeur, n'excède pas la valeur comptable nette des amortissements, qui aurait été déterminée, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée pour cet actif.

(O) ACHAT D' ACTIONS PROPRES

Lorsque des actions de la société sont rachetées par cette dernière ou par une société du groupe CFE, le montant payé, en ce compris les coûts directement attribuables à leur acquisition, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. Le produit de la vente d'actions est directement inclus dans le total des capitaux propres, sans impact sur le compte de résultats.

En cas de réémission des actions propres, toute différence entre la valeur comptable et la contrepartie, est comptabilisée en prime d'émission.



(P) PROVISIONS

Des provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant enregistré en tant que provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la date du bilan. Cette estimation est établie en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de la dette.

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque la société a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été notifiée aux employés et annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par la société ne sont pas provisionnés.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions pour service après-vente couvrent les obligations des entités du groupe CFE dans le cadre des garanties légales concernant les chantiers livrés. Elles sont estimées de manière statistique selon les dépenses constatées au cours des années précédentes ou de manière individuelle sur la base des problèmes spécifiquement identifiés. Les provisions pour service après-vente sont constituées à partir du commencement des travaux.

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. Les coûts inévitables d'un contrat reflètent le coût net de sortie du contrat, c'est-à-dire le plus faible du coût d'exécution du contrat ou de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution. Le coût d'exécution du contrat comprend les coûts directement liés au contrat ('full direct costs'), à savoir :

- les coûts marginaux liés à l'exécution du contrat, et
- une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

Les provisions pour litige liées à l'activité concernent, pour l'essentiel, des litiges avec des clients, sous-traitants, co-traitants ou fournisseurs. Les autres provisions pour risque courantes sont principalement constituées de provisions pour pénalités de retard et autres risques rattachés à l'exploitation.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an.

(Q) AVANTAGES DU PERSONNEL

(1) OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PENSION

Les obligations en matière de pension reprennent les plans de pension et les assurances vie.

La société met en œuvre à travers le monde des plans de pension de type 'prestations définies' et de type 'cotisations définies'.

En Belgique, certains plans de pension basés sur des cotisations définies font l'objet d'un rendement minimum légalement garanti par l'employeur et sont donc qualifiés de plans de type 'prestations définies'.

Les actifs de ces plans sont en général détenus par des institutions séparées et sont en général financés par des contributions des filiales concernées et par les membres de son personnel. Ces contributions sont déterminées sur base des recommandations d'actuaire indépendants.

Les obligations en matière de pension du groupe CFE sont soit couvertes, soit non couvertes par des actifs.

a) Plans de pension de type 'cotisations définies'

Les contributions à ces plans de pension sont enregistrées dans le compte de résultats de l'exercice durant lequel elles surviennent.



b) Plans de pension de type 'prestations définies'

Pour ces plans de pension, les coûts sont estimés séparément pour chaque plan en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode des unités de crédit projetées considère que chaque période de services donne droit à une unité d'avantage supplémentaire et chaque unité est considérée séparément.

Suivant cette méthode, le coût des pensions est pris en charge au compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des travailleurs participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaire qui effectuent une évaluation annuelle complexe de ces plans. Les montants comptabilisés au compte de résultats comprennent le coût des services rendus, les charges d'intérêts, les revenus attendus des actifs de couverture et les coûts des services passés.

Les obligations relatives aux pensions comptabilisées au bilan sont évaluées en tenant compte de la valeur actuelle des dépenses futures estimées, calculées en utilisant des taux d'intérêts correspondant à ceux applicables aux obligations d'entreprises de première qualité d'une durée similaire à celles des obligations en matière de pensions après déduction des coûts des services passés non reconnus et de la juste valeur des actifs.

Le calcul des bénéfices et pertes actuariels est déterminé séparément pour chaque type de plan à prestations définies. Les bénéfices et pertes actuariels reprennent l'effet des différences entre les hypothèses actuarielles prévues et les réalisations et l'effet des modifications des hypothèses actuarielles.

Les écarts actuariels sur les engagements ou les actifs liés aux avantages postérieurs à l'emploi et résultant des ajustements d'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans la période dans laquelle ils sont encourus et font l'objet d'une réserve séparée dans les capitaux propres. Ces écarts et les variations de la limite de l'actif comptabilisé sont présentés dans l'état du résultat global.

Les charges d'intérêt à la suite de la désactualisation des avantages de retraite et engagements similaires et les produits financiers du rendement attendu des actifs du régime sont comptabilisés en résultat dans les éléments financiers.

L'introduction ou la modification d'un nouveau régime postérieur à l'emploi ou autres régimes à long terme peut augmenter la valeur actualisée de l'obligation au titre de régime à prestations définies pour les services rendus dans les périodes précédentes, c'est-à-dire le coût des services passés. Le coût des services passés lié aux régimes postérieurs à l'emploi est comptabilisé en résultat de façon linéaire sur la période moyenne jusqu'à ce que les avantages correspondants sont acceptés par les employés. Les avantages acceptés à la suite de l'adoption ou la modification d'un régime postérieur à l'emploi, et les coûts des services passés liés aux autres avantages à long terme, sont immédiatement comptabilisés en résultat.

Les calculs actuariels des obligations postérieures à l'emploi et des autres avantages à long terme sont effectués par des actuaires indépendants.

(2) BONUS

Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs sont basés sur des objectifs résultant d'indicateurs financiers et non-financiers clés. Le montant estimé des bonus est reconnu comme une charge de l'exercice auquel ils se rattachent.

(R) PASSIFS FINANCIERS

(1) PASSIFS AU COÛT AMORTI

Les emprunts portant intérêts sont valorisés à leur juste valeur, diminué des coûts de transaction y afférents. Toute différence entre cette valeur nette et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultats pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous référons au paragraphe J (2) pour la définition de cette méthode.

(2) PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTATS

Les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultats à moins qu'ils ne fassent l'objet d'une documentation de couverture (paragraphe X).

(S) DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et les autres dettes courantes sont valorisées au coût amorti.



(T) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice reprend l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés au compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en 'capitaux propres'; dans ce cas, les impôts différés sont également comptabilisés dans ces rubriques.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé selon la méthode dite du report variable ('liability method') sur toutes les différences temporelles existant entre la base fiscale d'un actif/passif et sa valeur comptable. Les taux d'imposition en vigueur à la date de la clôture sont utilisés pour le calcul des impôts différés actifs et passifs.

En vertu de cette méthode, la société doit, dans le cas d'un regroupement d'entreprises, établir des provisions pour impôts différés pour la différence entre la juste valeur de l'actif net acquis et sa base fiscale.

Les différences temporelles suivantes ne sont pas prises en compte: le goodwill non déductible fiscalement, la comptabilisation initiale des éléments d'actif et de passif qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et les différences concernant les participations dans des filiales tant qu'il n'est pas probable qu'elles seront extournées dans un futur prévisible.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible permettant de compenser l'avantage fiscal. L'actif d'impôts différés sera réduit s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal y afférent soit réalisé.

(U) PRODUITS RELATIFS AUX CONTRATS DE CONSTRUCTION ET DE SERVICES

Lorsque les gains et pertes qui résultent d'un contrat de construction peuvent être estimés de manière fiable, les produits et coûts liés aux contrats, incluant les coûts liés aux emprunts encourus lorsque le contrat dépasse la période comptable, sont reconnus progressivement dans le compte de résultat, selon le degré d'avancement du contrat à la date de clôture. Le degré d'avancement est calculé comme la proportion entre les coûts du contrat à la date de clôture et les coûts totaux estimés du contrat.

La majeure partie du revenu est reconnue progressivement lorsque l'un des critères suivant est rempli :

- le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation de la société au fur et à mesure de sa réalisation ;
- la prestation de la société crée ou valorise un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de sa valorisation ;
- la prestation de la société crée un actif sans utilisation alternative possible par la société et celle-ci a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation achevée à date.

(1) COÛTS DU CONTRAT

Les coûts du contrat sont comptabilisés comme charges au compte de résultats de l'exercice sur lequel les prestations sont fournies et auxquelles ils sont liés, et les coûts encourus liés aux activités futures du contrat sont capitalisés si l'entité s'attend à les recouvrer. Une correction sera passée pour le coût du matériel qui a été acheté mais pas encore fabriqué ou en cours de fabrication à la date faisant rapport. Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, la perte à terminaison attendue est reconnue immédiatement comme une charge.

(2) PRODUITS DU CONTRAT

Les produits issus d'un contrat de construction comprennent les produits initiaux définis dans le contrat ainsi que les modifications de travaux y étant spécifiées, les revendications et bonus de performance dans la mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement significatif des produits reconnus cumulés lorsque l'incertitude associée aux composantes variables est ultérieurement résolue. Lorsque l'issue d'un contrat de construction ne peut pas être estimée de manière fiable, les produits du contrat sont comptabilisés dans la mesure où les coûts du contrat encourus sont susceptibles d'être recouverts.

Le prix de la transaction est déterminé comme étant la juste valeur de la contrepartie que la société s'attend à recevoir et celui-ci est alloué à l'obligation de performance basée sur des prix de vente séparés. Les prix de vente séparés sont estimés selon les coûts estimés.

Une modification du contrat peut mener à l'augmentation ou la diminution du prix de transaction. Il s'agit d'une instruction venant du client quant à la portée du travail déterminée par le contrat. En appliquant ce principe, les primes de performances et les



revendications sont généralement considérées comme faisant uniquement partie du prix de transaction lorsqu'un accord fut défini avec le client. Les composantes variables les plus communes telles que le prix des matériaux et les rémunérations du personnel affecté aux chantiers ne doivent être incluses dans le prix de transaction qu'à partir du moment où il est hautement probable qu'il n'y aura pas ultérieurement d'ajustement significatif à la baisse des produits comptabilisés.

Les primes de performance constituent une partie des produits du contrat lorsque le degré d'avancement du contrat est tel qu'il est probable que le niveau de performance spécifié sera effectivement atteint ou dépassé et que le montant de la prime de performance peut être déterminée de manière fiable.

(3) SOLDES DU CONTRAT

Un actif sur contrat est le droit de l'entité d'obtenir une contrepartie en échange du transfert de biens ou services à un client. Si l'entité fournit des biens ou services à un client avant que ce dernier ne paie la contrepartie ou que cette contrepartie ne soit due, un actif sur contrat est reconnu pour la contrepartie conditionnelle acquise.

Un passif sur contrat est l'obligation de l'entité de transférer des biens ou services à un client pour lequel le groupe a encaissé la contrepartie préalablement au transfert de biens ou services à ce client. Un passif sur contrat est reconnu lorsque la contrepartie est encaissée d'avance ou que celle-ci est due (selon la première éventualité). Les passifs sur contrat sont comptabilisés en tant que produits lorsque l'entité réalise le contrat.

(4) COÛTS D'OBTENTION OU DE RÉALISATION D'UN CONTRAT

CFE a estimé que le coût d'obtention d'un contrat (par exemple, les commissions payées) ainsi que les coûts de réalisation y étant liés non couverts par une norme IFRS spécifique qui doivent en principe être capitalisés comme défini par l'IFRS 15 lorsqu'ils remplissent certains critères spécifiques, n'ont pas d'incidences significatives sur la comptabilisation des produits et marges sur projets. En tant que tels, ces coûts d'obtention ou de réalisation d'un contrat ne sont pas comptabilisés indépendamment selon l'IFRS 15, mais inclus dans la comptabilisation du projet et donc reconnus lorsqu'ils sont encourus.

(5) CONSIDÉRATIONS SPÉCIFIQUES DU REVENU PAR SEGMENT

a) Revenu des contrats de construction et de multitechnique

CFE est responsable de la gestion globale d'un projet dans lequel divers biens et services sont inclus comme la démolition, le terrassement, la dépollution des sols, les travaux de fondation, les achats de matériaux, la construction du gros-œuvre et des façades, l'installation des lots techniques (électricité, HVAC, ...) et la réalisation des parachèvements.

Les obligations de performance visant à transférer les biens et services ne sont pas traitées distinctement dans le cadre du contrat, car l'entité fournit un service significatif d'intégration de biens et services (les intrants) dans le bâtiment (le produit combiné) pour lequel le client a conclu un accord. C'est pourquoi les biens et services ne sont pas distincts. L'entité comptabilise tous les biens et services du contrat comme une seule et même obligation de performance.

Les revenus des contrats de construction sont reconnus selon le degré d'avancement suivant la méthode basée sur les coûts, c'est-à-dire selon la part des coûts du contrat engagée pour sa réalisation à date sur les coûts totaux estimés.

Dans la mesure où le contrat identifie explicitement chaque unité de manière individuelle et que le client peut tirer avantage de chacune individuellement, la construction de chaque unité doit être considérée comme des obligations de performances distinctes et les produits sont reconnus séparément pour chaque obligation de performance.

Pour certains contrats, principalement dans le segment multitechnique, les travaux d'installation et d'exécution couvrent une très courte période temps. Pour de tels contrats, les produits sont reconnus au moment précis où les travaux sont achevés.

b) Développement immobiliers

CFE est responsable de la gestion globale des projets immobiliers au travers desquels plusieurs blocs d'immeubles en construction (ou à construire) sont vendus au(x) client(s). Tout en prenant en considération que le régulateur local régit le transfert de propriété au client final, l'obligation de performance est remplie progressivement ou à un moment précis. Le revenu est reconnu une fois que les risques matériels et avantages inhérents à la propriété ont été transféré à l'acheteur en substance et qu'aucune incertitude persiste en ce qui concerne le recouvrement des montants dus, des coûts associés ou du possible renvoi des biens.

Pour les projets dits mixtes, à savoir des développements immobiliers incluant des unités résidentielles, de bureaux et/ou de commerces, selon que les différentes unités développées sont distinctes ou non, au sens de la norme IFRS 15, ils seront subdivisés en une ou plusieurs obligations de performance. Par ailleurs, en fonction du cadre contractuel, le développement du projet et le suivi de la construction de celui-ci seront considérés comme une obligation unique de performance ou deux obligations distinctes.



Le revenu est comptabilisé lorsque chaque obligation de performance prise individuellement est satisfaite, à savoir :

- si le législateur local rend la propriété de la construction transférable progressivement tout au long de l'exécution des travaux de construction et dans le cas où le groupe est contractuellement contraint de revendre les biens immobiliers à d'autres clients et qu'il dispose d'un droit exécutoire au paiement des travaux effectués, les revenus issus de la construction de ces immeubles résidentiels seront dès lors reconnus progressivement à l'avancement. Le pourcentage d'avancement est calculé en fonction de la part des coûts cumulés du contrat engagée pour sa réalisation à date divisée par les coûts totaux estimés et suivant le degré de propriété transférée à la date de clôture. Cela concerne les projets développés en Belgique et au Luxembourg ;
- si le législateur prévoit que le transfert de risques et avantage ainsi que le droit au paiement exécutoire n'est établi que lorsque l'unité résidentielle est entièrement construite et livrée, le revenu est seulement reconnu à un moment précis : à la signature de l'acte notarié ou du protocole de transfert entre CFE et le client final. Cela concerne uniquement les projets développés en Pologne.

Dans le cas où le développement d'un projet et le suivi de la construction de celui-ci sont considérés comme deux obligations distinctes, le revenu relatif au développement du projet sera généralement reconnu à un moment précis lors de la vente et le revenu relatif au suivi de la construction sera reconnu à l'avancement tel que précédemment.

(V) AUTRES REVENUS

(1) REVENUS ET FRAIS LOCATIFS

Les revenus et frais locatifs sont reconnus linéairement sur la durée du bail.

(2) SUBVENTIONS PUBLIQUES

Une subvention liée au résultat est reconnue initialement en tant que produit à reporter dans l'état consolidé de la situation financière dans le cas où il existe une forte présomption que celle-ci sera reçue et que la société se conformera aux conditions y étant attachées. Ces subventions sont systématiquement reconnues dans le compte de résultats comme étant des autres produits issus des activités opérationnelles sur la même période pendant laquelle ces dépenses sont couvertes par la subvention.

Les subventions en capital qui indemnisent la société pour le coût d'un actif sont systématiquement comptabilisées en déduction du coût de ces immobilisations. Elles sont reconnues à leur valeur attendue à la date de comptabilisation initiale dans l'état consolidé de la situation financière et en déduction de la charge d'amortissement de l'actif sous-jacent sur la durée de vie utile de celui-ci dans le compte de résultat.

(W) CHARGES

(1) CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières comprennent les intérêts dus sur les emprunts, les pertes de change sur les monnaies étrangères et les pertes émanant des instruments de couverture qui sont repris au compte de résultats.

Tous les intérêts et les autres coûts encourus liés aux emprunts, hors ceux qui étaient éligibles à être capitalisés, sont comptabilisés en résultat en tant que charges financières. Les frais d'intérêts relatifs aux contrats de location sont reconnus au compte de résultats en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

(2) FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT, FRAIS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION ET COÛTS DE DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES INFORMATIQUES

Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont pris en résultat pendant l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et de développement de systèmes informatiques sont pris en charges lorsqu'ils sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'immobilisations incorporelles.

(X) COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La société utilise des instruments financiers dérivés principalement afin de réduire les risques liés aux fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des taux de change. Les règles adoptées par la société interdisent l'utilisation de tels instruments à des fins spéculatives.



La société ne détient ni n'émet d'instruments financiers à des fins de transaction. Cependant, les dérivés qui ne sont pas qualifiés comme instruments de couverture au sens de la norme IFRS 9 sont présentés en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés initialement à leur juste valeur. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La comptabilisation des pertes ou bénéfices non réalisés dépend de la qualification de l'instrument financier dérivé et de l'efficacité de la couverture.

La juste valeur 'swaps' des taux d'intérêt est la valeur estimée que la société recevrait ou paierait en exerçant le swap à la date de clôture, en tenant compte des courbes de taux d'intérêt actuelles et de la solvabilité de la contrepartie du swap.

La juste valeur d'un 'forward exchange contract' est la valeur cotée en bourse à la date de clôture, donc la valeur actuelle du prix 'forward' coté.

La comptabilité de couverture est applicable si les conditions prévues par la norme IFRS 9 sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- le lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit être documenté, ainsi que les potentielles sources d'inefficacité ;
- l'inefficacité rétrospective doit être mesurée à chaque arrêté ;
- la relation de couverture se compose uniquement d'instruments de couverture éligibles et d'éléments couverts éligibles ;
- le ratio de couverture de la relation de couverture est le même que celui résultant de la quantité de l'élément couvert que l'entité couvre réellement et de la quantité de l'instrument de couverture que l'entité utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur d'une période à l'autre sont comptabilisées de manière différente selon la qualification comptable de l'instrument :

(1) COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE (CASH-FLOW HEDGES)

Si un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de flux de trésorerie d'une obligation reconnue, d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue de la société, la partie effective du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée en autres éléments du résultat global et font l'objet d'une réserve séparée des capitaux propres.

Si l'engagement ferme ou la transaction prévue dans le futur mène à la comptabilisation d'un élément d'actif ou de passif non financier, les pertes ou les profits cumulés sont extraits de la rubrique 'capitaux propres' et sont repris dans l'évaluation initiale de la valeur de l'élément d'actif ou de passif.

Dans l'autre cas, les profits ou les pertes cumulés sont extraits de la rubrique 'capitaux propres' et comptabilisés au compte de résultats en même temps que la transaction couverte.

La partie non effective de la perte ou du profit réalisé sur l'instrument financier est comptabilisée au compte de résultats. Les pertes et les profits provenant de la valeur temporaire de l'instrument financier dérivé sont comptabilisés en compte de résultats.

Si un instrument de couverture ou une relation de couverture est arrivé à échéance mais que la transaction couverte doit encore avoir lieu, le profit ou la perte cumulative non réalisé à ce moment reste dans la rubrique 'capitaux propres' et est comptabilisé suivant le principe exposé ci-dessus quand la transaction a lieu.

Si l'on s'attend à ce que la transaction couverte ne se produise pas, le profit ou la perte cumulatif non réalisé comptabilisé dans la rubrique 'capitaux propres' est repris immédiatement au compte de résultats.

(2) COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

Pour tout instrument financier dérivé couvrant l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette comptabilisée, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture est comptabilisé au compte de résultats. La valeur de l'élément couvert est également valorisée à la juste valeur attribuable au risque couvert. La perte ou le profit y étant relatif est comptabilisé au compte de résultats.

Les justes valeurs des éléments couverts, relatives au risque couvert, sont les valeurs comptables à la date de clôture converties en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.



(3) COUVERTURE D'UN INVESTISSEMENT NET DANS DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Si une dette en monnaie étrangère couvre un investissement dans une entité étrangère, les écarts de conversion dus à la conversion de la dette en euros, seront comptabilisés en 'écarts de conversion' dans les autres éléments du résultat global.

Si un instrument financier dérivé couvre un investissement net relatif à des opérations étrangères, la partie effective du bénéfice ou de la perte sur l'instrument financier sera comptabilisée directement en 'écarts de conversion' dans les autres éléments du résultat global, la partie non effective étant comptabilisée au compte de résultats.

(4) INSTRUMENTS LIÉS AUX CONTRATS DE CONSTRUCTION

Si un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de flux de trésorerie d'une obligation reconnue, d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue de la société dans le cadre d'un contrat de construction (principalement des achats ou ventes à terme de devises), cet instrument ne fait pas l'objet d'une documentation de couverture de flux de trésorerie telle que décrite au point (1) ci-dessus. Le profit ou la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est comptabilisé au compte de résultats comme un produit financier ou une charge financière.

Le profit ou la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est considérée comme un coût du contrat de construction (voir paragraphe (U) ci-dessus). Cet élément n'intervient cependant pas dans la détermination du degré d'avancement du contrat.

(Y) ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les immobilisations et les groupes d'actifs qui sont aliénés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera réalisée dans le cadre d'une cession et non par leur utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que si la cession de ces actifs, par vente ou autre, est hautement probable et que l'actif ou le groupe d'actifs cédé est immédiatement disponible à la vente dans son état actuel. La direction doit s'être engagée à conclure la vente dans l'année suivant la date de classification.

Les actifs détenus en vue la vente sont évalués au plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente. Ils sont présentés séparément avec leur passifs associés dans l'état consolidé de la situation financière. Le résultat et les flux de trésorerie des activités abandonnées sont respectivement présentés séparément dans le compte de résultat consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidé. Les actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente ne sont plus amortis ou dépréciés.

Au 31 décembre 2021, il s'agissait des activités de DEME. Le 2 décembre 2021, le conseil d'administration avait annoncé son intention de scinder le groupe en deux sociétés cotées distinctes : CFE et DEME Group. L'objectif de cette scission était de créer deux acteurs de premier plan dans leurs secteurs d'activité respectif. La scission partielle a eu lieu le 29 juin 2022. Le 30 juin 2022, DEME Group démarra sa cotation sur Euronext Brussels en tant qu'entité distincte.

(Z) INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du groupe CFE qui génère des revenus et encourt des charges, et dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par la direction afin de prendre des décisions ou déterminer la performance du secteur. Les activités poursuivies du groupe CFE sont composées de quatre segments opérationnels : le segment promotion immobilière, le segment multitechnique, le segment construction & rénovation et le segment investissements & holding.

Les activités abandonnées sont exclusivement composées des activités du groupe DEME.



3. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires sont intégrées par mise en équivalence. Cela concerne notamment Rent-A-Port, Green Offshore et certaines filiales de BPI.

L'évolution du périmètre de consolidation du groupe CFE entre 2022 et 2021 se résume comme suit :

Nombre d'entités	2022	2021
Intégration globale	68	80
Mise en équivalence	90	93
Total	158	173

OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les états financiers consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale; et
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence pour le résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des états financiers consolidés du groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultats. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de change résultant de la conversion dans les réserves consolidées. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date de l'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autre charges et produits financiers au compte de résultats.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les produits dérivés de change utilisés à des fins de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de change résultant de la conversion dans les autres éléments du résultat global et font l'objet d'une réserve séparée dans les capitaux propres.



4. INFORMATION SECTORIELLE

SECTEURS OPÉRATIONNELS

L'information sectorielle est présentée en tenant compte des différents segments opérationnels. Les résultats et les éléments d'actif et de passif des segments comprennent des éléments attribuables à un segment.

Le groupe CFE est constitué de quatre segments opérationnels, à savoir :

Promotion Immobilière

Le segment Promotion Immobilière développe des projets immobiliers en Belgique, au Luxembourg et en Pologne.

Multitechnique

Le segment Multitechnique regroupe les activités des divisions VMA et MOBIX :

- VMA est spécialisée dans la réalisation des installations techniques des bâtiments, leur gestion automatisée (smart buildings) et leur maintenance à long terme ainsi que dans l'automatisation des chaînes de production dans l'industrie automobile, chimique et agro-alimentaire ;
- MOBIX est un acteur de premier plan en Belgique pour la réalisation de travaux ferroviaires (pose de voies et de caténaires et signalisation) et l'éclairage public.

Construction & Rénovation

Le segment Construction & Rénovation regroupe l'ensemble des filiales de CFE actives en Belgique, en Pologne, au Grand-Duché de Luxembourg et en Allemagne, spécialisées dans la construction et la rénovation d'immeubles de bureaux, d'immeubles résidentiels, d'hôpitaux, d'hôtels, d'écoles, de parkings et de bâtiments industriels. Les sociétés Wood Shapers (construction et promotion de projets en matériaux biosourcés et hybrides) et LTS (usines de production et montage d'éléments préfabriqués en bois) font également partie de ce segment.

Investissements & Holding

En plus des activités propres à une holding, ce segment regroupe également :

- des participations dans Rent-A-Port, Green-Offshore et dans deux contrats de type Design Build Finance and Maintenance en Belgique ;
- les activités de construction non transférées qui ne concernent qu'un nombre limité de projets qui ont tous été réceptionnés.



ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clôturé au 31 décembre 2022 (milliers d'euros)	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Eliminations inter segments	Total consolidé
Chiffre d'affaires (CA)	85.392	338.822	798.661	5.369	(61.023)	1.167.221
EBITDA	15.269	19.883	25.826	1.868	284	63.130
% CA	17,88%	5,87%	3,23%			5,41%
Amortissements et dépréciations	(1.034)	(8.554)	(10.533)	(749)	0	(20.870)
Résultat opérationnel sur l'activité	14.235	11.329	15.293	1.119	284	42.260
Part dans le résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3.322	4	(322)	5.750	0	8.754
Résultat opérationnel (EBIT)	17.557	11.333	14.971	6.869	284	51.014
% CA	20,56%	3,34%	1,87%			4,37%
Résultat financier	(1.659)	(813)	(2.209)	1.027	0	(3.654)
Impôts sur le résultat	(1.539)	(3.605)	(3.778)	(34)	(6)	(8.962)
Résultat des activités poursuivies - part du groupe	14.395	6.915	8.984	7.862	278	38.434
% CA	16,86%	2,04%	1,12%			3,29%
Résultat des activités abandonnées - part du groupe						190.973
Résultat - part du groupe	14.395	6.915	8.984	7.862	278	229.407
% CA	16,86%	2,04%	1,12%			

Exercice clôturé au 31 décembre 2021 (milliers d'euros)	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Eliminations inter segments	Total consolidé
Chiffre d'affaires (CA)	106.300	321.380	723.682	9.789	(35.805)	1.125.346
EBITDA	25.573	27.632	18.673	(3.658)	318	68.538
% CA	24,06%	8,60%	2,58%			6,09%
Amortissements et dépréciations	(878)	(8.917)	(9.412)	(1.010)	0	(20.217)
Résultat opérationnel sur l'activité	24.695	18.715	9.261	(4.668)	318	48.321
Part dans le résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.399	110	(5)	4.151	0	9.655
Résultat opérationnel (EBIT)	30.094	18.825	9.256	(517)	318	57.976
% CA	28,31%	5,86%	1,28%			5,15%
Résultat financier	(4.134)	(488)	(2.406)	989	0	(6.039)
Impôts sur le résultat	(2.990)	(5.307)	(4.008)	(31)	(95)	(12.431)
Résultat des activités poursuivies - part du groupe	22.970	13.030	2.842	441	223	39.506
% CA	21,61%	4,05%	0,39%			3,51%
Résultat des activités abandonnées - part du groupe						110.502
Résultat - part du groupe	22.970	13.030	2.842	441	223	150.008
% CA	21,61%	4,05%	0,39%			

Conformément aux prescrits de l'IFRS 5.34, DEME a été présentée comme une activité abandonnée et sa contribution aux résultats consolidés du groupe CFE a été présentée sur une ligne distincte (« Résultat des activités abandonnées - part du groupe »). Nous référons à la note 5 du présent rapport.

Au cours de l'exercice 2022, aucun projet de promotion immobilière n'a fait l'objet d'une reconnaissance de revenu à l'achèvement (2021 : 20.450 milliers d'euros).



DÉCOMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Décomposition par zone géographique

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Belgique	828.635	803.152
Pologne	134.889	156.295
Luxembourg	174.403	137.735
Autres	29.294	28.164
Total consolidé	1.167.221	1.125.346

La répartition du chiffre d'affaires par pays est fonction du pays où les prestations sont réalisées.

Le groupe n'a pas de revenus générés en 2022 par un client significatif qui s'élèveraient à plus de 10% du chiffre d'affaires.

Décomposition par secteur d'activité

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Promotion immobilière	85.392	106.300
VMA	225.819	196.375
MOBIX	113.606	125.005
Eliminations intra segment	(603)	0
Multitechnique	338.822	321.380
Construction & Rénovation	798.661	723.682
Investissements & Holding et éliminations inter segments	(55.654)	(26.016)
Total consolidé	1.167.221	1.125.346

Le groupe CFE reconnaît, au niveau du chiffre d'affaires du segment construction & rénovation, le chiffre d'affaires réalisé pour le compte du segment promotion immobilière.

L'élimination du chiffre d'affaires commun au segment construction & rénovation et au segment promotion immobilière est réalisée au niveau des éliminations inter segments.

Compte tenu de l'absence de simultanéité entre la construction et la vente par le segment promotion immobilière, le chiffre d'affaires interne se trouve stocké en cours de construction et déstocké au moment de la vente.

CARNET DE COMMANDES

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021	Variation
Promotion immobilière	74.262	43.510	+70,7%
VMA	244.881	236.359	+3,6%
MOBIX	124.015	164.620	-24,7%
Multitechnique	368.896	400.979	-8,0%
Construction & Rénovation	1.264.085	1.166.070	+8,4%
Investissements & Holding	7.888	10.060	-21,6%
Total consolidé	1.715.131	1.620.619	+5,8%



ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clôturé au 31 décembre 2022 (milliers d'euros)	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Éliminations inter segments	Total Consolidé
ACTIFS						
Goodwill	0	22.812	911	0	0	23.723
Immobilisations corporelles	2.171	43.455	30.700	1.383	0	77.709
Prêts non courants à des sociétés consolidées du groupe	0	0	0	31.558	(31.558)	0
Autres actifs financiers non courants	101.653	0	161	36.480	0	138.294
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	38.018	154	3.697	68.996	0	110.865
Autres postes de l'actif non courants	10.445	1.918	8.780	188.225	(187.817)	21.551
Stocks	152.438	6.096	10.732	26	(825)	168.467
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.266	6.639	69.630	46.614	0	127.149
Position de trésorerie interne – Cash pooling – actif	1.748	38.763	152.994	28.610	(222.115)	0
Autres postes de l'actif courants	23.394	137.317	231.990	15.333	(17.713)	390.321
Total de l'actif	334.133	257.154	509.595	417.225	(460.028)	1.058.079
PASSIFS						
Capitaux propres	118.749	89.243	73.543	131.414	(188.423)	224.526
Emprunts non courants à des sociétés consolidées du groupe	20.000	0	11.558	0	(31.558)	0
Dettes financières non courantes	41.186	25.809	11.892	75.161	0	154.048
Autres postes de passifs non courants	41.388	1.711	7.765	4.819	0	55.683
Dettes financières courantes	11.167	4.942	5.357	528	0	21.994
Position de trésorerie interne – Cash pooling – passif	18.159	15.639	13.188	175.120	(222.106)	0
Autres postes de passifs courants	83.484	119.810	386.292	30.183	(17.941)	601.828
Total passifs	215.384	167.911	436.052	285.811	(271.605)	833.553
Total des capitaux propres et passifs	334.133	257.154	509.595	417.225	(460.028)	1.058.079

Exercice clôturé au 31 décembre 2021 (milliers d'euros)	DEME	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Éliminations inter segments	Total consolidé
ACTIFS							
Goodwill	0	0	22.852	911	0	0	23.763
Immobilisations corporelles	0	1.121	42.922	36.368	1.872	0	82.283
Prêts non courants à des sociétés consolidées du groupe	0	0	0	0	26.049	(26.049)	0
Autres actifs financiers non courants	0	68.350	0	9	10.954	0	79.313
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	0	48.259	149	88	54.922	0	103.418
Autres postes de l'actif non courants	0	9.873	2.207	9.406	1.234.516	(1.231.941)	24.061
Stocks	0	141.222	6.158	10.736	3.090	(825)	160.381
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	6.326	4.984	57.898	74.379	0	143.587
Position de trésorerie interne – Cash pooling – actif	0	49.675	49.584	104.936	26.561	(230.756)	0
Autres postes de l'actif courants	0	25.199	121.654	229.236	24.369	(14.666)	385.792
Actifs détenus en vue de la vente	4.297.401	0	0	0	0	0	4.297.401
Total de l'actif	4.297.401	350.025	250.510	449.588	1.456.712	(1.504.237)	5.299.999
PASSIFS							
Capitaux propres	1.822.195	104.362	91.742	70.834	1.103.200	(1.236.307)	1.956.026
Emprunts non courants à des sociétés consolidées du groupe	0	20.000	0	6.049	0	(26.049)	0
Dettes financières non courantes	0	43.954	26.375	6.731	539	0	77.599
Autres postes de passifs non courants	0	36.426	2.234	9.211	16.720	0	64.591
Emprunts obligataires courants	0	29.899	0	0	0	0	29.899
Dettes financières courantes	0	29.350	4.613	4.628	110.493	0	149.084
Position de trésorerie interne – Cash pooling – passif	0	18.845	8.100	17.440	186.369	(230.754)	0
Autres postes de passifs courants	0	67.189	117.446	334.695	39.391	(11.127)	547.594
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	2.475.206	0	0	0	0	0	2.475.206
Total passifs	2.475.206	245.663	158.768	378.754	353.512	(267.930)	3.343.973
Total des capitaux propres et passifs	4.297.401	350.025	250.510	449.588	1.456.712	(1.504.237)	5.299.999



TABEAU RÉSUMÉ CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clôturé au 31 décembre 2022 (milliers d'euros)	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Total Consolidé
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités opérationnelles avant variations du fonds de roulement	24.735	18.821	25.495	3.384	72.435
Flux de trésorerie nets provenant (utilisés dans) des activités opérationnelles	9.587	1.192	65.984	(6.869)	69.894
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités d'investissement	(983)	(5.138)	(1.289)	(15.715)	(23.125)
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités de financement	(10.559)	5.664	(52.492)	(5.183)	(62.570)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie	(1.955)	1.718	12.203	(27.767)	(15.801)

Exercice clôturé au 31 décembre 2021 (milliers d'euros)	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Total consolidé
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités opérationnelles avant variations du fonds de roulement	34.117	27.105	20.226	(4.092)	77.356
Flux de trésorerie nets provenant (utilisés dans) des activités opérationnelles	28.243	17.109	(26.272)	15.010	34.090
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités d'investissement	(692)	(9.632)	(3.075)	(4.411)	(17.810)
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités de financement	(26.879)	(7.883)	19.267	5.241	(10.254)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie	672	(406)	(10.080)	15.840	6.026

Le flux de trésorerie provenant (utilisé dans le cadre) des activités de financement contient les montants de cash pooling par rapport aux autres segments. Un montant positif correspond à une consommation de liquidité dans le cash pooling. Cette rubrique reprend également les financements externes notamment et principalement dans les segments promotion immobilière et investissements & holding.

AUTRES INFORMATIONS

Exercice clôturé au 31 décembre 2022 (milliers d'euros)	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Total consolidé
Amortissements	(1.034)	(8.554)	(10.532)	(750)	(20.870)
Investissements	2.705	8.585	16.304	397	27.991

Exercice clôturé au 31 décembre 2021 (milliers d'euros)	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Total consolidé
Amortissements	(878)	(8.917)	(9.412)	(1.010)	(20.217)
Investissements	1.190	11.515	8.121	229	21.055

Les investissements incluent les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Les acquisitions par voie de regroupement d'entreprises ne sont pas incluses dans ces montants.

INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

Les opérations du groupe dans les segments promotion immobilière, multitechnique et construction & rénovation se situent principalement en Belgique, au Luxembourg et en Pologne.

Les immobilisations corporelles dans les segments promotion immobilière, multitechnique et construction & rénovation se situent principalement en Belgique.



5. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE FILIALES

ACQUISITIONS ET CESSIONS POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2022

Dans le courant du premier trimestre 2022, le groupe Rent-A-Port NV, détenu à 50% par CFE SA et intégré selon la méthode de la mise en équivalence, a acquis 32,59% des participations ne donnant pas le contrôle d'Infra Asia Investment Hong Kong Ltd, augmentant sa participation à 94,00%. Sur base des normes IFRS, le rachat de participations ne donnant pas le contrôle ne peut donner lieu à une allocation de goodwill. L'excédent versé par rapport à l'actif net acquis est donc directement déduit des capitaux propres. Cette transaction a un impact négatif de 3,2 millions d'euros sur les capitaux propres du groupe CFE tels que présenté dans l'état consolidé de la variation des capitaux propres (sur la ligne « modification de périmètre et autres mouvements »).

Le 22 décembre 2022, la société Van Laere NV, filiale à 100% du groupe CFE et consolidée par intégration globale, a cédé 65% de ses titres détenus dans Hofkouter NV, elle-même filiale à 100% du groupe CFE et consolidée par intégration globale, à Ackermans & Van Haaren NV au prix de 8.203 milliers d'euros. L'actif net cédé s'élevait à 7.409 milliers d'euros (à 65%). La plus-value consolidée (795 milliers d'euros) a été enregistrée en produits des activités annexes. Nous référons à la note 6 « Produits des activités annexes et autres charges d'exploitation ».

Cette opération a eu pour conséquence le changement de méthode de consolidation d'Hofkouter NV ; d'intégration globale à mise en équivalence. Nous référons à la note 15 « Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ». L'impact principal de ce changement de méthode est la décomptabilisation des immobilisations corporelles de la société. Nous référons à la note 14 « Immobilisations corporelles ».

Au niveau des segments multitechnique, construction & rénovation et investissements & holding, outre la transaction relative à Hofkouter NV, aucune autre opération d'acquisition ou de cession au sens de la norme IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* et ayant une incidence significative sur les états financiers du groupe CFE n'a été réalisée en 2022.

Les acquisitions et cessions réalisées au niveau du segment promotion immobilière ne sont pas des regroupements d'entreprises et, par conséquent, l'ensemble du prix payé est alloué aux terrains et constructions détenus en stock. Les principales acquisitions et cessions réalisées au niveau du segment promotion immobilière sont présentées dans le préambule.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET PASSIFS ASSOCIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le 2 décembre 2021, le conseil d'administration avait annoncé son intention de scinder le groupe en deux sociétés cotées distinctes : CFE et DEME Group. L'objectif de cette scission était de créer deux acteurs de premier plan dans leurs secteurs d'activité respectifs. Cette annonce a eu pour conséquence que les activités de DEME qui allaient être transférées à DEME Group en 2022 devaient être comptabilisées en tant que « activités abandonnées » au 31 décembre 2021 conformément aux prescrits de l'IFRS 5. Cela signifie concrètement que les actifs et passifs associés aux activités de DEME avaient été présentés sur une seule ligne à l'actif et au passif de la situation financière du 31 décembre 2021 en tant qu'actifs et passifs détenus en vue de la vente en 2022.

La scission partielle a eu lieu le 29 juin 2022. Le 30 juin 2022, DEME Group démarra sa cotation sur Euronext Brussels en tant qu'entité distincte.

Suite à la scission, CFE a décomptabilisé tous les actifs et passifs de DEME, y compris les retraitements consécutifs à la comptabilisation des actifs et passifs identifiables de DEME à leur juste valeur. Il a été établi que la scission n'entraînait pas dans le champ d'application de l'IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires » étant donné que l'actionnaire de contrôle ne change pas après la transaction (l'actif non monétaire étant en définitive contrôlé par la même partie avant et après la distribution). CFE a choisi de ne pas comptabiliser la distribution à la juste valeur, mais de comptabiliser les distributions intra-groupe non monétaires (c'est-à-dire la scission) en décomptabilisant les actifs et passifs de DEME à leur valeur comptable en contrepartie des capitaux propres.

Actifs classés comme détenus en vue de la vente

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Solde au terme de l'exercice précédent	4.297.401	0
Reclassés en actifs détenus en vue de la vente pendant l'exercice	683.171	4.297.401
Cessions	(4.980.572)	0
Solde au terme de l'exercice	0	4.297.401



Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Solde au terme de l'exercice précédent	2.475.206	0
Reclassés en passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente pendant l'exercice	469.572	2.475.206
Cessions	(2.944.778)	0
Solde au terme de l'exercice	0	2.475.206

Situation financière consolidée des activités abandonnées

Les actifs et les passifs associés aux activités de DEME présentés comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021 et scindés le 29 juin 2022 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(milliers d'euros)	Juin 2022	Décembre 2021
ACTIFS		
Goodwill	153.793	153.793
Immobilisations corporelles	2.594.181	2.363.428
Autres actifs financiers non courants	26.518	33.450
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	170.409	141.527
Autres postes de l'actif non courants	269.741	249.842
Stocks	17.765	12.168
Trésorerie et équivalents de trésorerie	675.245	528.632
Autres postes de l'actif courants	1.072.920	782.105
Actifs détenus en vue de la vente	0	32.456
Total de l'actif	4.980.572	4.297.401
PASSIFS		
Capitaux propres	2.035.794	1.822.195
Dettes financières non courantes	868.868	577.970
Autres postes de passifs non courants	235.076	194.024
Dettes financières courantes	380.029	343.340
Autres postes de passifs courants	1.460.805	1.359.872
Total passifs	2.944.778	2.475.206
Total des capitaux propres et passifs	4.980.572	4.297.401
Éléments comptabilisés dans le résultat global cumulé :		
Réserves valorisées à la juste valeur	(3.663)	(89.816)
Impôts différés sur les réserves	1.112	22.661
Ecarts de change résultant de la conversion	(11.743)	(8.881)
Total des éléments comptabilisés dans le résultat global cumulé	(14.294)	(76.036)



Compte de résultats consolidé des activités abandonnées

Conformément aux prescrits de la norme IFRS 5.25, les résultats des activités abandonnées jusqu'à la date de scission partielle ont été comptabilisés sur une ligne distincte dans le compte de résultats consolidé : 'Résultat des activités abandonnées'. Par ailleurs, à partir du moment où les activités de DEME ont été présentées comme activités abandonnées, les immobilisations incorporelles et corporelles ne doivent plus être amorties. En conséquence, la contribution de DEME au résultat net de CFE exclut les charges d'amortissements relatives au premier semestre 2022.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le résultat (part du groupe) réalisé par les activités de DEME Group (39,5 millions d'euros à fin juin 2022 contre 114,6 millions d'euros au 31 décembre 2021) et le résultat des activités abandonnées (part du groupe) dans les états financiers de CFE.

(milliers d'euros)	Juin 2022	Décembre 2021
Résultat de DEME – part du groupe	39.470	114.581
Retraitements (*)	(2.039)	(4.079)
Résultat de DEME (inclus retraitements) – part du groupe	37.431	110.502
Annulation des amortissements sur immobilisations (in)corporelles	153.542	0
Résultat des activités abandonnées – part du groupe	190.973	110.502

(*) Retraitements consécutifs à la comptabilisation des actifs et passifs identifiables de DEME à leur juste valeur suite à l'acquisition de 50% complémentaires des titres DEME au 24 décembre 2013.

Le tableau suivant résume les résultats des activités abandonnées dans les états financiers de CFE avant l'annulation des amortissements sur immobilisations (in)corporelles.

(milliers d'euros)	Juin 2022	Décembre 2021
Chiffre d'affaires	1.291.688	2.510.607
Charges opérationnelles (hors amortissements et dépréciations)	(1.100.383)	(2.041.299)
EBITDA	191.305	469.308
Amortissements et dépréciations	(153.542)	(330.616)
Résultat opérationnel sur l'activité	37.763	138.692
Part dans le résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6.782	9.818
Résultat opérationnel (EBIT)	44.545	148.510
Résultat financier	4.329	(5.412)
Résultat avant impôts	48.874	143.098
Impôts sur le résultat	(9.146)	(29.839)
Résultat – part du groupe	37.431	110.502

Flux de trésorerie des activités abandonnées

La contribution du groupe DEME aux flux de trésorerie du groupe CFE au cours de l'exercice 2022 se limite à l'encaissement à fin mars 2022 d'un dividende de 40,8 millions d'euros.

Les flux de trésorerie attribuables aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement relatifs aux activités de DEME sont résumés comme suit :

(milliers d'euros)	Juin 2022	Décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	528.632	621.937
Flux de trésorerie nets provenant (utilisés dans) des activités opérationnelles	73.663	422.447
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités d'investissement	(206.912)	(266.412)
Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités de financement	277.144	(250.827)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie	143.895	(94.792)
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	2.718	1.487
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	675.245	528.632



6. PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les produits des activités annexes qui s'élèvent à 54.572 milliers d'euros (2021 : 50.749 milliers d'euros) sont essentiellement relatifs :

- à des refacturations diverses et autres indemnisations pour 38.725 milliers d'euros (2021 : 49.392 milliers d'euros) ;
- aux plus-values de cession sur participations pour 13.668 milliers d'euros dont 9.336 milliers d'euros relatifs à la cession de la totalité des titres détenus dans Wooden SA, 795 milliers d'euros relatifs à la cession de 65% des titres détenus dans Hofkouter NV et 3.537 milliers d'euros relatifs à la participation dans CFE Nederland qui avait été cédée à DEME en 2015 et neutralisée étant donné qu'il s'agissait d'une transaction intra-groupe. Suite à la scission partielle et la sortie de DEME du périmètre de consolidation, celle-ci a pu être reconnue.
- à des plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 2.179 milliers d'euros (2021 : 1.357 milliers d'euros).

Les autres charges opérationnelles se composent des éléments suivants :

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Services et biens divers	(145.502)	(107.892)
Dépréciation d'actifs		
- Stocks	(185)	(1.072)
- Créances commerciales et autres créances d'exploitation	(1.314)	(5.331)
Dotations nettes aux provisions (hors provisions pour engagements de retraite)	(1.686)	4.149
Autres charges opérationnelles	(1.871)	(1.210)
Total consolidé	(150.558)	(111.356)

Les services et biens divers et autres charges opérationnelles incluent principalement les frais généraux, taxes diverses, commissions sur vente et honoraires divers. L'augmentation s'explique principalement par l'inflation élevée qui a affecté l'exercice 2022. Nous référons aux commentaires relatifs à l'environnement macroéconomique dans la note 2 « Principes comptables significatifs ».

7. RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Rémunérations	(139.300)	(140.925)
Cotisations obligatoires à la sécurité sociale	(42.925)	(41.308)
Autres frais salariaux	(15.145)	(16.214)
Coûts des services rendus liés aux plans de pension de type prestations définies	(4.006)	(4.218)
Total consolidé	(201.376)	(202.665)

Le nombre d'équivalents temps plein (effectif moyen total) pour 2022 s'élève à 3.003 (2021 : 3.043), ce qui représente 3.137 personnes au 1er janvier 2022 (2021 : 3.250) et 3.074 au 31 décembre 2022 (2021 : 3.137).

L'impact de la légère diminution du nombre de collaborateurs sur les rémunérations et charges sociales a été compensée par la revalorisation des salaires pour tenir compte de l'inflation.



8. RÉSULTAT FINANCIER

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Charges associées aux activités de financement	73	(3.448)
Prêts et créances – Produits	6.154	3.317
Passifs évalués au coût amorti – Charges d'intérêts	(6.081)	(6.765)
Autres charges et produits financiers	(3.727)	(2.591)
Gains (pertes) de change réalisé(e)s / non réalisé(e)s	(1.764)	(549)
Charges financières relatives au régime à prestations définies	136	(38)
Réduction de valeurs sur actifs financiers	0	(14)
Autres	(2.099)	(1.990)
Résultat financier	(3.654)	(6.039)

L'évolution des gains (pertes) de change réalisés / non réalisés et autres au 31 décembre 2022 s'explique principalement par la dévaluation du zloty par rapport à l'euro.

CFE a augmenté sensiblement ses prêts actionnaires vis-à-vis de ses filiales détenues en co-contrôle (en particulier, 19 millions d'euros complémentaires versés à Rent-A-Port). Ces prêts génèrent des produits financiers additionnels importants.

9. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Au 31 décembre 2022, la part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat de l'exercice s'élève à 36 milliers d'euros (2021 : 0 millier d'euros) et est issue du segment promotion immobilière.

10. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action étant donné l'absence d'actions ordinaires potentielles dilutives en circulation. Il se calcule comme suit :

Exercice clôturé au 31 décembre	2022	2021
Résultat des activités poursuivies – part du groupe (en milliers d'euros)	38.434	39.506
Résultat des activités abandonnées – part du groupe (en milliers d'euros)	190.973	110.502
Résultat net – part du groupe (en milliers d'euros)	229.407	150.008
Résultat global – part du groupe (en milliers d'euros)	308.883	174.536
Nombre d'actions ordinaires à la clôture	25.314.482	25.314.482
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	25.068.231	25.314.482
Résultat par action, sur base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (de base) :		
Résultat net part du groupe par action des activités poursuivies (en euros)	1,53	1,56
Résultat net part du groupe par action des activités abandonnées (en euros)	7,62	4,37
Résultat net part du groupe par action (en euros)	9,15	5,93
Résultat global part du groupe par action (en euros)	12,32	6,89

Au 31 décembre 2022, les plans de stocks options n'ont pas eu d'effet dilutif.



11. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT GLOBAL

REPRIS AU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Impôts courants		
Charges d'impôts exercice en cours	7.336	11.248
Compléments/(reprises) de provision des exercices précédents	335	107
Total charges d'impôts courants	7.671	11.355
Impôts différés		
Utilisation et reprise d'impôts différés relatifs aux pertes des exercices précédents	(11)	1.867
Création et reprise des différences temporelles	1.302	(791)
Total charges/(produits) d'impôts différés	1.291	1.076
Impôts sur le résultat de l'exercice	8.962	12.431
Produits/charges d'impôts comptabilisés en autres éléments du résultat global	(13.959)	(2.902)
Total de la charge d'impôts reprise au résultat global	(4.997)	9.529

RÉCONCILIATION DU TAUX DE TAXATION EFFECTIF

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Résultat avant impôts	47.360	51.937
dont part dans le résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8.754	9.655
Résultat avant impôts, hors résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	38.606	42.282
Impôts sur le résultat calculés au taux de 25%	9.652	10.571
Impact fiscal des dépenses non déductibles	2.682	4.027
Impact fiscal des revenus non imposables	(3.687)	(3.061)
Crédit d'impôts et incidence des intérêts notionnels	0	(157)
Effet de taux d'impôt différents de filiales opérant dans d'autres juridictions	(362)	(586)
Impact fiscal de l'utilisation de pertes non reconnues précédemment	(2.265)	(3.048)
Impact fiscal d'ajustements d'impôts courants et différés relatifs aux années antérieures	335	1.134
Impact fiscal des actifs d'impôts différés sur pertes de l'exercice non reconnus	2.607	3.551
Charge fiscale	8.962	12.431
Taux d'impôt effectif de l'exercice	23,21%	29,40%

La charge d'impôts s'élève à 8.962 milliers d'euros au 31 décembre 2022, contre 12.431 milliers d'euros fin 2021. Le taux effectif d'impôt est de 23,21% contre 29,40% en 2021.



ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	ACTIFS		PASSIFS	
	2022	2021	2022	2021
Immobilisations (in)corporelles	0	0	(963)	(1.058)
Avantages au personnel	1.746	2.243	0	0
Provisions	2.188	1.796	0	0
Juste valeur des produits dérivés	0	0	0	0
Besoin en fonds de roulement	4.429	4.420	(3.304)	(1.352)
Autres éléments	113	137	(98)	(98)
Pertes fiscales	40.298	66.481	0	0
Impôts différés bruts actifs/(passifs)	48.774	75.079	(4.365)	(2.508)
Actifs d'impôts différés non reconnus	(39.963)	(66.441)	0	0
Compensation fiscale	(1.688)	(379)	1.688	379
Impôts différés actifs/(passifs) comptabilisés	7.123	8.259	(2.677)	(2.129)

Les pertes fiscales reportées et autres différences temporelles pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est reconnu s'élèvent à 159.852 milliers d'euros. Les pertes fiscales étant majoritairement reconnues par des sociétés belges, celles-ci n'ont pas de date d'expiration. La diminution des pertes fiscales reportées pour lesquelles aucun impôt différé n'est reconnu est principalement imputable à la scission entre DEME et CFE ayant pour conséquence le transfert d'une grande partie des pertes fiscales reportées de CFE SA à DEME Group.

Le poste « compensation fiscale » reflète la compensation effectuée entre impôts différés actifs et passifs par entité.

PERTES FISCALES POUR LESQUELLES AUCUN IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF N'EST RECONNU

Des impôts différés actifs n'ont pas été comptabilisés dans les cas où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant pour permettre aux filiales de récupérer leurs pertes fiscales.

PRODUITS (CHARGES) D'IMPÔTS DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Impôts différés sur la partie effective des changements de la juste valeur dans le cash-flow hedge	(13.658)	(3.000)
Impôts différés sur la réévaluation du passif au titre de prestations définies	(301)	98
Total	(13.959)	(2.902)

Les impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global s'élèvent à (13.959) milliers d'euros. Ceux-ci sont principalement relatifs aux variations dues à l'évolution des valeurs de marchés des instruments de couverture de taux dans les sociétés concessionnaires des parcs éoliens offshore Rentel et SeaMade.



12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AUTRES QUE GOODWILL

Exercice clôturé au 31 décembre 2022 (milliers d'euros)	Licences	Coûts de développement	Total
Coûts d'acquisition			
Solde au terme de l'exercice précédent	6.575	468	7.043
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(16)	0	(16)
Acquisitions	1.340	0	1.340
Cessions	(351)	0	(351)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	(91)	(53)	(144)
Solde au terme de l'exercice	7.457	415	7.872
Amortissements et dépréciations			
Solde au terme de l'exercice précédent	(4.669)	(431)	(5.100)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	12	0	12
Amortissements	(869)	0	(869)
Cessions	351	0	351
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	65	16	81
Solde au terme de l'exercice	(5.110)	(415)	(5.525)
Valeur nette comptable			
Au 1er janvier 2022	1.906	37	1.943
Au 31 décembre 2022	2.347	0	2.347

Les acquisitions de la période s'élèvent à 1.340 milliers d'euros (2021 : 2.881 milliers d'euros dont 973 milliers d'euros pour les activités poursuivies et 1.908 milliers d'euros pour les activités abandonnées) et concernent principalement les investissements en licences de logiciels.

Les amortissements sur les immobilisations incorporelles s'élèvent à (869) milliers d'euros au 31 décembre 2022 (2021 : (4.291) milliers d'euros dont (879) milliers d'euros pour les activités poursuivies et (3.412) milliers d'euros pour les activités abandonnées).

Les immobilisations incorporelles répondant à la définition de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que dans la mesure où des avantages économiques futurs sont probables.

Exercice clôturé au 31 décembre 2021 (milliers d'euros)	Concessions, brevets et licences	Coûts de développement	Total
Coûts d'acquisition			
Solde au terme de l'exercice précédent	152.276	4.454	156.730
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(6)	0	(6)
Effets de périmètre	54	0	54
Acquisitions	2.858	23	2.881
Cessions	(1.772)	(2)	(1.774)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre (*)	(146.835)	(4.007)	(150.842)
Solde au terme de l'exercice	6.575	468	7.043
Amortissements et dépréciations			
Solde au terme de l'exercice précédent	(41.059)	(4.412)	(45.471)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	4	0	4
Amortissements	(4.263)	(28)	(4.291)
Effets de périmètre	0	0	0
Cessions	1.772	2	1.774
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre (*)	38.877	4.007	42.884
Solde au terme de l'exercice	(4.669)	(431)	(5.100)
Valeur nette comptable			
Au 1er janvier 2021	111.217	42	111.259
Au 31 décembre 2021	1.906	37	1.943

(*) Les transferts d'une rubrique d'actif à une autre sont principalement liés à la présentation séparée au bilan des immobilisations incorporelles détenues en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Par conséquent, les transferts de 2021 comprennent les immobilisations incorporelles de DEME classées comme actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021 pour une valeur nette comptable de 110.040 milliers d'euros. Nous référons à la note 5 du présent rapport.



13. GOODWILL

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Coûts d'acquisition		
Solde au terme de l'exercice précédent	29.785	401.731
Effets de périmètre	0	2.221
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre (*)	0	(374.149)
Autres variations	(40)	(18)
Solde au terme de l'exercice	29.745	29.785
Dépréciations		
Solde au terme de l'exercice précédent	(6.022)	(229.604)
Dépréciations de l'exercice	0	(311)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre (*)	0	223.893
Effets de périmètre	0	0
Solde au terme de l'exercice	(6.022)	(6.022)
Valeur nette comptable au 31 décembre	23.723	23.763

(*) Les transferts d'une rubrique d'actif à une autre sont uniquement liés à la présentation séparée au bilan des goodwill détenus en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Par conséquent, les transferts de 2021 représentent les goodwill reconnus chez DEME classés comme actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021. Nous référons à la note 5 du présent rapport.

En 2021, les effets de périmètre étaient exclusivement relatifs à l'acquisition de 100% des titres des sociétés Rolling Robotics Sp. z o.o., Rolling Robotics Sp. komandytowa, Power Automation Sp. z o.o. et Power Automation Sp.komandytowa qui ont toutes été fusionnées par absorption avec VMA Polska Sp. z o.o. au cours de l'exercice 2022.

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciations d'actifs, ces écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de dépréciation au 31 décembre 2022.

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans les tests de dépréciation:

Activité	Valeur nette du goodwill		Paramètres du modèle appliqués aux projections de flux de trésorerie			Valeur brute du goodwill	Pertes de valeurs comptabilisées sur l'exercice
Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021	Taux de croissance (valeur terminale)	Taux d'actualisation	Taux de sensibilité		
VMA	14.784	14.824	0,50%	9,40%	5%	18.673	0
MOBIX	8.028	8.028	0,50%	9,40%	5%	10.161	0
BPC Group	911	911	0,50%	9,40%	5%	911	0
Total	23.723	23.763				29.745	0

Les flux de trésorerie utilisés dans les tests de dépréciation découlent des budgets présentés au conseil d'administration de CFE. Un taux de croissance de 0,5% a été appliqué dans la détermination de la valeur terminale. Le taux d'actualisation utilisé est de 9,4% (contre 8,5% au 31 décembre 2021) et correspond au coût moyen pondéré du capital à long terme applicable au groupe CFE. Au 31 décembre 2022, celui-ci intègre l'augmentation des taux d'intérêts sans risque dans la zone euro.

Une analyse de sensibilité a été réalisée en variant les flux de trésorerie et le taux d'actualisation de 5%. La valeur d'utilité des entités étant toujours plus élevée que leur valeur comptable y compris le goodwill, aucune dépréciation n'a été détectée.



14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Exercice clôturé au 31 décembre 2022 (milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier, agencements et matériel roulant	En construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au terme de l'exercice précédent	71.832	105.211	60.246	1.076	238.365
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(14)	(23)	(41)	1	(77)
Effets de périmètre	(11.090)	0	0	(158)	(11.248)
Acquisitions	5.782	7.654	8.530	4.685	26.651
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	(1.576)	(1.424)	361	(7)	(2.646)
Cessions	(217)	(4.120)	(10.008)	0	(14.345)
Solde au terme de l'exercice	64.717	107.298	59.088	5.597	236.700
Amortissements et dépréciations					
Solde au terme de l'exercice précédent	(24.656)	(89.409)	(42.017)	0	(156.082)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	5	20	33	0	58
Effets de périmètre	1.016	0	0	0	1.016
Amortissements	(4.317)	(6.831)	(8.853)	0	(20.001)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	1.367	1.388	226	0	2.981
Cessions	163	3.685	9.189	0	13.037
Solde au terme de l'exercice	(26.422)	(91.147)	(41.422)	0	(158.991)
Valeur nette comptable					
Au 1er janvier 2022	47.176	15.802	18.229	1.076	82.283
Au 31 décembre 2022	38.295	16.151	17.666	5.597	77.709

Les actifs immobilisés se composent principalement des valeurs nettes comptables des sièges sociaux de plusieurs filiales belges du groupe, du parc de matériel et de véhicules.

Au 31 décembre 2022, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 26.651 milliers d'euros dont la plus importante concerne le nouveau siège social de Van Laere NV qui est en cours de construction (livraison prévue en mars 2023). Au 31 décembre 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevaient à 341.521 milliers d'euros dont 20.082 milliers d'euros pour les activités poursuivies et 321.439 milliers d'euros pour les activités abandonnées.

En 2022, les effets de périmètre concernent principalement la décomptabilisation des actifs immobilisés d'Hofkouter NV, société qui détient l'actuel siège social et ateliers de Van Laere NV. En effet, CFE a cédé 65% de sa participation avec pour conséquence le changement de méthode de consolidation de Hofkouter, d'intégration globale à mise en équivalence.

Les amortissements sur immobilisations corporelles s'élèvent à (20.001) milliers d'euros (2021 : (346.230) milliers d'euros dont (19.338) milliers d'euros pour les activités poursuivies et (326.892) milliers d'euros pour les activités abandonnées).



Exercice clôturé au 31 décembre 2021 (milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier, agencements et matériel roulant	En construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au terme de l'exercice précédent	244.206	4.163.313	109.589	506.270	5.023.378
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	1.128	5.605	42	0	6.775
Effets de périmètre	0	35	121	0	156
Acquisitions	41.375	149.807	23.018	127.321	341.521
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre (*)	(199.140)	(4.071.769)	(56.303)	(632.167)	(4.959.379)
Cessions	(15.737)	(141.780)	(16.221)	(348)	(174.086)
Solde au terme de l'exercice	71.832	105.211	60.246	1.076	238.365
Amortissements et dépréciations					
Solde au terme de l'exercice précédent	(88.153)	(2.350.014)	(70.159)	0	(2.508.326)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(465)	(4.249)	41	0	(4.673)
Effets de périmètre	0	0	(92)	0	(92)
Amortissements	(19.288)	(307.238)	(19.704)	0	(346.230)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre (*)	74.826	2.454.820	32.218	0	2.561.864
Cessions	8.424	117.272	15.679	0	141.375
Solde au terme de l'exercice	(24.656)	(89.409)	(42.017)	0	(156.082)
Valeur nette comptable					
Au 1er janvier 2021	156.053	1.813.299	39.430	506.270	2.515.052
Au 31 décembre 2021	47.176	15.802	18.229	1.076	82.283

(*) Les transferts d'une rubrique d'actif à une autre sont principalement liés à la présentation séparée au bilan des immobilisations corporelles détenues en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Par conséquent, les transferts de 2021 comprennent les immobilisations corporelles de DEME classées comme actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021 pour une valeur nette comptable de 2.363.428 milliers d'euros. Nous référons à la note 5 du présent rapport.

La valeur nette des immobilisations corporelles comptabilisées au titre du droit d'utilisation s'élève à 36.772 milliers d'euros au 31 décembre 2022 contre 35.272 milliers d'euros au 31 décembre 2021. Ces actifs concernent principalement la flotte de véhicules du groupe, les sièges sociaux et les équipements de certaines filiales des segments multitechnique et construction & rénovation.

L'évolution des immobilisations corporelles comptabilisées au titre du droit d'utilisation se présente dans le tableau de la page suivante.

Le groupe CFE dispose d'un nombre limité de contrats de location comportant des options de renouvellement et exerce un jugement important pour déterminer s'il est raisonnablement certain que ces options de prolongation et de résiliation seront exercées. Au 31 décembre 2022, le groupe ne dispose d'aucun contrat de location avec options de renouvellement raisonnablement certaines de ne pas être exercées ou options de résiliation raisonnablement certaines d'être exercées.



Exercice clôturé au 31 décembre 2022 (milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier, agencements et matériel roulant	Total
Coûts d'acquisition				
Solde au terme de l'exercice précédent	26.532	11.556	24.459	62.547
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(11)	0	(9)	(20)
Effets de périmètre	0	0	0	0
Acquisitions	3.757	4.074	5.875	13.706
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	(1.606)	12	477	(1.117)
Cessions	(209)	(936)	(4.678)	(5.823)
Solde au terme de l'exercice	28.463	14.706	26.124	69.293
Amortissements et dépréciations				
Solde au terme de l'exercice précédent	(9.012)	(6.666)	(11.597)	(27.275)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	5	0	3	8
Effets de périmètre	0	0	0	0
Amortissements	(3.268)	(2.653)	(5.975)	(11.896)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	1.349	(3)	(4)	1.342
Cessions	156	936	4.208	5.300
Solde au terme de l'exercice	(10.770)	(8.386)	(13.365)	(32.521)
Valeur nette comptable				
Au 1er janvier 2022	17.520	4.890	12.862	35.272
Au 31 décembre 2022	17.693	6.320	12.759	36.772

Exercice clôturé au 31 décembre 2021 (milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier, agencements et matériel roulant	Total
Coûts d'acquisition				
Solde au terme de l'exercice précédent	102.430	18.975	49.289	170.694
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	1.121	295	98	1.514
Effets de périmètre	0	0	0	0
Acquisitions	27.168	4.377	18.078	49.623
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre (*)	(91.314)	(9.279)	(36.936)	(137.529)
Cessions	(12.873)	(2.812)	(6.070)	(21.755)
Solde au terme de l'exercice	26.532	11.556	24.459	62.547
Amortissements et dépréciations				
Solde au terme de l'exercice précédent	(26.473)	(11.080)	(19.553)	(57.106)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(456)	(115)	(48)	(619)
Effets de périmètre	0	0	0	0
Amortissements	(13.690)	(4.246)	(14.349)	(32.285)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre (*)	24.376	6.006	16.809	47.191
Cessions	7.231	2.769	5.544	15.544
Solde au terme de l'exercice	(9.012)	(6.666)	(11.597)	(27.275)
Valeur nette comptable				
Au 1er janvier 2021	75.957	7.895	29.736	113.588
Au 31 décembre 2021	17.520	4.890	12.862	35.272

(*) Les transferts d'une rubrique d'actif à une autre sont principalement liés à la présentation séparée au bilan des immobilisations corporelles détenues en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Par conséquent, les transferts de 2021 comprennent les immobilisations corporelles comptabilisées au titre de droit d'utilisation de DEME classées comme actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021.



15. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE

Les intérêts dans les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se détaillent comme suit :

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Solde au terme de l'exercice précédent	103.418	204.095
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre (*)	5.499	(139.401)
Part dans le résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8.754	19.473
Augmentation/(Diminution) de capital	6	19.077
Dividendes	(13.641)	(18.416)
Modifications de périmètre	(8.759)	2.456
Autres variations	15.588	16.134
Solde au terme de l'exercice	110.865	103.418

(*) Au 31 décembre 2021, les transferts d'une rubrique d'actif à une autre étaient principalement liés à la présentation séparée au bilan des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence détenues en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Par conséquent, les transferts de 2021 comprennent les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence chez DEME classées comme actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021 pour une valeur de 141.527 milliers d'euros. Nous référons à la note 5 du présent rapport. Au 31 décembre 2022, ces transferts concernent uniquement les montants reclassés sur l'exercice en provisions pour participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence négatives.

Toutes les entités dans lesquelles le groupe CFE a une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dont principalement les participations dans Rent-A-Port et Green Offshore reprises sous le segment investissements et holding, et dans les sociétés de projets détenus en co-contrôle du segment promotion immobilière. Au 31 décembre 2022, les contributions de Rent-A-Port et Green Offshore aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'élèvent à 43.983 milliers d'euros et 20.389 milliers d'euros, respectivement. Le groupe CFE ne dispose pas de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence cotées sur un marché public.

La part du groupe CFE dans le résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'élève à 8.754 milliers d'euros (contre 19.473 milliers d'euros en 2021 dont 9.655 milliers d'euros pour les activités poursuivies et 9.818 milliers d'euros pour les activités abandonnées) et est essentiellement issu des activités du segment promotion immobilière et des investissements dans des concessions portuaires au travers de Rent-A-Port (4.052 milliers d'euros au 31 décembre 2022 en quote-part CFE) ainsi que dans les sociétés concessionnaires des parcs éoliens offshore tels que Rentel et SeaMade au travers de Green Offshore (1.849 milliers d'euros au 31 décembre 2022 en quote-part CFE). Au 31 décembre 2022, les contributions de Rent-A-Port et Green Offshore au résultat global consolidé après impôts s'élèvent à 5.234 milliers d'euros et 13.610 milliers d'euros, respectivement.

Les dividendes distribués par les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'élèvent à 13.641 milliers d'euros et proviennent de Green Offshore et de certaines sociétés de projets du segment promotion immobilière.

Les modifications de périmètre sont principalement liées à la cession de la totalité des participations détenues dans Wooden SA et Grand Poste SA et l'impact de l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle d'Infra Asia Investment Hong Kong Ltd chez Rent-A-Port, partiellement compensé par le changement de méthode de consolidation appliquée sur Hofkouter NV qui est désormais comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les autres variations sont essentiellement dues à l'évolution des valeurs de marchés des instruments de couvertures de taux dans les sociétés concessionnaires des parcs éoliens offshore Rentel et SeaMade ainsi qu'à la variation des écarts de taux de change lors de l'intégration des participations en devises.



INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les sociétés associées et partenariats les plus significatifs sont présentés à la note 34 en fonction de leur pourcentage d'intérêts dans le groupe CFE, le secteur d'activité dans lequel ils sont actifs et la zone géographique de leur siège social.

Les informations financières condensées par pôles présentées ci-dessous sont issues à partir des comptes établis sur base des méthodes comptables IFRS des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ou à défaut de leurs comptes statutaires. Les transactions inter-compagnies ne sont pas neutralisées. La réconciliation entre les capitaux propres statutaires et la contribution aux comptes consolidés est présentée subséquemment aux indicateurs financiers.

Décembre 2022 (milliers d'euros)	Promotion immobilière		Multitechnique et Construction & Rénovation		Investissements & Holding		Total	
	100%	Q/P	100%	Q/P	100%	Q/P	100%	Q/P
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	118.645	51.634	13.507	3.377	61.968	29.837	194.120	84.848
Résultat - part du groupe	9.915	2.980	(1.005)	(357)	11.411	5.745	20.321	8.368
Bilan								
Actifs non courants	53.545	25.369	9.226	3.224	249.767	96.362	312.538	124.955
Actifs courants	478.374	212.096	12.011	3.241	177.644	83.540	668.029	298.877
Capitaux propres	45.215	18.395	11.183	3.852	138.132	72.510	194.530	94.757
Passifs non courants	151.778	70.745	0	0	188.490	69.779	340.268	140.524
Passifs courants	334.926	148.325	10.054	2.613	100.789	37.613	445.769	188.551
Endettement Financier Net	168.262	84.653	(7.087)	(1.876)	192.629	66.572	353.804	149.349

Les actifs non courants et courants des segments promotion immobilière, multitechnique et construction & rénovation sont essentiellement composés des sociétés Gravity SA : 77.026 milliers d'euros (à 100%), M1 SA : 33.097 milliers d'euros (à 100%), The Roots Office SàRL : 31.624 milliers d'euros (à 100%), BPI-Revive Matejki Sp. z o.o. : 29.007 milliers d'euros (à 100%), Erasmus Gardens SA : 25.308 milliers d'euros (à 100%), Debrouckère Land SA : 24.001 milliers d'euros (à 100%), Bavière Développement SA : 23.671 milliers d'euros (à 100%), MG Immo SRL : 23.034 milliers d'euros (à 100%), Arlon 53 SA : 21.347 milliers d'euros (à 100%), Goodways SA : 20.235 milliers d'euros (à 100%), Emely SàRL : 16.896 milliers d'euros (à 100%), Debrouckère Office SA : 15.306 milliers d'euros (à 100%), Key West SA : 14.665 milliers d'euros (à 100%), Bataves 1521 SA : 12.078 milliers d'euros (à 100%), Victor Estate SA : 10.968 milliers d'euros (à 100%) et Debrouckère Development SA : 10.523 milliers d'euros (à 100%).

Décembre 2022 (milliers d'euros)	Rent-A-Port		Green Offshore		Autres		Total Investissements & Holding	
	100%	Q/P	100%	Q/P	100%	Q/P	100%	Q/P
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	58.027	29.014	0	0	3.941	823	61.968	29.837
Résultat - part du groupe	8.104	4.052	3.560	1.780	(253)	(87)	11.411	5.745
Bilan								
Actifs non courants	109.730	54.865	47.275	23.638	92.762	17.859	249.767	96.362
Actifs courants	150.835	75.418	2.836	1.418	23.973	6.704	177.644	83.540
Capitaux propres	99.998	49.999	45.604	22.802	(7.470)	(291)	138.132	72.510
Passifs non courants	104.858	52.429	4.128	2.064	79.504	15.286	188.490	69.779
Passifs courants	55.709	27.855	379	190	44.701	9.568	100.789	37.613
Endettement Financier Net	97.063	48.532	2.853	1.427	92.713	16.613	192.629	66.572

Concernant le segment investissements & holding, l'endettement financier net est principalement relatif aux sociétés de concession PPP Schulen à Eupen : 62.764 milliers d'euros (à 100%), Rent-A-Port NV : 97.063 milliers d'euros (à 100%) et Green Offshore NV : 2.853 milliers d'euros (à 100%).



Décembre 2021 (milliers d'euros)	Promotion immobilière		Multitechnique et Construction & Rénovation		Investissements & Holding		Total	
	100%	Q/P	100%	Q/P	100%	Q/P	100%	Q/P
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	93.956	37.095	16.886	4.900	54.388	26.093	165.230	68.088
Résultat - part du groupe	21.301	7.265	365	145	9.009	4.269	30.675	11.679
Bilan								
Actifs non courants	116.862	51.282	69	17	237.229	89.248	354.160	140.547
Actifs courants	422.111	182.643	10.464	2.626	174.423	82.449	606.998	267.718
Capitaux propres	73.604	31.158	912	237	144.746	75.904	219.262	107.299
Passifs non courants	131.490	59.965	0	0	149.493	49.079	280.983	109.044
Passifs courants	333.879	142.802	9.621	2.406	117.413	46.714	460.913	191.922
Endettement Financier Net	137.145	65.250	(4.984)	(1.259)	153.006	44.189	285.167	108.180

Les actifs non courants et courants des segments promotion immobilière, multitechnique et construction & rénovation sont essentiellement composés des sociétés Gravity SA : 52.839 milliers d'euros (à 100%), Wooden SA : 44.641 milliers d'euros (à 100%), MI SA : 43.883 milliers d'euros (à 100%), The Roots Office SàRL : 31.624 milliers d'euros (à 100%), Erasmus Gardens SA : 31.441 milliers d'euros (à 100%), BPI-Revive Matejki Sp. z o.o. : 27.993 milliers d'euros (à 100%), Grand Poste SA : 24.239 milliers d'euros (à 100%), Debrouckère Land SA : 23.469 milliers d'euros (à 100%), Bavière Développement SA : 19.883 milliers d'euros (à 100%), Goodways SA : 19.681 milliers d'euros (à 100%), MG Immo SRL : 16.726 milliers d'euros (à 100%), Pré de la Perche Construction SA : 15.853 milliers d'euros (à 100%), Debrouckère Office SA : 15.387 milliers d'euros (à 100%), Key West SA : 13.161 milliers d'euros (à 100%), Arlon 53 SA : 12.924 milliers d'euros (à 100%) et Victor Estate SA : 10.973 milliers d'euros (à 100%).

Décembre 2021 (milliers d'euros)	Rent-A-Port		Green Offshore		Autres		Total Investissements & Holding	
	100%	Q/P	100%	Q/P	100%	Q/P	100%	Q/P
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	50.527	25.264	0	0	3.861	829	54.388	26.093
Résultat - part du groupe	3.578	1.789	4.831	2.416	600	64	9.009	4.269
Bilan								
Actifs non courants	109.667	54.834	32.059	16.030	95.503	18.384	237.229	89.248
Actifs courants	145.416	72.708	6.552	3.276	22.455	6.465	174.423	82.449
Capitaux propres	125.746	62.873	26.621	13.311	(7.621)	(280)	144.746	75.904
Passifs non courants	54.540	27.270	11.538	5.770	83.415	16.040	149.493	49.079
Passifs courants	74.797	37.399	452	226	42.164	9.089	117.413	46.714
Endettement Financier Net	44.029	22.015	8.073	4.037	100.904	18.137	153.006	44.189

Concernant le segment investissements & holding, l'endettement financier net est relatif aux sociétés de concession PPP Schulen à Eupen : 70.619 milliers d'euros (à 100%), Rent-A-Port NV : 44.029 milliers d'euros (à 100%) et Green Offshore NV : 8.073 milliers d'euros (à 100%).

La réconciliation entre la quote-part du groupe CFE dans les capitaux propres statutaires de ces sociétés et la valeur comptable des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se résume comme suit :

Décembre 2022 (milliers d'euros, en quote-part CFE)	Promotion immobilière	Multitechnique et Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Total
Actif net des associés avant les éléments de réconciliation	18.395	3.852	72.510	94.757
Éléments de réconciliation	5.596	0	(3.557)	2.039
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence négatives	14.027	0	42	14.069
Valeur comptable de la participation de CFE	38.018	3.852	68.995	110.865



Décembre 2021 (milliers d'euros, en quote-part CFE)	Promotion immobilière	Multitechnique et Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Total
Actif net des associés avant les éléments de réconciliation	31.158	237	75.904	107.299
Éléments de réconciliation	8.531	0	(20.982)	(12.451)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence négatives	8.570	0	0	8.570
Valeur comptable de la participation de CFE	48.259	237	54.922	103.418

Les éléments de réconciliation présentés au niveau du segment promotion immobilière sont principalement relatifs à la reconnaissance du revenu en accord avec les règles comptables du groupe et aux éliminations intra-groupe.

16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants s'élèvent à 138.294 milliers d'euros au 31 décembre 2022, en hausse par rapport à décembre 2021 (79.313 milliers d'euros), et comprennent exclusivement les prêts octroyés à des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

En 2022, l'augmentation du solde de ces créances financières non courantes s'explique principalement par :

- l'octroi d'un prêt additionnel de 19.000 milliers d'euros à Rent-A-Port NV dans le cadre du règlement de la participation complémentaire de 32,6% dans Infra Asia Investment ;
- la reclassification à long terme de certains prêts vis-à-vis de Rent-A-Port pour un montant de 9.864 milliers d'euros ;
- l'octroi de prêts aux sociétés de projets du segment promotion immobilière qui concernent principalement Seco (11.092 milliers d'euros), Brouck'R (4.057 milliers d'euros), The Roots (3.508 milliers d'euros) et Emely (3.159 milliers d'euros) ; compensé par
- le remboursement partiel des prêts octroyés à Green Offshore NV pour un montant de (3.704) milliers d'euros.

En 2021, la diminution du solde de ces créances financières non courantes s'expliquait principalement par :

- les transferts d'une rubrique d'actif à une autre qui étaient principalement liés à la présentation séparée au bilan des autres actifs financiers non courants détenus en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Par conséquent, ceux-ci comprenaient les autres actifs financiers non courants de DEME classées comme actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021 pour un montant de 33.450 milliers d'euros. Nous référons à la note 5 du présent rapport. Cette diminution était, par ailleurs, partiellement compensée par :
- les prêts accordés par BPI Real Estate Poland Sp. z o.o. pour le projet urbain Matejki à Poznan dont BPI avait cédé 50% de ses titres détenus en cours d'exercice pour diminuer sa participation de 100% à 50% et ainsi changer de méthode de consolidation en l'intégrant selon la méthode de la mise en équivalence ;
- les octrois et remboursements de prêts accordés aux sociétés de projets du segment promotion immobilière et aux sociétés de concessions des parcs éoliens chez DEME.

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Solde au terme de l'exercice précédent	79.313	89.196
Effets de périmètre	0	14.130
Augmentations	52.076	19.534
Diminutions	(5.238)	(9.572)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	12.404	(33.957)
Réduction de valeur / reprises de réduction de valeur	0	(14)
Effets des variations de cours des monnaies étrangères	(261)	(4)
Solde au terme de l'exercice	138.294	79.313



17. CONTRATS DE CONSTRUCTION

En conformité avec la norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, les actifs et passifs associés aux contrats de construction sont relatifs aux travaux en cours d'exécution par le Groupe. Les travaux en cours reflète les produits sous déduction des facturations intermédiaires, avances reçues et des éventuelles provisions pour pertes à terminaison. Le montant net dû par les clients ou dû aux clients est déterminé contrat par contrat par différence entre ces deux postes.

Tels que décrits aux paragraphes (L) et (U) de la section relative aux principes comptables significatifs, les coûts et produits des contrats de construction sont comptabilisés respectivement en charge et en produit en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (méthode du pourcentage d'avancement). Le degré d'avancement de l'activité est calculé suivant la méthode du « cost to cost ». Une perte attendue sur le contrat de construction est immédiatement comptabilisée en charge.

Les actifs associés aux contrats de construction reflètent l'excédent des coûts encourus et des profits et pertes comptabilisés par rapport aux facturations intermédiaires. Ils incluent d'une part la partie non encore facturée des contrats (compris sous le poste « Créances commerciales et autres créances d'exploitation » de l'état consolidé de la situation financière), et d'autre part, les produits acquis et charges à reporter relatifs aux chantiers en cours tels que repris sous le poste « Autres actifs courants d'exploitation ».

Les passifs associés aux contrats de construction reflètent l'excédent des facturations intermédiaires sur les coûts encourus et les profits et pertes comptabilisés. Ceux-ci comprennent d'une part, la partie non encore facturée des coûts des contrats (compris sous le poste « Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation » de l'état consolidé de la situation financière), et d'autre part, les produits à reporter et charges à imputer relatifs aux chantiers en cours tels que repris sous le poste « Autres passifs courants d'exploitation » ainsi que les provisions pour pertes à terminaison incluses dans la rubrique Provisions (nous référons à la note 24 « Provisions autres qu'engagements de retraites et avantages du personnel non courants »).

Les avances sont les montants reçus par le Groupe avant que les travaux correspondants n'aient été effectués. Nous référons à la note 19 « Evolution des créances et dettes commerciales et autres créances et dettes d'exploitation ».

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2021	Variations liées à l'activité	Autres variations	31 Décembre 2022
Avances et acomptes reçus	(6.080)	(1.131)	15	(7.195)
Contrats de construction - actifs	150.352	3.210	(259)	153.303
Contrats de construction - passifs	(218.028)	(39.489)	(264)	(257.781)
Contrats de construction - nets	(67.676)	(36.279)	(522)	(104.478)

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2020	Variations liées à l'activité	Autres variations	31 Décembre 2021
Avances et acomptes reçus	(65.034)	(19.637)	78.590	(6.080)
Contrats de construction - actifs	357.048	100.747	(307.443)	150.352
Contrats de construction - passifs	(713.419)	(76.091)	571.482	(218.028)
Contrats de construction - nets	(356.371)	24.656	264.039	(67.676)

Les variations liées à l'activité sont relatives à l'évolution de l'avancement des projets, aux changements dans les estimations du prix des contrat et aux amendements aux contrats.

L'augmentation des passifs associés aux contrats de construction au cours de l'exercice 2022 est principalement attribuable aux avances reçues dans les segments construction & rénovation et promotion immobilière.

En 2021, les autres variations étaient essentiellement liés au fait que les actifs et passifs de DEME ont été reclassés respectivement en « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente » en application des exigences de l'IFRS 5.

Les obligations résiduelles de performance, à savoir le chiffre d'affaires à réaliser, dans les années suivantes pour les projets en cours d'exécution au 31 décembre 2022 s'élèvent à 961 millions d'euros (2021 : 1.143 millions d'euros), dont 471 millions d'euros devraient être exécutés en 2023 (au 31 décembre 2021 ; 398 millions d'euros devaient être exécutés en 2022).



18. STOCKS

Au 31 décembre 2022, les stocks, qui sont composés essentiellement des projets immobiliers développés par BPI et ses filiales consolidées suivant la méthode globale, s'élèvent à 168.467 milliers d'euros (2021 : 160.381 milliers d'euros) et se détaillent comme suit :

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Matières premières et auxiliaires	9.859	9.600
Réductions de valeur sur stock de matières premières et auxiliaires	(33)	(29)
Produits finis et immeubles destinés à la vente	160.113	152.102
Réductions de valeur sur stocks de produits finis et immeubles destinés à la vente	(1.472)	(1.292)
Stocks	168.467	160.381

L'augmentation des produits finis et immeubles destinés à la vente (8.011 milliers d'euros) est principalement issue du segment promotion immobilière.

19. ÉVOLUTION DES CRÉANCES, DETTES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
<i>Créances commerciales</i>	219.365	208.496
<i>Moins : pertes de crédit attendues</i>	(19.895)	(19.044)
Créances commerciales nettes	199.470	189.452
Autres créances d'exploitation	85.138	91.804
Total consolidé	284.608	281.256
Autres actifs courants d'exploitation	100.714	85.555
Autres actifs courants non opérationnels	4.487	2.416
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	309.204	277.009
Autres passifs courants d'exploitation	180.546	141.723
Autres passifs courants non opérationnels	63.383	78.376
Total consolidé	553.133	497.108
Situation nette des créances et dettes commerciales et d'exploitation	(163.324)	(127.881)

Nous référons à la note 27 pour l'analyse du risque de crédit et de contrepartie. Les créances commerciales des entités prises en considération dans la note 17 « Contrats de construction » s'élève à 140.860 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Les autres actifs courants d'exploitation (100.714 milliers d'euros au 31 décembre 2022) comprennent les produits acquis et charges à reporter relatives aux projets de construction du groupe.

Les autres créances d'exploitation (85.138 milliers d'euros au 31 décembre 2022) comprennent principalement les factures à émettre, les créances sociales et fiscales, les avances de fonds aux sociétés momentanées et les autres créances d'exploitation. Les autres passifs courants non opérationnels (63.383 milliers d'euros) incluent principalement les dettes sociales et salariales.

20. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Dépôts en banque à court terme	15.035	13.596
Comptes courants bancaires et caisse	112.114	129.991
Trésorerie et équivalents de trésorerie	127.149	143.587

La trésorerie comprend 44,3 millions d'euros disponibles chez CFE SA. Le solde de la trésorerie se ventile entre les sociétés momentanées et les entités étrangères non intégrées dans le cash pooling.



Les dépôts en banque à court terme concernent des placements auprès des institutions financières avec une durée à l'origine inférieure à 3 mois. Ces placements font l'objet d'une rémunération variable qui est principalement liée aux taux Euribor ou Eonia avec un floor à 0%.

21. SUBSIDES

Le groupe CFE n'a reçu aucun subside en capital en 2022.

22. INFORMATIONS RELATIVES AU PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS PROPRES

PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS PROPRES

Au cours du second semestre 2022, le Conseil d'Administration a approuvé un plan d'options sur actions en vue d'impliquer les membres du Comité Exécutif dans le développement à long terme du Groupe. Le plan prévoit que les options portent chacune sur une action CFE et sont octroyées à titre gratuit. Les options ont une durée de vie de 7 ans. Les options sont annulées dans le cas où il est mis fin à la relation contractuelle avant la date d'acquisition des droits. Le Comité de Rémunérations a la responsabilité du suivi du plan et de la désignation des bénéficiaires.

Au cours de l'exercice, 200.000 options ont été octroyées à deux bénéficiaires, membres du Comité Exécutif, qui les ont acceptées dans leur intégralité.

Année de l'octroi	Au cours de l'exercice			A la clôture de l'exercice			Période d'exercice
	Options attribuées	Options exercées	Options expirées	Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice (en euros)	
2022	200.000	0	0	200.000	0	10,31	01/01/2026 – 16/10/2029

La valeur des options, calculée sur base de leur valeur lors de l'octroi, est déterminée par un expert indépendant sur base des hypothèses suivantes :

Année de l'octroi	Cours de bourse	Nombre d'options exercées	Rendement du dividende	Volatilité	Taux d'intérêt	Durée escomptée	Valeur selon la méthode de Black & Scholes	
							(€/action)	Valeur totale (k€)
2022	10,46	0	4,31%	33,10%	2,66%	7,0	2,406	481

Il n'existe pas d'options cotées sur les actions CFE. Une méthode de comparaison avec des sociétés comparables a été choisie pour mesurer la volatilité des options. Les sociétés comparables sont des entreprises du secteur de la construction cotées en Europe. Les ratios dette/fonds propres et actifs/fonds propres de CFE sont équivalents à ceux des sociétés comparables. La volatilité historique à long terme des sociétés comparables se situe entre 25,9% et 33,1%. Tenant compte de la taille de CFE comparée au groupe de sociétés comparables, le haut de la fourchette a été retenu comme meilleure estimation pour la valorisation des options sur actions de CFE.

Le prix d'exercice est déterminé comme étant le cours moyen des 30 derniers jours.

La valeur totale des options octroyées en 2022 s'élève à 481 milliers d'euros. Ce montant sera comptabilisé en charge de manière linéaire pendant la période d'acquisition des droits (3 ans). Le plan ayant été accepté par les bénéficiaires à la fin décembre 2022, l'impact sur le résultat 2022 est négligeable et n'a donc pas été pris en compte en 2022.

ACTIONS PROPRES

Au cours de l'exercice, CFE a acquis 1.241.650 actions propres dans le cadre du plan d'intéressement à long terme. 849.492 actions propres ont été vendues à certains membres du Comité Exécutif. Ce programme de rachat d'actions propres a été conduit par un intermédiaire indépendant conformément à la réglementation applicable.

En fin d'exercice 2022, le nombre d'actions propres détenues s'élève à 392.158, à un prix moyen de 9,52 euros par action.

Exercice	Solde en début d'exercice	Au cours de l'exercice		Solde en fin d'exercice
		Achats	Ventes	
2022	0	1.241.650	849.492	392.158

23. AVANTAGES DU PERSONNEL

Le groupe CFE participe à des plans de pension et de prépension dans plusieurs pays dans lesquels il exerce ses activités. Ces avantages sont comptabilisés conformément à l'IAS 19 et sont considérés comme "post-employment" et "long-term benefit plans".

Au 31 décembre 2022, la dette nette des obligations du groupe CFE pour les avantages "post employment" pour pensions et prépensions s'élevait à 8.526 milliers d'euros (2021 : 11.916 milliers d'euros). Ces montants sont repris dans la rubrique "Engagements de retraites et avantages du personnel". Cette rubrique reprend également des provisions pour d'autres avantages du personnel à concurrence de 154 milliers d'euros.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI DU GROUPE CFE

Les plans d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés en plans à cotisations définies et plans à prestations définies.

Plans à cotisations définies

Les plans de retraite à cotisations définies sont des plans pour lesquels la société paie des cotisations déterminées à une entité ou un fonds séparé, en accord avec les dispositions du plan. Lorsque les cotisations ont été payées, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour la société.

Plans à prestations définies

Tous les plans qui ne sont pas à cotisations définies sont présumés être à prestations définies. Ces plans sont, soit financés à l'extérieur par des fonds de pension ou des compagnies d'assurances ("plans financés"), soit financés au sein du groupe CFE ("plans non financés"). Pour les plans principaux, une évaluation actuarielle est effectuée tous les ans par des actuaires indépendants.

Les plans d'avantages postérieurs à l'emploi auxquels participe le groupe CFE procurent à son personnel des avantages lors de la retraite ainsi qu'en cas de décès. Tous les plans sont financés à l'extérieur par le biais d'une compagnie d'assurances, non liés au groupe CFE. Les engagements au titre des prestations définies sont exclusivement en Belgique.

Les plans d'avantages postérieurs à l'emploi belges sont investis en "branche 21", ce qui implique que l'assureur garantit un taux d'intérêt minimum sur les cotisations versées.

Tous les plans sont conformes au cadre réglementaire local et aux exigences de financement minimal.

La majorité des plans d'avantages postérieurs à l'emploi du groupe CFE sont du type « à prestations définies ».

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS À PRESTATIONS DÉFINIES

Plans de pension belges de type « branche 21 »

Certains membres du personnel bénéficient d'un régime à cotisations définies financé par une compagnie d'assurances en "branche 21".

La législation belge requiert que l'employeur garantisse pour les plans à cotisations définies assurés un intérêt minimum de 3,25% sur ses propres contributions aux plans et de 3,75% sur les contributions des bénéficiaires avant le 1^{er} janvier 2016, et un intérêt minimum égal à une proportion (actuellement 85%) de la moyenne des 24 derniers mois des taux OLO à 10 ans. Le taux est de minimum 1,75% et de maximum 3,75%. Jusqu'ici, le taux minimum de 1,75% a toujours été d'application, mais ce taux est susceptible de varier dans le futur. Suite au changement de législation intervenu fin 2015, ces régimes de retraite ont été comptabilisés en tant que plans à prestations définies.

Les ouvriers du secteur de la construction bénéficient du régime de retraite à cotisations définies financé par le fonds de pension multi-employeurs « fbz-fse Constructiv ». Ce régime de retraite est également soumis à la législation belge précitée relative au rendement minimum garanti.



Information quant aux risques liés aux plans à prestations définies

Les régimes à prestations définies exposent généralement l'employeur aux risques actuariels tels que le risque de variation de taux d'intérêt, le risque lié à l'évolution des salaires et le risque lié à l'évolution du taux d'inflation. L'impact potentiel de l'évolution de ces risques a été illustré par une analyse de sensibilité qui est détaillée ci-dessous.

Le risque lié à l'étalement dans le temps des prestations est limité dans la mesure où la majorité des plans prévoit le paiement d'un capital. L'option d'un versement d'annuités a néanmoins été prévue. Dans ce cas, le versement des annuités est pris en charge par un contrat d'assurances convertissant le capital en annuité. Le risque de décès en service est entièrement assuré auprès d'une compagnie d'assurances. Le risque d'insolvabilité des compagnies d'assurances est pris en compte dans le calcul de la valeur des actifs.

Information quant à la gouvernance des plans à prestations définies

L'administration et la gouvernance des régimes assurés sont confiées à la compagnie d'assurances. CFE s'assure, par ailleurs, du respect par la compagnie d'assurances des législations relatives aux retraites.

Information quant aux actifs des plans à prestations définies

Les actifs des régimes investis auprès d'une compagnie d'assurances ne sont pas soumis aux fluctuations d'un marché actif car il s'agit de contrats d'assurance en « branche 21 » (avec garantie de taux d'intérêt). Il s'agit principalement d'instruments de dette tels que des obligations d'État et d'Entreprises ainsi que de biens immobiliers. Les actifs des plans n'incluent pas d'instruments financiers propres au groupe CFE, ni un quelconque immeuble utilisé par le groupe CFE.

La juste valeur des contrats d'assurances correspond à la valeur actualisée des cotisations versées compte tenu du rendement convenu contractuellement avec la compagnie d'assurances (Belgique).

ÉLÉMENTS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET PRÉPENSION

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Engagements provisionnés pour régimes à prestations définies et prépension	(8.372)	(11.762)
Droits accumulés financés partiellement ou à l'entière	(54.962)	(69.997)
Juste valeur des actifs des régimes	46.590	58.235
Engagements provisionnés au bilan	(8.372)	(11.762)
Obligations	(8.372)	(11.762)
Actifs	0	0

VARIATIONS DES ENGAGEMENTS PROVISIONNÉS AU BILAN AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET PRÉPENSION

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Solde au 1er janvier	(11.762)	(73.362)
Charges prises en résultat	(3.870)	(18.500)
Charges comptabilisées en autres éléments du résultat global	2.184	(276)
Contributions aux actifs des régimes	4.934	18.069
Autres mouvements	142	94
Transferts vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	0	62.213
Solde au 31 décembre	(8.372)	(11.762)

La rubrique « Transferts vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente » est exclusivement relative aux engagements provisionnés chez DEME qui sont présentés en « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente » à fin décembre 2021.



CHARGES COMPTABILISÉES EN RÉSULTAT AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET PRÉPENSION

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Charges comptabilisées en résultat	(3.870)	(4.256)
Coûts des services rendus	(4.006)	(4.218)
Effet de l'actualisation	(580)	(281)
Rendement sur les actifs des régimes (-)	500	238
Coûts des services passés non reconnus	216	5

CHARGES COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET PRÉPENSION

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Charges comptabilisées en autres éléments du résultat global	2.184	(276)
Ecart actuariels	15.617	7.550
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des montants pris en résultat)	(13.433)	(4.784)
Effet de change	0	(3.042)

MOUVEMENTS DES ENGAGEMENTS PROVISIONNÉS AU BILAN AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET PRÉPENSION

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Solde au 1er janvier	(69.997)	(323.083)
Coûts des services rendus	(4.006)	(18.134)
Effet de l'actualisation	(580)	(1.504)
Contributions aux actifs des régimes	(548)	(794)
Prestations versées aux bénéficiaires	3.688	19.660
Réévaluations des passifs (actifs)	15.834	4.415
<i>Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques</i>	<i>0</i>	<i>(7.270)</i>
<i>Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières</i>	<i>19.056</i>	<i>14.020</i>
<i>Ecart actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience</i>	<i>(3.222)</i>	<i>(2.335)</i>
Coûts des services passés non reconnus	0	0
Autres mouvements	647	249.443
Solde au 31 décembre	(54.962)	(69.997)

Au 31 décembre 2021, la rubrique « Autres mouvements » était principalement relative aux engagements des activités abandonnées (DEME), soit 246.857 milliers d'euros.



MOUVEMENTS DES ACTIFS DE COUVERTURE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET PRÉPENSION

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Solde au 1er janvier	58.235	249.721
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des montants pris en résultat)	(13.433)	(4.643)
Rendement sur les actifs des régimes	500	1.220
Contributions aux actifs des régimes	5.623	18.863
Prestations versées aux bénéficiaires	(3.688)	(19.660)
Autres mouvements	(647)	(187.266)
Solde au 31 décembre	46.590	58.235

Au 31 décembre 2021, la rubrique « Autres mouvements » était principalement relative aux actifs de couverture des activités abandonnées (DEME), soit 184.686 milliers d'euros.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES À LA DATE DE CLÔTURE (EXPRIMÉES EN MOYENNES PONDÉRÉES)

	2022	2021
Taux d'actualisation au 31 décembre	3,60%	0,89%
Taux prévu des augmentations salariales	3,20%	3,29%
Taux d'inflation	2,20%	1,90%
Tables de mortalité	MR-5/FR-5	MR-5/FR-5

Compte tenu du contexte macroéconomique actuel qui a conduit à un durcissement de la politique monétaire européenne et une hausse des taux d'intérêts, les taux prévalant sur les marchés financiers ont conduit le groupe CFE à appliquer un taux d'actualisation de 3,60% (contre 0,89% au 31 décembre 2021) dans la détermination de ses engagements à provisionner au bilan au titre des régimes à prestations définies et prépension au 31 décembre 2022 (maturité de 11 années). De plus, le taux d'inflation à long terme a été revu à la hausse (2,20% au 31 décembre 2022 contre 1,90% au 31 décembre 2021) pour tenir compte des dernières prévisions macroéconomiques (bureau du plan, BCE, ...) en ce début d'année 2023.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

	2022	2021
Duration (en années)	11,00	13,50
Rendement moyen réel des actifs des régimes	-21,97%	-2,40%
Cotisations prévues de verser aux régimes au cours de l'exercice prochain (en milliers d'euros)	4.177	4.264

ANALYSE DE SENSIBILITÉ (INCIDENCE SUR LE MONTANT DES ENGAGEMENTS)

	2022	2021
Taux d'actualisation		
Augmentation de 25 BP	-2,48%	-3,02%
Diminution de 25 BP	2,59%	3,15%
Taux de croissance des salaires		
Augmentation de 25 BP	1,72%	2,15%
Diminution de 25 BP	-1,63%	-2,03%



24. PROVISIONS AUTRES QU'ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AVANTAGES DU PERSONNEL NON COURANTS

Au 31 décembre 2022, ces provisions s'élèvent à 60.038 milliers d'euros, soit une augmentation de 7.015 milliers d'euros par rapport à fin 2021 (53.023 milliers d'euros).

(milliers d'euros)	Service après-vente	Provisions pour participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence négatives	Autres risques	Total
Solde au terme de l'exercice précédent	14.470	8.571	29.982	53.023
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(33)	0	(109)	(142)
Transferts d'une rubrique à une autre	0	5.499	(28)	5.471
Provisions constituées	3.051	0	6.601	9.652
Provisions utilisées	(1.884)	0	(6.082)	(7.966)
Solde au terme de l'exercice	15.604	14.070	30.364	60.038
dont courant :	15.604	0	26.151	41.755
non-courant :	0	14.070	4.213	18.283

La provision pour service après-vente augmente de 1.134 milliers d'euros et s'élève à 15.604 milliers d'euros au 31 décembre 2022. L'évolution sur l'exercice 2022 s'explique principalement par les constitutions et/ou utilisations de provisions comptabilisées dans le cadre des garanties décennales.

Lorsque la part du groupe CFE dans les pertes des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées, à l'exception du montant des engagements du groupe CFE envers ces participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Le montant de ces engagements est comptabilisé parmi les provisions non courantes, le groupe estimant avoir une obligation de soutenir ces sociétés et leurs projets.

Les provisions pour autres risques augmentent de 382 milliers d'euros et s'élèvent à 30.364 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Les provisions pour autres risques courants (26.151 milliers d'euros) comprennent principalement :

- les provisions pour litiges courants (6.245 milliers d'euros) ainsi que les provisions pour autres risques courants (6.873 milliers d'euros). Pour ces derniers, étant donné que les négociations avec les clients sont en cours, nous ne pouvons pas donner plus d'information sur les hypothèses prises, ni sur le moment du décaissement probable ;
- les provisions pour pertes à terminaison (12.933 milliers d'euros) sont comptabilisées lorsque les avantages économiques attendus de certains contrats sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations de ceux-ci. L'utilisation des pertes à terminaison est liée à l'exécution des contrats y relatifs.

Les autres risques non courants comprennent les provisions pour risques non liés directement au cycle d'exploitation des chantiers en cours.

25. ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Suivant les informations disponibles à la date où les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration, CFE n'a pas connaissance d'actifs ou passifs éventuels significatifs, à l'exception des actifs ou passifs éventuels liés aux contrats de construction (par exemple, les revendications du groupe envers les clients ou les revendications de sous-traitants), ce que l'on peut qualifier comme normal pour le secteur de la construction & rénovation et du multitechnique et qui sont traités via la détermination du résultat du chantier lors de l'application de la méthode du pourcentage d'avancement.

CFE veille également à ce que les sociétés du groupe s'organisent afin que les lois et réglementations en vigueur soient respectées, y compris les règles de « compliance ».



26. INFORMATIONS RELATIVES À L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET TEL QUE DÉFINI PAR LE GROUPE

(milliers d'euros)	2022			2021		
	Non-courant	Courant	Total	Non-courant	Courant	Total
Emprunts bancaires et autres dettes financières	89.040	2.573	91.613	53.172	45.682	98.854
Emprunts obligataires	0	0	0	0	29.899	29.899
Tirages sur lignes de crédit	40.000	0	40.000	0	60.000	60.000
Dettes de location	25.008	10.421	35.429	24.427	9.402	33.829
Total de l'endettement financier long terme	154.048	12.994	167.042	77.599	144.983	222.582
Dettes financières à court terme	0	9.000	9.000	0	34.000	34.000
Equivalents de trésorerie	0	(15.035)	(15.035)	0	(13.596)	(13.596)
Trésorerie	0	(112.114)	(112.114)	0	(129.991)	(129.991)
Total de l'endettement financier net à court terme (ou disponibilités)	0	(118.149)	(118.149)	0	(109.587)	(109.587)
Total de l'endettement financier net	154.048	(105.155)	48.893	77.599	35.396	112.995
Instruments dérivés de couverture de taux	(422)	(206)	(628)	0	568	568

Les emprunts bancaires et autres dettes financières (91.613 milliers d'euros) concernent essentiellement les emprunts bancaires à moyen terme du segment promotion immobilière et alloués au financement de certains projets, les billets de trésorerie à plus d'un an émis par CFE SA et BPI Real Estate Belgium SA ainsi que le financement des nouveaux sièges de Van Laere NV et VMA NV.

L'emprunt obligataire au niveau de BPI qui a été émis le 19 décembre 2017 pour un montant de 30 millions a été remboursé le 19 décembre 2022.

Les dettes de location (35.429 milliers d'euros) correspondent aux contrats qui répondent aux critères du champ d'application de la norme IFRS 16 *Contrats de location*.

Les dettes financières à court terme s'élèvent à 9.000 milliers d'euros à fin décembre 2022 et concernent les billets de trésorerie à moins d'un an émis par BPI Real Estate Belgium SA.

Au 31 décembre 2021, les financements mis en place au niveau de CFE SA, à savoir les tirages sur lignes de crédit bancaire et les dettes liées à l'émission de billets de trésorerie, avaient été présentés en dettes courantes étant donné que la scission partielle entraînait mécaniquement le remboursement anticipé de ceux-ci.

Au cours de l'exercice 2022, CFE a mis en place de nouvelles lignes de crédit en y intégrant des critères de durabilité ou obtenu des « waivers ». Les échéances des contrats de lignes de crédit bancaire et programmes d'émission de billets de trésorerie étant très majoritairement au-delà de l'année 2023, les tirages sur lignes de crédit bancaire et émissions de billets de trésorerie à plus d'un an sont présentés en non courant.

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

(milliers d'euros)	Echéant dans l'année	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Emprunts bancaires et autres dettes financières	2.573	41.411	26.134	12.334	6.250	2.911	91.613
Tirages sur lignes de crédit	0	0	0	40.000	0	0	40.000
Dettes de location	10.421	6.303	4.475	5.877	7.457	896	35.429
Total de l'endettement financier long terme	12.994	47.714	30.609	58.211	13.707	3.807	167.042
Dettes financières à court terme	9.000	0	0	0	0	0	9.000
Equivalents de trésorerie	(15.035)	0	0	0	0	0	(15.035)
Trésorerie	(112.114)	0	0	0	0	0	(112.114)
Total de l'endettement financier net à court terme (ou disponibilités)	(118.149)	0	0	0	0	0	(118.149)
Total de l'endettement financier net	(105.155)	47.714	30.609	58.211	13.707	3.807	48.893



FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AUX DETTES FINANCIÈRES

(milliers d'euros)	Mouvements non-cash					2022
	2021	Flux de trésorerie	Transferts	Autres variations	Total mouvements non-cash	
Dettes financières - Non courantes						
Autres dettes financières non courantes	77.599	(5.196)	72.997	8.648	81.645	154.048
Dettes financières - Courantes						
Emprunts obligataires	29.899	(30.000)	0	101	101	0
Autres dettes financières courantes	149.084	(54.610)	(72.997)	517	(72.480)	21.994
Total	256.582	(89.806)	0	9.266	9.266	176.042

Au 31 décembre 2022, les dettes financières du groupe CFE s'élèvent à 176.042 milliers d'euros, soit une diminution de 80.540 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Cette dernière s'explique principalement par :

- un cashflow opérationnel élevé et l'encaissement du dividende de DEME ; partiellement compensés par
- les investissements de l'exercice.

LIGNES DE CRÉDIT ET PRÊTS À TERME BANCAIRES

CFE SA dispose au 31 décembre 2022 de lignes de crédit bancaire à long terme confirmées de 170 millions d'euros, utilisées à hauteur de 40 millions d'euros au 31 décembre 2022. Pour certaines d'entre elles, des critères de durabilité et de sécurité dont le (non) respect ont un effet sur la marge appliquée par la banque ont été inclus. CFE SA a également la possibilité d'émettre des billets de trésorerie à hauteur de 50 millions d'euros. Cette source de financement est utilisée à hauteur de 35 millions d'euros au 31 décembre 2022. Afin de limiter le risque de taux d'intérêts, des contrats de couverture de taux ont été mis en place, pour un montant notionnel de 40 millions d'euros ; la juste valeur de ces instruments dérivés s'élève à (628) milliers d'euros. Au 31 décembre 2022, le montant tiré sur les lignes de crédits est entièrement couvert.

Au 31 décembre 2022, BPI Real Estate Belgium SA et sa filiale BPI Real Estate Luxembourg SA disposent ensemble de lignes de crédit bancaire à long terme confirmées de 60 millions d'euros, qui ne sont pas utilisées au 31 décembre 2022. BPI Real Estate Belgium SA a également la possibilité d'émettre des billets de trésorerie à hauteur de 40 millions d'euros. Cette source de financement est utilisée au 31 décembre 2022 à hauteur de 17,25 millions d'euros.

COVENANTS FINANCIERS

Les crédits bilatéraux sont soumis à des covenants spécifiques qui tiennent compte, entre autres, de l'endettement financier et de la relation entre celui-ci et les capitaux propres ou les actifs immobilisés, ainsi que du cash-flow généré.

Les covenants existants relatifs aux états financiers consolidés du groupe CFE, aux comptes statutaires de CFE SA ainsi que ceux relatifs aux comptes consolidés de BPI stand-alone sont intégralement respectés au 31 décembre 2022.

Nom du ratio	Formule	Condition requise	Décembre 2022
CFE SA, comptes consolidés IFRS			
Ratio de solvabilité	Endettement financier net / (Capitaux propres - immobilisations incorporelles - goodwill)	<1,65	0,25
Endettement financier net à long terme	Endettement financier non courant / Immobilisations corporelles	<1	0,63
Couverture de l'endettement financier par le cashflow	Cash-flow d'exploitation + endettement financier net courant > 0	>0	163,7 M€
CFE SA, comptes statutaires, normes comptables belges			
Capitaux propres	Capitaux propres	>125 M€	141,2 M€
BPI Real Estate Belgium SA, comptes consolidés IFRS – Stand Alone			
Capitaux propres minimum	Capitaux propres groupe + Dettes subordonnées	>70 M€	142 M€
Ratio de solvabilité	Endettement financier net / (Capitaux propres + dettes subordonnées)	<1,65	0,59



27. INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS

GESTION DU CAPITAL

Fin 2022, la structure du capital du groupe CFE est constituée d'une dette financière nette de 48.893 milliers d'euros (note 26) et de capitaux propres de 224.526 milliers d'euros. Par ailleurs, CFE SA dispose également de lignes de crédit confirmées (note 26) tandis que CFE SA et BPI SA ont la possibilité d'émettre des billets de trésorerie. Les fonds propres du groupe CFE sont constitués de capital souscrit, prime d'émission, réserves consolidées, réserves pour actions propres et des participations ne donnant pas le contrôle. Le groupe CFE ne possède pas d'obligations convertibles. L'entièreté des fonds propres sont affectés au financement des opérations tels que définis dans l'objet social de CFE et de ses filiales.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

La gestion du risque de taux d'intérêt est assurée au sein du groupe au niveau des différents segments.

Les activités de construction et multitechnique se caractérisent par un excédent de trésorerie. La gestion en est majoritairement centralisée dans le cadre du cash pooling.

D'autre part, CFE SA utilise également des produits dérivés (IRS) pour couvrir le risque de taux d'intérêts relatif aux tirages sur ses lignes de crédits confirmées.

Taux moyen effectif avant prise en compte des produits dérivés									
Type de dettes	Taux fixe			Taux variable			Total		
	Montants	Quote-part	Taux	Montants	Quote-part	Taux	Montants	Quote-part	Taux
Emprunts bancaires et autres dettes financières	58.203	100,00%	1,64%	33.410	45,51%	3,92%	91.613	69,61%	2,47%
Tirages sur lignes de crédit	0	0,00%	0,00%	40.000	54,49%	3,17%	40.000	30,39%	3,17%
Total	58.203	100%	1,64%	73.410	100%	3,51%	131.613	100%	2,68%

Taux moyen effectif après prise en compte des produits dérivés												
Type de dettes	Taux fixe			Taux variable			Taux variable capé + inflation			Total		
	Montants	Quote-part	Taux	Montants	Quote-part	Taux	Montants	Quote-part	Taux	Montants	Quote-part	Taux
Emprunts bancaires et autres dettes financières	58.203	59,27%	1,64%	33.410	100,00%	3,92%	0	0,00%	0,00%	91.613	69,61%	2,47%
Tirages sur lignes de crédit	40.000	40,73%	1,96%	0	0,00%	0,00%	0	0,00%	0,00%	40.000	30,39%	1,96%
Total	98.203	100%	1,77%	33.410	100%	3,92%	0	0,00%	0,00%	131.613	100%	2,31%

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX

Le groupe CFE est soumis au risque de variation des taux d'intérêts sur son résultat compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs aux instruments financiers à taux variables après couverture ;
- des instruments financiers à taux fixes, comptabilisés en juste valeur au bilan par le biais du résultat ;
- des instruments dérivés non qualifiés de couverture.

En revanche, la variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie n'impacte pas directement l'état du résultat global et elle est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Dans le cas où la valeur du dérivé doit être recyclée, l'incidence est comptabilisée en compte de résultat.

L'analyse suivante est effectuée en supposant que le montant de dettes financières et de dérivés au 31 décembre 2022 reste constant sur une année.

Une variation de 50 points de base de taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse ou une diminution des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, les autres variables ont été supposées rester constantes.



(milliers d'euros)	31/12/2022			
	Résultat		Capitaux propres	
	Impact du calcul de sensibilité	Impact du calcul de sensibilité	Impact du calcul de sensibilité	Impact du calcul de sensibilité
	+50bp	- 50 bp	+50bp	- 50 bp
Dettes non courantes (+échéant dans l'année) à taux variables après couverture comptable	835	(835)		
Endettement financier net à court terme (*)	45	(45)		
Dérivés non qualifiés comptablement de couverture				
Dérivés qualifiés de flux de trésorerie hautement probables ou certains			172	(188)
(*) hors disponibilités.				

DESCRIPTION DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

A la date de clôture, les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont relatifs à CFE SA et ont les caractéristiques suivantes :

(milliers d'euros)	31/12/2022						
	<1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	> 5 ans	Notionnel	Juste valeur actif	Juste valeur passif
Swap de taux d'intérêts receveur taux variable et payeur taux fixe							
Options de taux (cap, collar)							
Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie prévisionnel hautement probables							0
Swap de taux d'intérêts receveur taux variable et payeur taux fixe	0	0	40.000	0	40.000	628	-
Options de taux (cap, collar)							
Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie certains	0	0	40.000	0	40.000	628	-

(milliers d'euros)	31/12/2021						
	<1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	> 5 ans	Notionnel	Juste valeur actif	Juste valeur passif
Swap de taux d'intérêts receveur taux variable et payeur taux fixe							
Options de taux (cap, collar)							
Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie prévisionnel hautement probables							0
Swap de taux d'intérêts receveur taux variable et payeur taux fixe	50.000	0	0	0	50.000	0	(568)
Options de taux (cap, collar)							
Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie certains	50.000	0	0	0	50.000	0	(568)

RISQUE DE CHANGE

Nature des risques auxquels le groupe est exposé

Le groupe CFE et ses filiales pratiquent des couvertures de taux de change pour les activités de construction en Pologne et pour un projet aux Etats-Unis.

Répartition par devise des dettes financières à long terme

Les encours de dettes financières à long terme (hors dettes de location qui sont majoritairement en euros) par devises sont :

(milliers d'euros)	2022	2021
Euro	131.613	188.753
Dollar américain	0	0
Autres devises	0	0
Total des dettes à long terme	131.613	188.753



Au 31 décembre 2022, les encours des dettes financières à long terme (hors dettes de location) s'élèvent à 131.613 milliers d'euros (contre 188.753 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

Le tableau ci-après reprend la juste valeur et le montant notionnel des instruments de change (contrat forward de vente/achat) (+ : actif / - : passif):

31/12/2022 (milliers d'euros)	USD – Dollar américain		PLN – Zloty polonais	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
Achats à terme	0	0	0	0
Ventes à terme	1.607	(124)	28.375	298

La variation de juste valeur des instruments de change est considérée comme coûts de construction. Cette variation est présentée comme un résultat opérationnel.

Le groupe CFE est soumis au risque de variation des taux de change sur son résultat.

L'analyse suivante est effectuée en supposant que le montant des actifs et passifs financiers et des dérivés au 31 décembre 2022 restent constants sur une année.

Une variation de 5% de taux de change (appréciation de l'euro) à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse ou une diminution des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, les autres variables ont été supposées rester constantes.

(milliers d'euros)	31/12/2022	
	Résultat	
	Impact du calcul de sensibilité dépréciation de l'EUR de 5%	Impact du calcul de sensibilité appréciation de l'EUR de 5%
Dettes non courantes (+échéant dans l'année) à taux variables après couverture comptable	6.537	(5.915)
Endettement financier net à court terme	(1.383)	1.251
Fonds de roulement	727	(658)

RISQUE LIÉ AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Les matières premières et fournitures incorporées aux ouvrages constituent un élément important du prix de revient.

Bien que certains marchés comportent des clauses de révision de prix ou formules de révision, le risque de fluctuation du prix des matières premières reste important.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le groupe CFE est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie dans le cadre du placement de ses disponibilités, de la souscription de titres de créances négociables, de créances financières et de produits dérivés.

Le groupe CFE a mis en place des procédures destinées à éviter la concentration du risque de crédit et à le limiter.

Instruments financiers

Le groupe a mis en place un système de limites de placement pour gérer son risque de contrepartie. Ce système affecte des lignes de risque maximum par contreparties définies en fonction de leurs notations de crédit telles que publiées par Standard & Poor's et Moody's. Ces limites sont régulièrement suivies et mises à jour.



Clients

En ce qui concerne le risque sur ses créances clients, le groupe a mis en place des procédures afin de limiter ce risque. Il est à noter qu'une partie non négligeable du chiffre d'affaires consolidé est réalisé avec une clientèle publique ou parapublique. Par ailleurs, CFE considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients.

Afin de limiter le risque courant, le groupe CFE suit de façon régulière ses encours clients et adapte sa position vis-à-vis de ceux-ci.

L'analyse du retard de paiement fin 2022 et fin 2021 se présente comme suit :

Situation au 31 décembre 2022 (milliers d'euros)	Clôture	Non échu	< 3 mois	< 1 an	> 1 an
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	307.816	235.023	30.465	8.347	33.981
Total brut	307.816	235.023	30.465	8.347	33.981
Pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et autres créances d'exploitation	(23.208)	0	(105)	(423)	(22.680)
Total des pertes de crédit attendues	(23.208)	0	(105)	(423)	(22.680)
Total montants nets	284.608	235.023	30.360	7.924	11.301

Situation au 31 décembre 2021 (milliers d'euros)	Clôture	Non échu	< 3 mois	< 1 an	> 1 an
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	303.803	226.565	28.072	20.089	29.077
Total brut	303.803	226.565	28.072	20.089	29.077
Pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et autres créances d'exploitation	(22.547)	(117)	0	(4.800)	(17.630)
Total des pertes de crédit attendues	(22.547)	(117)	0	(4.800)	(17.630)
Total montants nets	281.256	226.448	28.072	15.289	11.447

L'évolution des pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et autres créances d'exploitation s'explique comme suit :

(milliers d'euros)	2022	2021
Pertes de crédit attendues cumulées – solde d'ouverture	(22.547)	(66.825)
Variation du périmètre de consolidation	1	39.360
Pertes de crédit attendues (reprises/actées) au cours de l'exercice	(1.314)	(8.517)
Ecarts de conversion et transferts vers d'autres rubriques de l'actif	653	13.435
Pertes de crédit attendues cumulées – solde de clôture	(23.207)	(22.547)

Les pertes de crédit reprises et actées au cours de l'exercice s'élèvent à (1.314) milliers d'euros (2021 : (8.517) milliers d'euros dont (5.332) milliers d'euros concernaient les activités poursuivies et (3.185) milliers d'euros concernaient les activités abandonnées).

En 2021, la rubrique 'Ecarts de conversion et transferts vers d'autres rubriques de l'actif' concernait principalement la reclassification des créances de DEME vers la rubrique 'Actifs détenus en vue de la vente' (18.423 milliers d'euros).

En 2021, la rubrique 'Variations du périmètre de consolidation' était exclusivement relative à la décomptabilisation des réductions de valeurs (et créances associées) de CFE Tchad suite à la cession de l'entière des titres.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

CFE SA et BPI SA disposent de lignes de crédit bilatérales leur permettant de réduire significativement le risque de liquidité.



VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR PAR CATÉGORIE COMPTABLE

31 décembre 2022 (milliers d'euros)	AFMOJV / PFDJV (3) – Dérivés non qualifiés d'instruments de couverture	AFMOJV / PFDJV (3) – Dérivés qualifiés d'instruments de couverture	Actifs / passifs mesurés au coût amorti	Total de la valeur nette comptable	Mesure de la juste valeur par niveau	Juste valeur de la classe
Actifs financiers non courants	0	422	138.294	138.716		138.716
Prêts et créances financiers (1)	0	0	138.294	138.294	Niveau 2	138.294
Dérivés de taux	0	422	0	422	Niveau 2	422
Actifs financiers courants	0	206	411.757	411.963		411.963
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	0	0	284.608	284.608	Niveau 2	284.608
Dérivés de taux	0	206	0	206	Niveau 2	206
Equivalents de trésorerie (2)	0	0	15.035	15.035	Niveau 1	15.035
Disponibilités (2)	0	0	112.114	112.114	Niveau 1	112.114
Actif total	0	628	550.051	550.679		550.679
Passifs financiers non courants	0	0	154.048	154.048		154.048
Dettes financières	0	0	154.048	154.048	Niveau 2	154.048
Passifs financiers courants	0	124	331.198	331.322		331.322
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	0	0	309.204	309.204	Niveau 2	309.204
Dettes financières	0	0	21.994	21.994	Niveau 2	21.994
Dérivés de taux	0	124	0	124	Niveau 2	124
Passif total	0	124	485.246	485.370		485.370
31 décembre 2021 (milliers d'euros)	AFMOJV / PFDJV (3) – Dérivés non qualifiés d'instruments de couverture	AFMOJV / PFDJV (3) – Dérivés qualifiés d'instruments de couverture	Actifs / passifs mesurés au coût amorti	Total de la valeur nette comptable	Mesure de la juste valeur par niveau	Juste valeur de la classe
Actifs financiers non courants	0	0	79.313	79.313		79.313
Prêts et créances financiers (1)	0	0	79.313	79.313	Niveau 2	79.313
Actifs financiers courants	0	874	424.843	425.717		425.717
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	0	0	281.256	281.256	Niveau 2	281.256
Dérivés de taux	0	874	0	874	Niveau 2	874
Equivalents de trésorerie (2)	0	0	13.596	13.596	Niveau 1	13.596
Disponibilités (2)	0	0	129.991	129.991	Niveau 1	129.991
Actif total	0	874	504.156	505.030		505.030
Passifs financiers non courants	0	0	77.599	77.599		77.599
Dettes financières	0	0	77.599	77.599	Niveau 2	77.599
Passifs financiers courants	0	1.442	455.992	457.434		457.434
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	0	0	277.009	277.009	Niveau 2	277.009
Emprunt obligataire	0	0	29.899	29.899	Niveau 1	29.899
Dettes financières	0	0	149.084	149.084	Niveau 2	149.084
Dérivés de taux	0	1.442	0	1.442	Niveau 2	1.442
Passif total	0	1.442	533.591	535.033		535.033

(1) Repris dans la rubrique « autres actifs financiers non courants »

(2) Repris dans la rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie »

(3) AFMOJV : Actifs financiers mesurés obligatoirement à la juste valeur par le biais du résultat net

PFDJC : Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net



La juste valeur des instruments financiers peut être hiérarchisée selon 3 niveaux (1 à 3) correspondant chacun à un degré d'observabilité de la juste valeur :

- les évaluations de la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont établies d'après des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont établies d'après des données autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées des prix) ;
- les évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont établies d'après des techniques d'évaluation qui comprennent des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

La juste valeur des instruments financiers a été déterminée selon les méthodes suivantes :

- pour les instruments financiers à court terme, tels que les créances et dettes commerciales, la juste valeur est considérée comme n'étant pas significativement différente de la valeur comptable au coût amorti ;
- pour les prêts et emprunts à taux variable, la juste valeur est considérée comme n'étant pas significativement différente de la valeur comptable au coût amorti ;
- pour les instruments financiers dérivés de taux, de change ou de flux de trésorerie prévisionnels, la juste valeur est déterminée sur base de modèles actualisant les flux futurs déterminés sur base des courbes de taux d'intérêts futurs, ou des taux de change ou autres prix à terme (forward) ;
- pour les autres instruments financiers dérivés, la juste valeur est déterminée sur base d'un modèle d'actualisation de flux futurs estimés ;
- pour les obligations cotées émises par BPI, la juste valeur est déterminée sur base de la cotation à la date de clôture ;
- pour les emprunts à taux fixe : la juste valeur est considérée comme n'étant pas significativement différente de la valeur comptable au coût amorti étant donné que les taux fixes et variables ne sont pas significativement différents.

28. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Le total des engagements donnés autres que des sûretés réelles pour le groupe CFE pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2022 s'élève à 389.426 milliers d'euros (2021 : 246.810 milliers d'euros) et se décompose par nature comme suit :

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Bonne exécution et performance bonds (a)	247.382	239.681
Soumissions (b)	771	559
Retenues de garanties (c)	1.790	1.700
Autres engagements donnés (d)	139.483	4.870
Total des autres engagements donnés	389.426	246.810

(a) Garanties données dans le cadre de la réalisation des marchés de travaux. En cas de défaillance du constructeur, la banque (ou la compagnie d'assurances) s'engage à indemniser le client à hauteur de la garantie.

(b) Garanties données dans le cadre d'appels d'offres relatifs aux marchés de travaux.

(c) Garanties délivrées par la banque à un client se substituant à la retenue de garantie.

(d) Lettres de crédit – garantie d'achèvement, Loi Breyne – hypothèques et mandats hypothécaires.

La variation des autres engagements donnés est principalement liée aux garanties d'achèvement données des entités BPI Serenity SA et BPI Pure SA dans le cadre de la Loi Breyne ainsi qu'aux hypothèques accordées dans le cadre des financements de projets du segment Promotion Immobilière (principalement Pure et Serenity).

29. AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS

Le total des engagements reçus pour le groupe CFE pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2022 s'élève à 54.971 milliers d'euros (2021 : 73.547 milliers d'euros) et se décompose par nature comme suit :

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Bonne exécution et performance bonds	50.663	69.870
Autres engagements reçus	4.308	3.677
Total des autres engagements reçus	54.971	73.547



30. LITIGES

Le groupe CFE connaît un nombre de litiges que l'on peut qualifier de normal pour les secteurs de la construction et du multitechnique. Dans la plupart des cas, le groupe CFE cherche à conclure une convention transactionnelle avec la partie adverse, ce qui réduit substantiellement le nombre de procédures.

Le groupe CFE essaie de récupérer des créances auprès des clients. Il est néanmoins impossible de faire une estimation de ce potentiel d'actifs.

31. PARTIES LIÉES

Ackermans & van Haaren (AvH) détient 15.725.684 actions de CFE au 31 décembre 2022, étant par conséquent l'actionnaire principal de CFE, à hauteur de 62,12% (contre 15.720.684 actions au 31 décembre 2021, soit 62,10%).

CFE SA a conclu un contrat de services avec Ackermans & van Haaren. La rémunération due par CFE SA en vertu de ce contrat, s'élève à 538 milliers d'euros en 2022 (2021 : 674 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2022, le groupe CFE exerce un contrôle conjoint avec Ackermans & van Haaren sur Rent-A-Port NV, Green Offshore NV et Hofrouter NV, le groupe CFE ayant cédé 65% de sa participation dans cette dernière à Ackermans & van Haaren en décembre 2022. Nous référons aux notes 5 « Acquisitions et cessions de filiales » et 15 « Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence ».

Du 1er janvier au 29 juin 2022, le management de CFE était structuré de la sorte :

- les activités de DEME sont gérées par un Comité Exécutif, composé d'un CEO, Luc Vandenbulcke et quatre autres membres, Philip Hermans, Eric Tancre, Els Verbraecken et Hugo Bouvy.
- les segments construction & rénovation, multitechniques et investissements et Holding sont gérés par un Comité Exécutif composé de six membres, le CEO, Trorema SRL, représenté par Raymund Trost, MSQ SRL représentée par Fabien De Jonge, 8822 SRL représentée par Yves Weyts, AHO Consulting SRL représentée par Alexander Hodac, Focus2LER SRL représentée par Valérie Van Brabant et Almacon SRL, représenté par Manu Coppens.
- le segment promotion immobilière (BPI) est dirigé par un Managing Director, Artist Valley SA, représenté par Jacques Lefèvre.

Depuis le 29 juin 2022, la gestion journalière de CFE est assurée par Trorema SRL représentée par Raymund Trost, CEO et Président du Comité Exécutif. Les sept autres membres du Comité Exécutif sont : MSQ SRL, représentée par Fabien De Jonge, 8822 SRL représentée par Yves Weyts, AHO Consulting SRL représentée par Alexander Hodac, Artist Valley SA, représentée par Jacques Lefevre, COEDO SRL, représentée par Arnaud Regout, Focus2LER SRL représentée par Valérie Van Brabant et Bruno Lambrecht. Ayant démissionné du comité exécutif au 31 décembre 2022, tous les mandats de 8822 SRL, représenté par Yves Weyts, ont pris fin à cette date.

Les seules transactions entre CFE et les membres du Comité Exécutif sont :

- la facturation de leurs prestations au travers de leur société de management (ou de leur rémunération dans le cas de Bruno Lambrecht) ;
- des transactions dans le cadre des plans d'intéressement à long terme (nous référons à la note 22 « Informations relatives aux plans d'options sur actions propres ») ;

Dans la foulée de la scission partielle et la mise en place du Comité Exécutif, les plans de stock options existants au niveau de BPI Real Estate Belgium et de CFE Contracting ont été partiellement débouclés.

Le montant des rémunérations, prestations de service et autres avantages accordés directement ou indirectement aux dirigeants de CFE, mentionné ci-dessus, s'élève comme suit (montants exprimés de manière globale et en milliers d'euros) :

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Rémunération fixe	2.655	3.965
Rémunération variable court terme	1.440	4.973
Autres avantages	60	458
TOTAL	4.155	9.396



Pour 2021, les dirigeants de CFE étaient les membres du Comité exécutif de DEME et de CFE Contracting ainsi que l'administrateur délégué de BPI.

Pour le premier semestre 2022, les dirigeants de CFE étaient Trorema SRL, représenté par Raymund Trost, MSQ SRL représenté par Fabien De Jonge, 8822 SRL représenté par Yves Weyts, AHO Consulting SRL représenté par Alexander Hodac, Focus2LER SRL représenté par Valérie Van Brabant, Almacon SRL représenté par Manu Coppens et Artist Valley SA représenté par Jacques Lefèvre.

Pour le second semestre 2022, les dirigeants de CFE étaient les 8 membres du Comité Exécutif de CFE constitué le 29 juin 2022 tels que repris ci-dessus.

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés dans lesquelles CFE exerce une influence notable ou détient un contrôle conjoint. Ces transactions sont effectuées sur une base de prix de marché. Durant l'exercice 2022, il n'y a pas eu de variations significatives dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2021.

Les transactions commerciales ou transactions de financement entre le groupe et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se présentent comme suit :

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Actifs vers les parties liées	158.335	99.922
Actifs financiers non courants	138.294	79.313
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	13.725	15.154
Autres actifs courants	6.316	5.455
Passifs vers les parties liées	13.690	15.085
Autres passifs non courants	13.666	15.061
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	24	24

L'augmentation des actifs financiers non courants s'explique principalement par l'octroi d'un prêt additionnel de 19 millions d'euros à Rent-A-Port NV et la reclassification à long terme de certains prêts qui lui avaient été octroyés antérieurement et par l'évolution des prêts octroyés aux sociétés de projet du segment promotion immobilière, partiellement compensée par les remboursements de prêts octroyés à Green Offshore NV.

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Charges et produits envers les parties liées	76.472	50.736
Chiffre d'affaires et produits des activités annexes	71.503	48.090
Achats et autres charges opérationnelles	(250)	(49)
Charges et produits financiers	5.220	2.695

Le chiffre d'affaires et les produits des activités annexes envers les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence augmentent principalement chez CLE (clients Gravity et M1) et BPC Group (client Erasmus Gardens et Tervuren Square).



32. HONORAIRES DU COMMISSAIRE

La rémunération du commissaire pour l'ensemble du groupe, en ce compris CFE SA (exercice 2022), s'élève à :

(milliers d'euros)		Ernst & Young	
	Montant	%	
Audit			
Emoluments du commissaire	759	89,5%	
Autres missions d'attestation	36	4,2%	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	45	5,3%	
Sous-total audit	840	99,1%	
Non-audit			
Missions de conseils fiscaux	8	0,9%	
Sous-total non-audit	8	0,9%	
Total des honoraires du commissaire	848	100%	

33. ÉVÉNEMENT IMPORTANT SURVENU APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Aucun changement significatif de la situation financière et commerciale du groupe CFE n'est survenu depuis le 31 décembre 2022.

34. ENTREPRISES APPARTENANT AU GROUPE CFE

LISTE DES PRINCIPALES FILIALES CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE

NOMS	SIÈGE	SEGMENT D'ACTIVITÉ	INTÉRÊTS DU GROUPE EN %
EUROPE			
Belgique			
BPI PURE SA	Bruxelles	Promotion immobilière	100%
BPI REAL ESTATE BELGIUM SA	Bruxelles	Promotion immobilière	100%
BPI SAMAYA SA	Bruxelles	Promotion immobilière	100%
BPI SERENITY VALLEY SA	Bruxelles	Promotion immobilière	100%
BPI PARK WEST SA	Bruxelles	Promotion immobilière	100%
PROJECTONTWIKKELING VAN WELLEN NV	Bruxelles	Promotion immobilière	100%
WOLIMMO SA	Bruxelles	Promotion immobilière	100%
ZEN FACTORY SA	Bruxelles	Promotion immobilière	100%
BRANTEGEM NV	Alost	Multitechnique	100%
MOBIX ENGEMA SA	Bruxelles	Multitechnique	100%
MOBIX ENGETEC SA	Manage	Multitechnique	100%
MOBIX REMACOM NV	Lochristi	Multitechnique	100%
MOBIX STEVENS NV	Halen	Multitechnique	100%
VMA NV	Sint-Martens-Latem	Multitechnique	100%
VMA DRUART SA	Jumet	Multitechnique	100%
VMA BE.MAINTENANCE SA	Bruxelles	Multitechnique	100%
VMA NIZET SA	Louvain-la-Neuve	Multitechnique	100%
ARTHUR VANDENDORPE NV	Zedelgem	Construction & Rénovation	100%
BATIMENTS ET PONTS CONSTRUCTION (BPC) SA	Bruxelles	Construction & Rénovation	100%
BPC GROUP SA	Bruxelles	Construction & Rénovation	100%
BENELMAT SA	Gembloux	Construction & Rénovation	100%
DESIGN & ENGINEERING SA	Bruxelles	Construction & Rénovation	100%
GROEP TERRY NV	Moorslede	Construction & Rénovation	100%
GROEP TERRY CONSTRUCT NV	Moorslede	Construction & Rénovation	100%
KORLAM NV	Moorslede	Construction & Rénovation	100%
LAMCOL SA	Marche-en-Famenne	Construction & Rénovation	100%
MBG NV	Wilrijk	Construction & Rénovation	100%
TERRY TIMBER PRODUCTS NV	Moorslede	Construction & Rénovation	100%
VAN LAERE NV	Zwijndrecht	Construction & Rénovation	100%



WEFIMA NV	Zwijndrecht	Construction & Rénovation	100%
WOOD SHAPERS SA	Bruxelles	Construction & Rénovation	100%
CFE CONTRACTING SA	Bruxelles	Investissements & Holding	100%
HDP CHARLEROI SA	Bruxelles	Investissements & Holding	100%
Grand-Duché de Luxembourg			
BPI REAL ESTATE LUXEMBOURG S.À R.L.	Strassen	Promotion immobilière	100%
CENTRAL PARC S.À R.L.	Luxembourg	Promotion immobilière	100%
HERRENBERG S.À R.L.	Strassen	Promotion immobilière	100%
IMMO KIRCHBERG S.À R.L.	Strassen	Promotion immobilière	100%
MIMOSAS REAL ESTATE S.À R.L.	Strassen	Promotion immobilière	100%
POURPELT SA	Strassen	Promotion immobilière	100%
PRINCE HENRI S.À R.L.	Luxembourg	Promotion immobilière	100%
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES CLE SA	Strassen	Construction & Rénovation	100%
IMMO-BEHEL CLE S.À R.L.	Strassen	Construction & Rénovation	100%
WOOD SHAPERS LUXEMBOURG SA	Strassen	Construction & Rénovation	100%
SOCIETE FINANCIERE D'ENTREPRISES SFE SA	Strassen	Investissements & Holding	100%
Pologne			
BPI BERNADOWO SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI PROJECT II SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI OBRZEZNA SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI WAGROWSKA SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI JARACZA SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	80%
BPI CHMIELNA SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI PROJECT VIII SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI PROJECT IX SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI VILDA PARK SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI BARSKA SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI CZYSTA SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI REAL ESTATE POLAND SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI WOLARE SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
BPI WROCLAW SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion immobilière	100%
VMA POLSKA SP. Z O.O.	Varsovie	Multitechnique	100%
CFE POLSKA SP. Z O.O.	Varsovie	Construction & Rénovation	100%
Autres pays d'Europe			
CFE BAU GMBH	Berlin, Allemagne	Construction & Rénovation	100%
VMA MIDLANDS LTD	Yorkshire, Grande Bretagne	Multitechnique	100%
CFE CONTRACTING AND ENGINEERING SRL	Bucarest, Roumanie	Investissements & Holding	100%
CFE HUNGARY EPI TOIPARI KFT	Budapest, Hongrie	Investissements & Holding	100%
AFRIQUE			
Tunisie			
COMPAGNIE TUNISIENNE D'ENTREPRISES SA	Tunis	Construction & Rénovation	100%
CONSTRUCTION MANAGEMENT TUNISIE SA	Tunis	Investissements & Holding	100%
AMERIQUE			
Etats-Unis			
VMA US INC	Caroline du Sud	Multitechnique	100%

LISTE DES ENTITÉS ASSOCIÉES LES PLUS IMPORTANTES CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

NOMS	SIÈGE	PÔLE D'ACTIVITÉ	INTÉRÊTS DU GROUPE EN %
EUROPE			
Belgique			
ARLON 53 SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
BARBARAHOF NV	Louvain	Promotion immobilière	40%
BAVIERE DEVELOPPEMENT SA	Liège	Promotion immobilière	30%
BATAVES I521 SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
DEBROUCKERE DEVELOPMENT SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
DEBROUCKERE LAND SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
DEBROUCKERE LEISURE SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
DEBROUCKERE OFFICE SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
ERASMUS GARDENS SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
ESPACE ROLIN SA	Bruxelles	Promotion immobilière	33,33%
EUROPEA HOUSING SA	Bruxelles	Promotion immobilière	33%
FONCIERE DE BAVIERE SA	Liège	Promotion immobilière	30%
FONCIERE DE BAVIERE A SA	Liège	Promotion immobilière	30%



FONCIERE DE BAVIERE C SA	Liège	Promotion immobilière	30%
GOODWAYS SA	Anvers	Promotion immobilière	50%
IMMOANGE SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
IMMO PA 33 1 SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
IMMO PA 44 1 SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
IMMO PA 44 2 SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
JOMA 2060 NV	Bruxelles	Promotion immobilière	70%
KEYWEST DEVELOPMENT SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
LA RESERVE PROMOTION NV	Gand	Promotion immobilière	33%
LES JARDINS DE OISQUERCQ SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
LES 2 PRINCES DEVELOPMENT SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
LIFE SHAPERS NV	Bruxelles	Promotion immobilière	70%
LRP DEVELOPMENT BVBA	Gand	Promotion immobilière	33%
MG IMMO SRL	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
PRE DE LA PERCHE CONSTRUCTION SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
PROMOTION LEOPOLD SA	Bruxelles	Promotion immobilière	30,44%
SAMAYA DEVELOPMENT SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
TERVUREN SQUARE SA	Bruxelles	Promotion immobilière	37,5%
TULIP ANTWERP NV	Bruxelles	Promotion immobilière	70%
VICTOR BARA SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
VICTOR SPAAK SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
VICTOR ESTATE SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
VICTOR PROPERTIES SA	Bruxelles	Promotion immobilière	50%
VAN MAERLANT RESIDENTIAL SA	Bruxelles	Promotion immobilière	40%
LUWA MAINTENANCE SA	Wierde	Multitechnique	25%
HOFKOUTER NV	Zwijndrecht	Construction & Rénovation	35%
LIGHTHOUSE PARKING NV	Gand	Construction & Rénovation	33,33%
WOOD GARDENS SA	Bruxelles	Construction & Rénovation	50%
BPG CONGRES SA	Bruxelles	Investissements & Holding	49%
BPG HOTEL SA	Bruxelles	Investissements & Holding	49%
LUWA SA	Wierde	Investissements & Holding	12%
PPP BETRIEB SCHULEN EUPEN SA	Eupen	Investissements & Holding	25%
PPP SCHULEN EUPEN SA	Eupen	Investissements & Holding	19%
GREEN OFFSHORE NV et ses filiales	Anvers	Investissements & Holding	50%
RENT-A-PORT NV et ses filiales	Anvers	Investissements & Holding	50%
Grand-Duché de Luxembourg			
BAYSIDE FINANCE SRL	Luxembourg	Promotion Immobilière	40%
BEDFORD FINANCE SRL	Luxembourg	Promotion Immobilière	40%
CHATEAU DE BEGGEN S.À R.L.	Luxembourg	Promotion Immobilière	50%
EMELY S.À R.L.	Strassen	Promotion Immobilière	50%
GRAVITY SA	Luxembourg	Promotion Immobilière	50%
IMMO MARIAL S.À R.L.	Strassen	Promotion Immobilière	50%
MI SA	Luxembourg	Promotion Immobilière	33,33%
M7 S.À R.L.	Strassen	Promotion Immobilière	33,33%
THE ROOTS REAL ESTATE S.À R.L.	Luxembourg	Promotion Immobilière	50%
THE ROOTS OFFICE S.À R.L.	Luxembourg	Promotion Immobilière	50%
Pologne			
BPI-REVIVE MATEJKI SP. Z O.O.	Varsovie	Promotion Immobilière	50%
AFRIQUE			
Tunisie			
BIZERTE CAP 3000 SA et sa filiale	Tunis	Investissements & Holding	20%



RAPPROCHEMENT DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Tel que présenté ci-dessous, le groupe CFE utilise des indicateurs de performance alternatifs pour mesurer sa performance financière. Les définitions de ces indicateurs se trouvent dans la section « Définitions » du présent rapport.

Les indicateurs Endettement financier net et EBITDA sont calculés à partir du compte de résultats résumé consolidé et de l'état consolidé de la situation financière :

Endettement financier net Exercice clôturé au 31 décembre 2022 (milliers d'euros)	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Eliminations interpôles	Total consolidé
Emprunts non courants à des sociétés consolidées du groupe (*)	20.000	0	11.558	0	(31.558)	0
+ Dettes financières non courantes	41.186	25.809	11.892	75.161	0	154.048
+ Dettes financières courantes	11.167	4.942	5.357	528	0	21.994
+ Position de trésorerie interne – Cash pooling – passif (*)	18.159	15.639	13.188	175.120	(222.106)	0
Dettes financières	90.512	46.390	41.995	250.809	(253.664)	176.042
- Prêts non courants à des sociétés consolidées du groupe (*)	0	0	0	(31.558)	31.558	0
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4.266)	(6.639)	(69.630)	(46.614)	0	(127.149)
- Position de trésorerie interne – Cash pooling – actif (*)	(1.748)	(38.763)	(152.994)	(28.610)	222.115	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6.014)	(45.402)	(222.624)	(106.782)	253.673	(127.149)
Endettement financier net	84.498	988	(180.629)	144.027	9	48.893

Endettement financier net Exercice clôturé au 31 décembre 2021 (milliers d'euros)	Promotion immobilière	Multi- technique	Construction & Rénovation	Investissements & Holding	Eliminations interpôles	Total consolidé
Emprunts non courants à des sociétés consolidées du groupe (*)	20.000	0	6.049	0	(26.049)	0
+ Dettes financières non courantes	43.954	26.375	6.731	539	0	77.599
+ Emprunts obligataires courants	29.899	0	0	0	0	29.899
+ Dettes financières courantes	29.350	4.613	4.628	110.493	0	149.084
+ Position de trésorerie interne – Cash pooling – passif (*)	18.845	8.100	17.440	186.369	(230.754)	0
Dettes financières	142.048	39.088	34.848	297.401	(256.803)	256.582
- Prêts non courants à des sociétés consolidées du groupe (*)	0	0	0	(26.049)	26.049	0
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6.326)	(4.984)	(57.898)	(74.379)	0	(143.587)
- Position de trésorerie interne – Cash pooling – actif (*)	(49.675)	(49.584)	(104.936)	(26.561)	230.756	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(56.001)	(54.568)	(162.834)	(126.989)	256.805	(143.587)
Endettement financier net	86.047	(15.480)	(127.986)	170.412	2	112.995

(*) Ces comptes sont relatifs aux positions de trésorerie vis-à-vis des entités appartenant aux autres segments du groupe (majoritairement CFE SA et CFE Contracting SA).

Besoin en fonds de roulement Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Stocks	168.467	160.381
+ Créances commerciales et autres d'exploitation	284.608	281.256
+ Actifs courants d'exploitation	100.714	85.555
+ Autres actifs courants non opérationnels	4.487	2.416
- Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	(309.204)	(277.009)
- Passifs d'impôts exigibles	(6.816)	(8.300)
- Autres passifs courants d'exploitation	(180.546)	(141.723)
- Autres passifs courants non opérationnels	(63.383)	(78.376)
Besoin en fonds de roulement	(1.673)	24.200



EBITDA	2022	2021
Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)		
Résultat opérationnel sur activité	42.260	48.321
Amortissements sur immobilisations (in)corporelles	20.870	20.217
EBITDA consolidé	63.130	68.538

L'encours immobilier est calculé à partir de l'état consolidé de la situation financière par segment :

Encours immobilier	2022	2021
Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)		
Fonds propres segment promotion immobilière	118.749	104.362
Endettement financier net segment promotion immobilière	84.498	86.047
Encours immobilier	203.247	190.409



DÉCLARATION PORTANT SUR L'IMAGE FIDÈLE DONNÉE PAR LES ÉTATS FINANCIERS ET SUR L'EXPOSÉ FIDÈLE CONTENU DANS LE RAPPORT DE GESTION

(Article 12, par 2, 3° de l'Arrêté royal du 14.11.2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé)

Nous attestons, au nom et pour le compte de la Compagnie d'Entreprises CFE SA et sous la responsabilité de celle-ci, que, à notre connaissance,

1. les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Compagnie d'Entreprises CFE SA et des entreprises comprises dans la consolidation;
2. le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la Compagnie d'Entreprises CFE SA et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

SIGNATURES

Nom : Fabien De Jonge
*Agissant au nom d'une SRL
Fonction : CFO

Raymund Trost
*Agissant au nom d'une SRL
CEO et Président du Comité Exécutif

Date : 24 mars 2023



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ

Identité de la société :	Compagnie d'Entreprises CFE
Siège :	Avenue Herrmann-Debroux 42, 1160 Bruxelles (Belgique)
Téléphone :	+ 32 2 661 12 11
Forme juridique :	Société anonyme
Législation :	Belge
Constitution :	21 juin 1880
Durée :	Indéfinie
Exercice social :	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
Registre de commerce :	RPM Bruxelles 0400 464 795 – TVA 400.464.795
Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques :	Au siège social de la société

OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

« La société a pour objet d'étudier et exécuter, tant en Belgique qu'à l'étranger, soit seule, soit conjointement avec d'autres personnes physiques ou morales, publiques ou privées, pour son compte ou pour le compte de tiers publics ou privés, toute entreprise de travaux et de constructions quelconques dans tous et chacun de ses métiers, notamment l'électricité et l'environnement.

Elle peut également prêter les services annexes à ces activités, en assurer la promotion, les exploiter, directement ou indirectement, ou les mettre en concession, ainsi que réaliser toute opération quelconque d'achat, de vente, de location, de leasing se rapportant à ces entreprises.

Elle peut prendre, détenir et céder des participations, directement ou indirectement, dans toute société ou entreprise existante ou à créer, par voie d'acquisition, fusion, scission ou autrement.

Elle peut effectuer toutes les opérations commerciales, industrielles, administratives, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet, même partiellement ou de nature à en faciliter ou développer la réalisation, tant pour elle-même que pour ses filiales.

L'assemblée générale peut modifier l'objet social dans les conditions prévues par l'article cinq cent cinquante-neuf du *Code des sociétés*. »



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Compagnie d'Entreprises CFE SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Consolidés de la société Compagnie d'Entreprises CFE SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, le compte de résultats consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 6 mai 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Compagnie d'Entreprises CFE SA, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total l'état consolidé de la situation financière s'élève à € 1.058.079.000 et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 231.668.000.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours.

Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Consolidés pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Reconnaissance des revenus et comptabilisation des contrats (segments Construction & Rénovation et Multitechniques)

Description du point clé de l'audit

Pour l'essentiel de ses contrats (ci-après « contrats » ou « projets »), le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires et le résultat sur base du pourcentage de l'avancement. Ce dernier se définit pour les contrats en cours de réalisation à la date de clôture, comme les coûts encourus par rapport aux coûts totaux estimés à l'achèvement. La reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat repose donc sur des estimations des coûts totaux à prévoir pour chaque contrat. Des provisions de coûts peuvent également être incluses dans cette estimation afin de refléter certains risques spécifiques et incertains, ou



Rapport du commissaire du 30 mars 2023 sur les Comptes Consolidés de Compagnie d'Entreprises CFE SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (suite)

des réclamations de clients vis-à-vis du Groupe. Le chiffre d'affaires peut également inclure des réclamations introduites par le Groupe et des modifications au contrats, qui sont reconnues individuellement pour chaque contrat lorsque celles-ci peuvent être estimées avec un degré élevé de certitude.

La reconnaissance du revenu et la comptabilisation des contrats impliquent souvent un haut degré de jugement en raison de la complexité des projets, de l'incertitude des coûts à supporter et de l'incertitude liée à l'issue des discussions avec les clients sur des modifications de contrat et des réclamations. Ceci est un point clé de notre audit parce qu'il existe un niveau élevé de risque et de jugement de la part de la direction pour estimer le montant des revenus et des bénéfices ou pertes y liés à la date de clôture. Tout changement dans ces estimations pourrait générer des écarts significatifs.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Nous avons obtenu une compréhension du processus de suivi de contrats et du processus de reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge, et le cas échéant, des provisions pour pertes à terminaison. Nous avons tenu compte de la conception des contrôles internes clés, y inclus les contrôles effectués par la direction.
- Sur base de divers critères quantitatifs et qualitatifs, nous avons sélectionné un échantillon de contrats, avec pour objectif de challenger les estimations et jugements les plus significatives et les plus complexes. Lors de ces tests, nous avons acquis une compréhension de la situation actuelle et historique du projet et challengé les jugements inhérents à ces projets avec la direction financière et d'autres personnes expérimentées. Nous avons analysé les différences avec les estimations antérieures réalisées sur ces mêmes projets et avons évalué la cohérence avec l'évolution du projet au cours de l'année.
- Pour un échantillon de projets, nous avons revu le calcul du pourcentage d'avancement ainsi que le chiffre d'affaires et la marge reconnus y afférents.
- Nous avons évalué la performance financière des contrats par rapport aux tendances budgétaires et historiques.
- Nous avons effectué des visites de chantier pour certains projets et observé le degré d'avancement de ces projets. Nous avons discuté avec le personnel sur chantier le statut et les complexités du projet qui pourraient affecter les coûts totaux estimés.
- Nous avons analysé la correspondance avec les clients au sujet de modifications de contrat et des réclamations, et nous avons considérés si ces informations concordent avec les estimations faites par la direction.

- Nous avons inspectés les clauses contractuelles clés pour une sélection de contrats. Nous avons identifié les clauses contractuelles pertinentes ayant un impact sur le groupement ou dissociation des contrats, les pénalités de retard, les bonus ou bonifications, et nous avons évalué si ces clauses ont été correctement reflétées dans les montants reconnus dans les Comptes Consolidés.
- Nous avons évalué le caractère adéquat des informations incluses dans les annexes 2 et 17 des Comptes Consolidés.

Reconnaissance des revenus et valorisation des inventaires (segment Promotion Immobilière)

Description du point clé de l'audit

Les actifs fonciers et les coûts de construction supportés pour le développement de l'immobilier résidentiel sont évalués au coût historique ou à la valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure. L'évaluation de la valeur nette de réalisation inclut notamment des hypothèses liées aux développements futurs du marché, aux décisions de permis des organes gouvernementaux, aux taux d'actualisation, et aux variations de prix d'achat et vente futurs. Ces estimations sont sensibles aux scénarii et hypothèses utilisés ainsi qu'aux jugements importants retenus par la direction. Il y a un risque que certaines pertes de valeur sur les stocks ne soient pas correctement comptabilisées dans les Comptes Consolidés.

Les revenus et les résultats sont reconnus au moment où les unités de logement sont vendues et sur base du pourcentage d'achèvement des projets. La reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat repose donc sur des estimations de coûts totaux à prévoir pour chaque contrat.

Cela implique souvent un haut degré de jugement en raison de la complexité des projets et de l'incertitude des coûts à supporter. Ceci est un point clé de l'audit parce qu'il existe un niveau élevé de risque dans l'estimation du montant des revenus et du résultat à reconnaître pour la période. Tout changement dans ces estimations pourrait générer des écarts significatifs.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Nous avons obtenu une compréhension du processus de suivi de contrats et du processus de reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge. Nous avons tenu compte de la conception des contrôles internes clés, y inclus les contrôles effectués par la direction.
- Pour un échantillon de projets en développement, nous avons vérifié les coûts encourus à la date de clôture pour l'acquisition de terrains et pour les travaux en cours. Nous avons également recalculé le pourcentage d'achèvement à la date de clôture. Nous avons réconcilié les valeurs de vente aux contrats, et vérifié l'exactitude de la formule appliquée pour la reconnaissance de la marge.



Rapport du commissaire du 30 mars 2023 sur les Comptes Consolidés de Compagnie d'Entreprises CFE SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (suite)

- Nous avons revu les méthodes de calcul utilisées par la direction pour estimer la valeur nette de réalisation. Nous avons challengés le caractère raisonnable et la consistance du modèle et des hypothèses retenues par la direction.
- Nous avons évalué la performance financière de certains projets par comparaison aux tendances budgétaires et historiques, notamment dans le but d'évaluer le caractère raisonnable des coûts encore à supporter.
- Nous avons évalué le caractère adéquat des informations incluses dans les annexes 2 et 18 des Comptes Consolidés.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance

quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces



Rapport du commissaire du 30 mars 2023 sur les Comptes Consolidés de Compagnie d'Entreprises CFE SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (suite)

Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et de la déclaration non financière annexée à celui-ci.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et la déclaration non financière annexée à celui-ci, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- Chiffres clés
- Rapprochement des indicateurs alternatifs de performance
- États financiers statutaires

comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fausse ou autrement

trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:32, § 2 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés. Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe s'est basée sur le cadre de référence Global Reporting Initiative ("GRI"). Nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie dans tous ses aspects significatifs conformément au cadre de référence GRI.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Format électronique unique européen ("ESEF")

Nous avons procédé, conformément à la norme relative au contrôle de la conformité des états financiers avec le format électronique unique européen (ci-après «ESEF»), au contrôle du respect du format ESEF avec les normes techniques de réglementation définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 (ci-après «Règlement Délégué»).

L'organe d'administration est responsable de l'établissement, conformément aux exigences ESEF, des états



Rapport du commissaire du 30 mars 2023 sur les Comptes Consolidés de Compagnie d'Entreprises CFE SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (suite)

financiers consolidés sous forme de fichier électronique au format ESEF (ci-après « états financiers consolidés numériques ») inclus dans le rapport financier annuel disponible au portail de la FSMA (<https://www.fsma.be/fr/data-portal>).

Notre responsabilité est d'obtenir des éléments suffisants et appropriés afin de conclure sur le fait que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques respectent, dans tous leurs aspects significatifs, les exigences ESEF en vertu du Règlement Délégué.

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le format et le balisage d'informations dans les états financiers consolidés numériques de Compagnie d'Entreprises CFE SA au 31 décembre 2022 repris dans le rapport financier annuel disponible au portail de la FSMA (<https://www.fsma.be/fr/data-portal>) sont, dans tous leurs aspects significatifs, établis en conformité avec les exigences ESEF en vertu du Règlement Délégué.

Autres mentions

Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 30 mars 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Marnix Van Dooren *
Partner

* Agissant au nom d'une SRL

Patrick Rottiers *
Partner

* Agissant au nom d'une SRL



ÉTATS FINANCIERS STATUTAIRES

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT GLOBAL STATUTAIRES (BEGAAP)

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
Frais d'établissement	0	0
Actifs immobilisés	268.546	1.326.014
Immobilisations incorporelles	171	72
Immobilisations corporelles	780	742
Immobilisations financières	267.595	1.325.200
- Entreprises liées	267.585	1.325.195
- Autres	10	5
Actifs circulants	62.026	105.267
Créances à plus d'un an	0	2.334
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	3.325
Créances à un an au plus	8.545	24.621
- Créances commerciales	4.659	9.015
- Autres créances	3.886	15.606
Placements de trésorerie	3.735	0
Valeurs disponibles	46.603	74.334
Comptes de régularisation	3.143	653
Total de l'actif	330.572	1.431.281
Capitaux propres	141.190	1.197.943
Capital	8.136	41.330
Primes d'émission	116.662	592.651
Plus-value de réévaluation	0	487.399
Réserves	5.438	8.654
Bénéfice (Perte) reporté(e)	10.954	67.909
Provisions et impôts différés	6.046	10.340
Dettes	183.336	222.998
Dettes à plus d'un an	75.248	248
Dettes à un an au plus	105.214	222.501
- Dettes financières	0	110.000
- Dettes commerciales	6.599	6.852
- Dettes fiscales, salariales et sociales et acomptes sur commandes	809	4.645
- Autres dettes	97.806	101.004
Comptes de régularisation	2.874	249
Total du passif	330.572	1.431.281



Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2022	2021
RESULTAT		
Ventes et prestations	13.072	14.441
Coûts des ventes et prestations	(14.482)	(19.014)
- Marchandises	(2.129)	(7.670)
- Services et bien divers	(10.225)	(8.035)
- Rémunérations, charges sociales et pensions	(2.572)	(4.293)
- Amortissements, réductions de valeur et provisions	1.191	1.515
- Autres	(747)	(531)
Résultat d'exploitation	(1.410)	(4.573)
Produits financiers	79.427	35.667
Charges financières	(24.793)	(2.095)
Résultat de l'exercice avant impôts	53.224	28.999
Impôts (prélèvements et régularisation)	(8)	0
Résultat de l'exercice	53.216	28.999
AFFECTATION		
Résultat de l'exercice	53.216	28.999
Résultat reporté de l'exercice précédent	(28.558)	38.910
Rémunération de l'apport	(9.969)	0
Réserves légales	0	0
Autres réserves	(3.735)	0
Résultat à reporter	10.954	67.909

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Dans le cadre de la scission partielle, la participation dans DEME (1,1 milliard d'euros) a été décomptabilisée. Un montant équivalent a été retiré des fonds propres.

Au 31 décembre 2022, les dettes à plus d'un an reprennent 40 millions d'euros de prêts tirés sur les lignes de crédit confirmées et 35 millions d'euros de billets de trésorerie à moyen terme.

Le résultat financier s'inscrit en forte hausse en 2022 grâce aux encaissements de dividendes versés par DEME (40,8 millions d'euros), CFE Contracting (8 millions d'euros), BPI Real Estate Belgium (5 millions d'euros) et Green Offshore (4,05 millions d'euros). Les produits et charges non récurrents sont essentiellement relatifs à des transactions intra-groupe qui se compensent.



INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Adresse du siège

Avenue Herrmann-Debroux 42, 1160 Bruxelles

RPM Bruxelles n° 0400.464.795

Adresse mail : info@cfe.be

Site web : <https://www.cfe.be>

Date de constitution, derniers amendements aux statuts

La société a été constituée par acte notarié du 24 juin 1880, publié aux Annexes du Moniteur Belge du 27 juin 1880, sous le numéro 911, dont les statuts ont été modifiés à diverses reprises et en dernier lieu par acte notarié du 29 juin 2022, publié par extraits aux Annexes du Moniteur Belge du 08 septembre 2022, sous le numéro 22107465.

Durée de la société

Indéterminée

Forme de la société – Droit applicable

Société anonyme de droit belge

Objet de la société

La société a pour objet l'étude et l'exécution, tant en Belgique qu'à l'étranger, soit seule, soit conjointement avec d'autres personnes physiques ou morales, publiques ou privées, pour son compte ou pour le compte de tiers publics ou privés, de toute entreprise de travaux et de constructions quelconques dans tous et chacun de ses métiers, notamment l'électricité et l'environnement. Elle peut également prêter les services annexes à ces activités, en assurer la promotion, les exploiter, directement ou indirectement, ou les mettre en concession, ainsi que réaliser toute opération quelconque d'achat, de vente, de location, de leasing se rapportant à ces entreprises.

Elle peut prendre, détenir et céder des participations, directement ou indirectement, dans toute société ou entreprise existante ou à créer, par voie d'acquisition, fusion, scission ou autrement.

Elle peut effectuer toutes les opérations commerciales, industrielles, administratives, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet, même partiellement ou de nature à en faciliter ou développer la réalisation, tant pour elle-même que pour ses filiales.

Capital de la société

Capital souscrit

A la clôture de l'exercice, le capital émis s'élevait à 8.135.621,14 euros, représentée par 25.314.482 actions, sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Réduction de capital

En date du 29 juin 2022, la société a procédé à une réduction du capital de la société d'un montant de 33.193.861,28 euros, sans annulation des actions existantes, à la suite de la scission partielle de la société réalisée à cette date.

Capital autorisé

En vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2019, le Conseil d'administration peut, dans les 5 ans à compter du 22 mai 2019, augmenter le capital en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de 5000.000 euros, avec ou sans émission d'actions nouvelles ou par l'émission d'obligations convertibles subordonnées ou non ou de warrants ou d'autres valeurs mobilières liées ou non à d'autres titres de la société.

En vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2022, le Conseil d'administration peut également faire usage du capital autorisé, en cas d'OPA sur des titres émis par la société, dans les conditions et dans les limites de l'article 7:202 du Code des sociétés et des associations. Le Conseil d'administration est autorisé à exercer ces pouvoirs si l'avis d'offre publique d'achat est remis par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) à la société au plus tard trois ans après la date de l'assemblée générale extraordinaire susmentionnée.

L'augmentation de capital décidée en vertu de la présente autorisation pourra être réalisée selon des modalités à déterminer par le conseil d'administration, telles que, notamment, par apport en numéraire ou en nature, avec ou sans primes d'émission, par moyen de conversion des réserves disponibles ou indisponibles et des primes et bénéfices reportés, avec ou sans émission d'actions nouvelles conformément aux dispositions impératives prescrites par le Code des sociétés et des associations.



Nature des titres

Les actions de la société sont entièrement libérées et sont nominatives ou dématérialisées. Tout porteur peut, à tout moment, à ses frais, demander la conversion de ses titres entièrement libérés sous une autre forme, dans les limites de la loi. suspendre la propriété, l'usufruit ou la nue-propriété. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nus-propriétaires sont tenus de se faire respectivement représenter par un représentant commun et d'en informer la société. En cas d'usufruit, le nu-propriétaire de l'action sera représenté vis-à-vis de la société par l'usufruitier, sauf convention contraire entre les parties.

Endroit auquel les documents de la société peuvent être consultés

Les comptes annuels statutaires et consolidés de la société sont déposés à la Banque nationale de Belgique. La version coordonnée des statuts de la société peut être consultée au greffe du tribunal de l'entreprise de Bruxelles, division Bruxelles. Le rapport financier annuel est adressé aux actionnaires nominatifs ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande. La version coordonnée des statuts et le rapport financier annuel sont également disponibles sur le site internet (www.cfe.be).